L'innovation à la BDC :

à chaque client sa solution

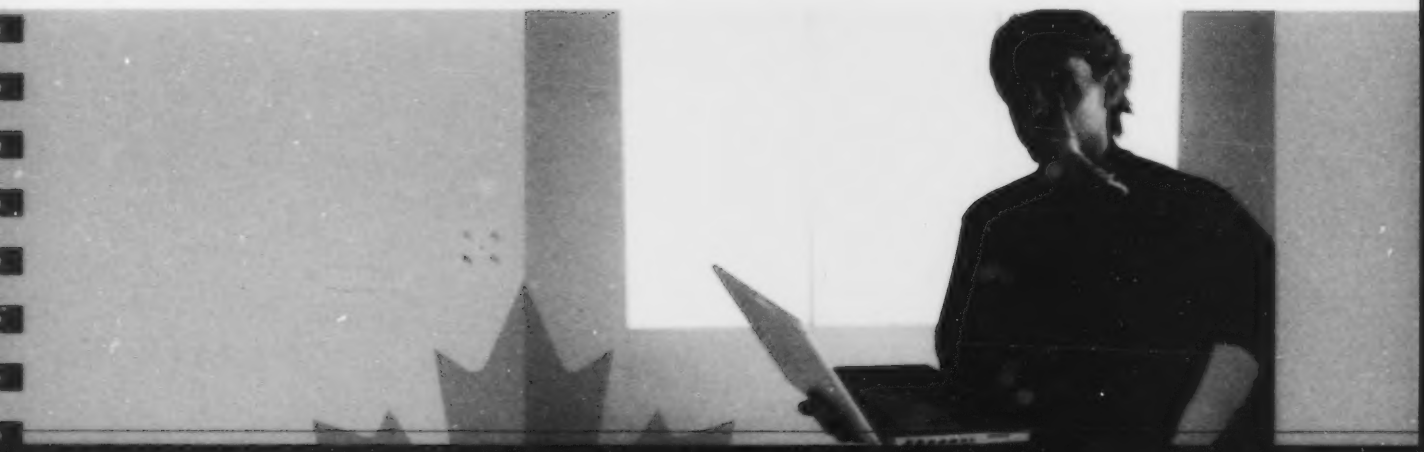

Rapport annuel 2003

BDC

Banque de développement du Canada
Business Development Bank of Canada

Canada

Notre mission

Favoriser la création et la croissance des petites et moyennes entreprises canadiennes, en leur offrant des services financiers et de consultation opportuns et appropriés.

Notre vision

Contribuer de façon unique et significative au succès de l'entrepreneurship dynamique et novateur, dans l'intérêt de tous les Canadiens et Canadiennes.

Nos principaux services

Services financiers (financement à terme) ; financement subordonné ; capital de risque ; services de consultation ; BDC Connex[MC] (produits financiers en ligne).

1 Message du président du conseil
2 Message du président
4 Mandat d'intérêt public
5 Contexte économique
6 Commentaires et analyse de la direction
23 Responsabilité de la direction relativement à l'information financière
23 Rapport des vérificateurs
24 États financiers
42 Régie d'entreprise
44 Conseil d'administration
45 Direction
46 Résultats financiers et d'exploitation – rétrospective quinquennale
48 Glossaire

104-01431/

Cedric E. Ritchie
Président du conseil

Message du président du conseil

En rétrospective, le fait marquant de la dernière année aura certes été la croissance qu'a connue la Banque de développement du Canada. Le fait d'avoir franchi la barre des deux milliards de dollars d'autorisations pour la première fois dans l'histoire de la Banque constitue un véritable exploit, qui explique les bons résultats de l'exercice. Ayant dégagé un bénéfice net de 32 millions de dollars, la BDC versera un dividende de 12 millions de dollars au gouvernement du Canada. Au cours des trois dernières années, elle aura ainsi versé 43 millions de dollars à son actionnaire. Mais qu'est-ce qui explique cette autre année exceptionnelle?

La BDC récolte les premiers fruits de sa stratégie de croissance. Il y a trois ans, la haute direction a entrepris d'accroître son soutien dans toutes les régions du pays. Notre objectif était double : faire mieux connaître les services qu'offre la BDC en tant que prêteur complémentaire, puis en accroître l'utilisation dans certaines régions du pays où la Banque n'était pas très connue. Jusqu'à présent, la mise en œuvre de la stratégie se déroule très bien.

La croissance de nos activités a été constante en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique. Nous sommes très satisfaits de la remontée réalisée en Nouvelle-Écosse. Voilà une autre preuve que la patience, le labeur et la persévérance finissent par être récompensés. Les résultats de nos efforts ne sont apparus qu'après trois ans, mais le jeu en valait la chandelle.

La BDC croit être en mesure de continuer à accroître son soutien. Je partage cette conviction. Je pense au potentiel de l'Alberta. Les entrepreneurs albertains sont très dynamiques, et la province en compte plus au kilomètre carré que partout ailleurs au pays. La Banque sait que beaucoup de dirigeants de PME en Alberta trouveraient avantage à faire affaire avec un prêteur d'un autre type, sensible à leurs besoins et à leurs intérêts. C'est dans le but d'atteindre ces gens d'affaires que la Banque a inauguré de nouvelles succursales à Calgary et à Edmonton.

On dit souvent que la BDC existe pour combler les lacunes. N'oublions pas que la Banque est au service des petites entreprises qui, bien que nombreuses à être sous-capitalisées, peuvent croître si elles parviennent à trouver du financement. Voilà une des graves lacunes que la Banque vient combler, seule ou en partenariat avec d'autres institutions financières. Ce qui compte, c'est de répondre aux besoins en matière de financement. Il y a aussi une demande pour nos services de consultation à prix abordable. En fait, si la BDC n'existait pas, il faudrait que le gouvernement du Canada l'invente.

De nombreuses PME canadiennes ont besoin d'une source de financement à long terme. La majorité des institutions financières n'accordent pas de prêts commerciaux pour 15 ans. La BDC, elle, le fait. Elle connaît toute la valeur des entreprises fondées sur le savoir et la technologie qui ne détiennent que peu d'actifs corporels. Elle comprend la nécessité d'assumer des risques en prêtant à des entreprises en démarrage.

La BDC joue un autre rôle important dans le domaine du capital de risque, en raison de la pénurie de capitaux destinés aux PME et aux jeunes entreprises. Il est essentiel que la Banque comble cette lacune et qu'elle continue ce faisant à assurer la vigueur de l'économie canadienne.

De toute évidence, le Groupe du capital de risque n'a pas connu une bonne année. N'oublions pas qu'il s'agit d'un domaine « à haut risque » qui ne peut être évalué avec justesse à partir des résultats d'un seul exercice. Ce n'est qu'une question de temps avant que la situation s'améliore. Il importe que la BDC maintienne, partout au pays, son orientation stratégique au chapitre du capital de risque et qu'elle continue à faire profiter toutes les régions du Canada de son savoir-faire dans ce domaine.

Je profite de l'occasion pour rendre hommage à mes collègues du conseil d'administration. La régie d'entreprise a pris une importance cruciale quand il s'agit de préserver la crédibilité d'une organisation. Le conseil a fait la preuve de son adhésion aux principes en cause, dont il s'est fait le défenseur vigilant. Je remercie également les membres sortants du conseil, MM. Peter G. Jollymore et Roger Plamondon, pour leur remarquable contribution.

Étant issu du secteur privé, je reconnais qu'il faut un certain temps avant de se faire à l'idée que le conseil n'est redevable qu'à un seul actionnaire. Cela dit, tout me porte à croire que le gouvernement du Canada est satisfait. La Banque s'acquitte de son mandat d'intérêt public. Et je suis très fier d'en faire partie.

Cedric E. Ritchie
Président du conseil

Michel Vennat
Président et chef de la direction

Message du président

Quelle année remarquable ! Les entrepreneurs canadiens ont prouvé au monde entier que les PME pouvaient faire briller une économie nationale. Les PME canadiennes sont devenues le moteur de notre économie. Voilà pourquoi le Canada est en tête des pays du G7 au chapitre de la performance économique et pourquoi il devance l'économie américaine depuis deux ans.

J'ai été témoin, lors de mes voyages d'un bout à l'autre du pays, de la vague d'entrepreneurship qui a déferlé sur toutes les régions et tous les secteurs d'activité de l'économie. Des entreprises naissent et grandissent partout au pays. Leurs dirigeants sont issus de tous les milieux et, dans bien des cas, viennent des quatre coins du monde. Nous ne devons jamais sous-estimer l'apport des entrepreneurs récemment arrivés au pays et animés d'un esprit d'entreprise qui leur est propre. Ils ont beaucoup de choses à nous apprendre, et nous sommes reconnaissants des nouvelles idées qu'ils apportent. Il ne fait aucun doute que la croissance des PME a contribué à l'excellente performance économique du Canada l'an dernier.

Il est certes plus facile de commenter les résultats de l'an dernier que de prévoir ce qui se passera au cours de la prochaine année. L'appréciation du dollar canadien, le caractère imprévisible de l'économie américaine, les effets à long terme de la guerre en Irak et la récente flambée du SRAS ici même au pays sont autant de facteurs qui accentuent l'incertitude. En dépit de l'excellente performance de notre économie l'année dernière, nous avons des raisons d'envisager l'avenir avec prudence.

Il y a à peine un an, le Parlement renouvelait notre mandat de prêteur complémentaire, et nous consacrons notre énergie à remplir ce mandat. La BDC cherche à répondre aux besoins des gens d'affaires, souvent de concert avec les autres institutions financières. Ces dernières nous recommandent un nombre croissant de clients. Nous nous considérons comme un instrument financier ayant pour mission de combler les lacunes du marché.

La BDC a innové au cours des 12 derniers mois, et nous croyons que nos clients y gagnent. Notre démarche avait pour but de personnaliser nos services bancaires en supprimant le plus possible les formules toutes faites. Nous avons adopté une stratégie permettant à nos gens de consacrer plus de temps à nos clients de façon à établir un meilleur partenariat à long terme avec eux. Nous avons également décentralisé nos activités dans le but de nous rapprocher de nos clients. En effet, 95 % des décisions en matière de crédit sont maintenant prises à l'échelon régional.

La BDC demeure la seule institution financière à offrir des services de consultation à l'échelle du pays. Nous avons procédé à la rationalisation de ces services de sorte que nous pouvons mieux montrer à nos clients quand et comment nos services de consultation peuvent faire toute la différence. Nous croyons vraiment à la souplesse de nos services bancaires et à l'élaboration de solutions sur mesure. Nous savons que cette évolution sera particulièrement utile aux entreprises en démarrage.

Nous sommes plus en mesure maintenant de comprendre les besoins de nos clients et d'offrir un service plus souple et plus rapide. Notre but est de fournir aux entrepreneurs des solutions d'affaires qui leur permettront d'accroître leur productivité. L'innovation est plus importante que jamais pour maintes raisons, la principale étant la hausse du dollar canadien. L'accroissement de la productivité est la clé de l'adaptation à un environnement en constante évolution.

Notre nouvelle approche s'est traduite par un taux de satisfaction de la clientèle de 91 %, le meilleur dans notre secteur d'activité. Notre ratio de productivité a atteint un niveau impressionnant de 48 %. La BDC excelle de toute évidence à bien des égards. La dernière année a été exceptionnelle.

Je suis fier d'annoncer que la BDC a établi un nouveau record au chapitre des autorisations, franchissant la barre des deux milliards de dollars. Replaçons cet exploit dans son contexte : il a fallu à la BDC plus de 50 ans pour atteindre le milliard de dollars et seulement cinq ans pour franchir les deux milliards. Notre secteur des Prêts a dégagé un bénéfice de 94 millions de dollars. Les activités de prêt autorisées ont augmenté de 17 % par rapport à l'an dernier, année où elles s'étaient accrues de 13 % comparativement à l'année précédente. Cela représente une hausse de 33 % du soutien financier accordé aux PME au cours des deux dernières années.

La nature dynamique de notre organisation et de notre créneau — l'entrepreneur — constitue une heureuse combinaison et recèle un énorme potentiel de croissance. Plus instruits et plus ouverts à l'idée de parcourir le monde à la recherche de nouvelles occasions d'affaires, les entrepreneurs d'aujourd'hui forment une classe nouvelle. Pour eux, le monde ne représente pas un défi à relever, mais une occasion à saisir, et ils savent que les faibles taux d'intérêt, les impôts peu élevés et la libéralisation des échanges commerciaux leur donnent une meilleure chance d'exceller et de rivaliser à l'échelle mondiale.

La qualité de notre clientèle ne s'est pas affaiblie. Le dossier de crédit de nos clients a tenu bon. Nos activités de prêt et de consultation ont obtenu un solide rendement du capital-actions ordinaire de 16 %, ce qui nous a permis d'être encore plus actifs auprès des jeunes entreprises, qui posent le plus de risques pour une institution comme la nôtre. La BDC continuera d'assumer progressivement davantage de risques. Tel est notre mandat, et nous le prenons au sérieux.

Pour l'exercice 2003, la BDC a dégagé un bénéfice global de 32 millions de dollars et a déclaré un dividende de 12 millions de dollars à son actionnaire, le gouvernement du Canada. De toute évidence, la BDC aurait pu obtenir des résultats supérieurs, n'eût été de la perte de 59,5 millions de dollars subie par le Groupe du capital de risque. Ce fut une année difficile compte tenu de la conjoncture peu favorable.

En raison de l'atonie du marché de la technologie pour la deuxième année de suite, nous avons procédé à des réductions importantes de la valeur de nos placements. Malgré les pertes subies cette année, pour l'exercice 2003, le taux de rendement interne sur 10 ans du total de nos placements de capital de risque est de 16 %, ce qui constitue toujours un rendement supérieur à la moyenne de l'industrie.

Chef de file reconnu dans le domaine du capital de risque, la BDC joue un rôle encore plus important en période difficile. Dans son budget déposé en février, le gouvernement fédéral a reconnu ce rôle en accordant à la BDC 190 millions de dollars qui seront destinés à des investissements en capital de risque. La BDC s'attend à ce que ces placements s'élèvent à environ 100 millions de dollars par année pendant les quatre prochaines années.

Il est encourageant de constater que le personnel de tous les secteurs d'activité de la BDC fait preuve d'autant d'engagement, d'enthousiasme et d'efficacité. La Banque ne traite pas à la légère les sondages sur la mobilisation des employés. Si nos employés sont aussi motivés, c'est parce qu'ils savent que la direction leur prête une oreille attentive. Il faut féliciter les membres de l'équipe de la haute direction d'avoir créé et favorisé un tel climat d'ouverture envers le personnel. Tous savent que c'est la bonne manière de procéder.

Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits des résultats de l'année qui vient de s'écouler, et nous avons bon espoir que la BDC continuera sur sa lancée et ira de l'avant malgré les défis économiques qui l'attendent cette année. Le marché des services financiers ne cessera d'évoluer et comportera toujours des lacunes. La BDC sera plus que jamais nécessaire pour combler ces lacunes.

L'optimisme et le dynamisme des PME permettent au Canada de relever les défis d'une économie mondiale devenue imprévisible par suite de bouleversements sur la scène internationale. En fait, tout peut arriver. Bien des choses peuvent se produire et nuire à l'économie du Canada, mais nous savons au moins que notre position de force renouvelée nous aidera à faire face à un avenir incertain.

Grâce aux changements qu'elle a apportés depuis 12 mois, la BDC est mieux en mesure de répondre aux besoins locaux et régionaux. Je pense que nous assisterons à un accroissement, et non à une baisse, de la demande pour nos services. Nous serons là. Pour nos clients. Pour l'économie canadienne.

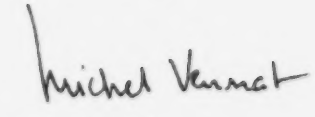

Michel Vennat
Président et chef de la direction

L'an prochain, la Banque de développement du Canada célébrera son 60e anniversaire à titre de seule banque canadienne exclusivement au service des petites et moyennes entreprises. La mission de la BDC consiste à favoriser la création et la croissance des petites et moyennes entreprises en leur offrant des services financiers et des services de consultation opportuns et appropriés. La BDC contribue au succès des entrepreneurs canadiens afin qu'ils créent davantage de richesse et d'emplois dans toutes les régions du pays.

Par l'intermédiaire de son secteur des prêts (Groupe des prêts ou Prêts), la BDC a presque doublé la valeur de ses autorisations au cours des cinq dernières années, signe évident qu'elle comble les lacunes du marché. C'est en 1995, au moment où il a approuvé le nouveau mandat de la société d'État, que le Parlement a reconnu des lacunes sur le plan des risques, de la souplesse, de la taille et des connaissances. S'acquittant de ce mandat, la BDC fournit aux petites et moyennes entreprises de l'aide financière à risque élevé et des modalités souples, de même que du financement destiné aux entreprises fondées sur le savoir. Il y a un peu plus d'un an, le Parlement a renouvelé le mandat de la BDC à titre d'institution financière complémentaire, et celle-ci continue de travailler de concert avec les autres institutions financières dans l'intérêt des entrepreneurs canadiens.

En offrant ces services, la BDC remplit un autre mandat que lui a confié le Parlement. Elle enregistre des bénéfices et a pour objectif d'obtenir un rendement du capital-actions ordinaire au moins égal au coût à long terme des fonds du gouvernement. Cette année, la Banque a déclaré un dividende de 12,2 millions de dollars payable au gouvernement du Canada. Le bénéfice net s'est élevé à 32 millions de dollars, tandis que le rendement du capital-actions ordinaire a été de 2,7 %.

La BDC est suffisamment capitalisée, le total de son actif avoisinant les 8 milliards de dollars. La Banque emploie au-delà de 1 250 personnes réparties dans plus de 80 succursales. Elle sert plus de 21 000 petites et moyennes entreprises canadiennes, dont 35 % à 40 % sont situées en dehors des grands centres urbains. Près de 70 % des prêts autorisés sont inférieurs à 250 000 $. Le taux de satisfaction de la clientèle de la Banque, qui se situe à 91 %, est le plus élevé dans le secteur canadien des services financiers.

La BDC est la seule institution financière au Canada à offrir, par l'entremise de son secteur de consultation (Groupe-conseil ou GC), un réseau de services de consultation à l'échelle du pays. En fournissant des services de consultation abordables, la BDC estime procurer une aide essentielle à la croissance et à l'innovation des entreprises. Grâce à son secteur du capital de risque (Groupe du capital de risque ou CR), la BDC est, là encore, la seule institution financière canadienne ayant des bureaux et offrant une expertise dans ce domaine dans toutes les régions du pays. Si l'on tient compte des placements directs et des fonds de capital de risque, le montant de capital de risque engagé par la BDC dans quelque 160 entreprises canadiennes atteint maintenant 430 millions de dollars.

En matière de responsabilité sociale, la BDC joint le geste à la parole. Elle a fait de l'environnement l'un de ses chevaux de bataille. Les prêts sont assujettis au respect de certaines conditions et certains critères environnementaux. Les clients doivent donner les détails concernant toutes les préoccupations environnementales associées à leurs propriétés et activités commerciales. Sur demande, ils doivent aussi fournir des évaluations environnementales permettant de vérifier le respect des lois en matière d'environnement. Les directeurs de la BDC inspectent eux-mêmes les installations afin de déceler les risques possibles pour l'environnement. Si une question environnementale ne peut être résolue par le client, la demande de financement sera refusée.

La BDC souhaite par ailleurs aider les entrepreneurs canadiens à se préparer à la mise en œuvre du protocole de Kyoto en les encourageant d'abord et avant tout à réduire leur consommation d'énergie. Toutefois, le rôle et l'intérêt de la Banque ne se limitent pas à la seule observation du protocole. La BDC encourage ses clients du secteur de la haute technologie à créer des technologies environnementales qui aideront les entreprises canadiennes à respecter les nouvelles normes.

La BDC participe aussi activement à la vie communautaire. C'est ainsi qu'elle soutient des équipes d'athlètes en herbe et des activités sportives locales pour les jeunes. Cette année, la BDC a parrainé la conférence pancanadienne des Sociétés d'aide au développement des collectivités. La conférence, qui avait lieu à St. John's, a accueilli 270 sociétés d'aide au développement des collectivités et corporations locales de développement économique venues célébrer l'esprit d'innovation dont les collectivités font preuve pour stimuler leur développement économique. Cet automne, la Banque commanditera le Congrès mondial des chambres de commerce qui aura lieu à Québec. La BDC est aussi un fier commanditaire de l'Alliance des innovateurs, organisme à but non lucratif de réseautage à l'intention des chefs de la direction des entreprises affichant les taux de croissance les plus rapides.

Depuis deux ans, la Banque a fait de grands progrès dans la décentralisation du pouvoir décisionnel. Environ 95 % des prêts sont maintenant autorisés à l'échelon régional. Résultat : des solutions plus rapides et mieux adaptées aux besoins des clients. La BDC a également créé un réseau constitué de trois régions qui, en complémentarité avec la succursale virtuelle BDC Connexe^MC, améliore les services offerts aux clients dans leur communauté.

Près de 60 ans après sa création en 1944 (sous la dénomination de *Banque d'expansion industrielle*), la Banque de développement du Canada (créée officiellement en 1974) a considérablement évolué.

La BDC n'est plus la *Banque d'expansion industrielle*, ni la *Banque fédérale de développement*, et elle n'est certainement plus une banque de dernier recours. Elle est aujourd'hui une société d'État commerciale qui procure aux entrepreneurs canadiens des solutions complémentaires de financement, d'investissement et de consultation.

Les membres du personnel de la Banque sont heureux de contribuer à la vitalité de l'économie canadienne. Ils sont également fiers de la croissance continue que connaît la BDC depuis plusieurs années et conscients du mandat d'intérêt public primordial qu'elle remplit. Ils sont par-dessus tout animés du désir sincère de partager les rêves des entrepreneurs et de mettre leur sens aigu des affaires au service de la croissance et de la prospérité des PME.

Contexte économique

L'économie mondiale a dû relever de nombreux défis au cours de la dernière année. La croissance économique a été plus faible que prévu dans de nombreux pays industrialisés. La déroute boursière, l'image ternie de grandes sociétés américaines et les inquiétudes liées au terrorisme mondial ont accentué l'incertitude à l'échelle de la planète.

Malgré une situation mondiale difficile, la croissance économique du Canada a dépassé la plupart des attentes en 2002. Le ralentissement et l'instabilité de 2001 ont fait place à une vigoureuse reprise : l'économie du Canada a surpassé les économies des États-Unis et des autres pays du G7, tant au chapitre de la croissance du PIB que de l'emploi. En plein essor, l'économie canadienne a enregistré un solide taux de croissance de 3,4 % en 2002, soit plus du double de celui de 2001. De fait, le niveau de l'activité économique au Canada demeure près de la pleine capacité de production, l'emploi atteint un niveau record en pourcentage de la population et les profits des entreprises sont à leur plus haut niveau depuis le début de 2001. Le taux de progression des prix à la consommation, qui s'est situé un peu au-dessous de 2,2 %, demeure contenu.

Le consommateur canadien, stimulé par la faiblesse des taux d'intérêt et une croissance record de l'emploi, a pu regagner le terrain perdu au milieu des années 90. Le gouvernement fédéral a déposé en février un budget équilibré pour la cinquième année de suite, adoptant dans une large mesure les recommandations du rapport Romanow concernant l'avenir des soins de santé au Canada et lançant des mesures en vue d'atteindre les objectifs prévus par l'accord de Kyoto.

Au Canada, le nombre de petites entreprises augmente de 1 % à 2 % par an. En règle générale, 150 000 nouvelles entreprises voient le jour et 130 000 ferment leurs portes chaque année. Cependant, les statistiques à elles seules ne peuvent rendre compte du dynamisme des petites entreprises. Ces dernières changent d'activité principale ou de propriétaire pour demeurer concurrentielles, phénomène qui ne fera que s'accélérer au cours des années à venir. Les petites entreprises doivent se réinventer plus souvent, car l'avantage concurrentiel d'aujourd'hui est éphémère. De plus, l'importance de l'exportation pour que la petite entreprise demeure concurrentielle sur la scène mondiale ne saurait être négligée.

Les conditions économiques continuent de s'améliorer pour les PME. Les grandes et moyennes entreprises adoptent sans hésiter les technologies de pointe, mais il reste beaucoup à faire, surtout chez les petites entreprises canadiennes. Pour les petites entreprises, l'innovation ne consiste pas qu'à développer de nouveaux produits et à les vendre partout dans le monde. Afin de conserver leur place, les entreprises de plus petite taille doivent aussi adopter d'autres innovations, d'où qu'elles proviennent. Les récents résultats de l'Enquête sur l'innovation menée par Statistique Canada soulignent les difficultés qu'ont les petites entreprises à adopter les nouveautés et à améliorer leur productivité. Les principaux obstacles cités sont le manque de financement, le coût élevé du développement, le manque de personnel compétent et l'impossibilité d'affecter du personnel aux projets de façon permanente.

En tant que banque des PME au Canada, la BDC doit jouer un rôle important pour aider les petites entreprises à innover. La BDC peut beaucoup contribuer à la capacité d'innovation du Canada, en étant elle-même novatrice, en aidant les PME à réaliser leur plein potentiel et en exploitant le succès actuel et le savoir-faire des entrepreneurs.

Compte tenu du contexte économique actuel, il est essentiel que la BDC noue des liens uniques et privilégiés avec les entrepreneurs canadiens en vue de soutenir la création et la croissance de leurs entreprises. Les petites entreprises s'adapteront à la concurrence et au changement technologique, mais certaines ne pourront obtenir auprès du secteur privé le financement et les services de consultation à valeur ajoutée dont elles auront besoin. La BDC continuera donc de compléter les services qu'offrent les institutions financières commerciales en cherchant de nouvelles formes de financement, de même qu'en aidant les PME à avoir accès aux nouvelles technologies et à en tirer parti, dans les secteurs traditionnels comme dans les nouveaux secteurs.

APERÇU DE LA STRUCTURE DE LA SECTION COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Les commentaires et l'analyse de la direction portent sur les résultats d'exploitation et les résultats financiers et reflètent le point de vue de la direction quant au rendement de la BDC pour l'exercice 2003, à ses activités de gestion des risques et à ses perspectives pour l'exercice 2004.

La section **Objectifs, mesures et cibles** (pages 7 et 8) présente un résumé des objectifs institutionnels énoncés dans le Plan d'entreprise annuel de la BDC et des principaux indicateurs utilisés pour mesurer le rendement et les résultats au cours de l'exercice 2003, de même que les objectifs pour l'exercice 2004. Ces mesures sont abordées plus en détail dans les autres sections des Commentaires et analyse de la direction, comme il est indiqué ci-dessous.

La section **Nos clients** (page 9) traite des besoins du marché qui sont comblés par la BDC, de la diversité de notre clientèle et de la façon dont la Banque vient en aide aux petites et moyennes entreprises canadiennes en leur fournissant un service plus rapide et plus souple. Un rendement favorable se mesure à la croissance et à la **satisfaction de la clientèle.**

La section **Engagement des employés** (page 10) se penche sur le plus précieux atout de la Banque, à savoir ses employés. Elle illustre comment la Banque favorise une culture axée sur l'engagement du personnel et le service à la clientèle, deux éléments qui ont une incidence positive sur son efficience et son efficacité. Le **taux d'engagement des employés** constitue la principale mesure de rendement à cet égard.

La section **Analyse des états financiers** (pages 11 à 17) présente une analyse approfondie du bilan et des résultats présentés dans l'état des résultats (pages 24 et 25), par rapport aux cinq autres mesures du rendement :

Productivité
Croissance du portefeuille
Revenus du Groupe-conseil
Rendement du capital-actions ordinaire
TRI des placements de capital de risque

Cette analyse porte notamment sur la contribution de chacun des trois secteurs d'activité de la BDC, soit les Prêts, le Groupe-conseil et le Capital de risque, et explique les principales conventions comptables adoptées pour la préparation des états financiers et l'incidence qu'elles ont sur les résultats de la Banque.

La section **Gestion intégrée des risques** (pages 18 à 22) résume les activités de gestion des risques à la BDC et expose l'approche utilisée pour gérer le risque de crédit, le risque du marché, le risque de liquidité et le risque opérationnel.

Mise en garde concernant les déclarations prévisionnelles

Les commentaires et l'analyse de la direction présentés dans les pages qui suivent comprennent des déclarations prévisionnelles et des hypothèses fondées sur les estimations les plus probables de la direction. De par leur nature, les déclarations prévisionnelles comportent des risques et des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des estimations de la direction. Parmi les facteurs qui pourraient occasionner de telles différences, on compte notamment la conjoncture générale de l'économie et du marché, y compris les taux d'intérêt et les taux de change, ainsi que le rendement des placements de capital de risque.

Présentation de l'information financière

La BDC est régie par la *Loi sur la Banque de développement du Canada* de 1995 et, en tant que société d'État, par la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Banque dresse ses états financiers — présentés aux pages 23 à 41 du présent rapport annuel — conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Pour financer ses activités, la Banque émet des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada et reçoit, de temps à autre, des injections de capitaux propres du gouvernement, qui est son unique actionnaire. La Banque ne sollicite et ne reçoit aucun crédit de fonctionnement du gouvernement.

OBJECTIFS, MESURES ET CIBLES

Mandat

Soutenir l'esprit d'entreprise au Canada en fournissant des services financiers et de consultation.

Objectifs institutionnels

Établir une relation unique et privilégiée avec les entrepreneurs canadiens afin de soutenir la création de leurs entreprises et leur croissance (mesuré d'après la satisfaction de la clientèle).

Favoriser une culture axée sur l'engagement, l'apprentissage et la croissance (mesuré d'après l'engagement des employés).

Établir des processus efficaces et efficients destinés à soutenir la connaissance du marché local (mesuré d'après le ratio de productivité des Prêts).

Obtenir une rentabilité suffisante pour croître tout en remplissant son mandat d'intérêt public (mesures utilisées : portefeuille de prêts en cours, taux de rendement interne (TRI) des placements de capital de risque et revenus du Groupe-conseil).

Obtenir un rendement du capital-actions ordinaire (RCO) au moins égal au coût à long terme des fonds du gouvernement.

Le tableau qui suit illustre comment les objectifs institutionnels sont mesurés à la BDC.

Mesures du rendement	2003 Objectifs	2003 Résultats
Niveau de satisfaction de la clientèle	89 %	91 %
Niveau d'engagement des employés	65 %	76 %
Ratio de productivité	51 %	48 %
Portefeuille de prêts en cours	6,5 milliards de $	6,7 milliards de $
Revenus du Groupe-conseil	19,0 millions de $	18,2 millions de $
TRI sur dix ans	25,0 %	16,3 %
Rendement du capital-actions ordinaire (RCO)	5,5 %	2,7 %

RENDEMENT ET OBJECTIFS INSTITUTIONNELS

Rendement		Objectifs pour 2004
Satisfaction de la clientèle • L'établissement de relations privilégiées avec les clients a généré des résultats favorables à l'exercice 2003 : 91 % des clients de la BDC sont satisfaits ou très satisfaits des services offerts, contre 90 % pour l'exercice 2002.	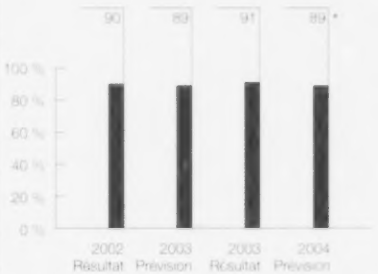	• Satisfaction de la clientèle : 86 % selon le Plan d'entreprise. Comme cet objectif a été fixé avant que les résultats de l'exercice 2003 soient connus, un **nouvel objectif interne de 89 %** a été établi. • Au cours de l'exercice 2004, nous assumerons des risques accrus à l'intérieur de notre portefeuille et nous adopterons une approche intégrée qui pourrait, au début, diminuer la satisfaction de la clientèle.
Engagement des employés • Les résultats du Sondage sur la mobilisation des employés dénotent une amélioration, de 75 % en 2002 à 76 %, et dépassent l'objectif de 65 % qui avait été fixé pour l'exercice.	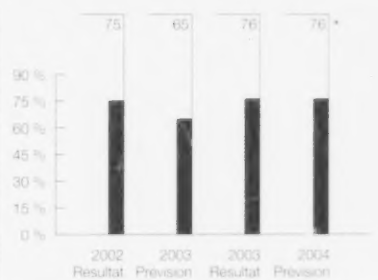	• Engagement des employés : 70 %. Comme cet objectif a été fixé avant que les résultats de l'exercice 2003 soient connus, un **nouvel objectif interne de 76 %** a été établi. • Améliorer et développer le leadership. • Favoriser la communication ouverte et franche. • Promouvoir l'acquisition continue du savoir et le perfectionnement professionnel. • Assurer la diversité et la différenciation de l'effectif à l'intérieur des politiques et programmes liés aux ressources humaines.
Ratio de productivité des Prêts • L'intégration complète des nouveaux processus au sein du secteur des Prêts, la mise à niveau des systèmes et l'instauration d'un solide cadre de gestion intégrée des risques ont contribué aux gains d'efficience que la BDC a réalisés durant l'exercice 2003. Le ratio est passé de 55 % il y a à peine trois ans à 48 % (un ratio plus bas dénote une plus grande productivité).	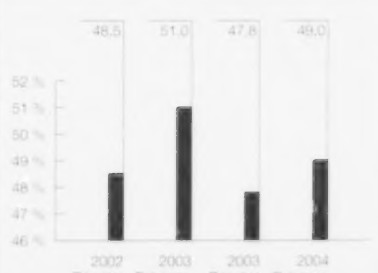	• Ratio de productivité : 49 %. • S'efforcer de réaliser des gains de productivité en perfectionnant continuellement les processus internes, malgré la hausse prévue de quelque 11 millions de dollars des coûts des régimes de retraite. • Utiliser la technologie de façon efficiente et mettre à niveau les applications technologiques actuelles.

RENDEMENT ET OBJECTIFS INSTITUTIONNELS

Rendement		Objectifs pour 2004
Portefeuille de prêts en cours Au cours de l'exercice 2003, des autorisations nettes records de 2 milliards de dollars ont contribué à la croissance impressionnante du portefeuille de prêts, qui s'est chiffré à 6,7 milliards de dollars à la clôture de l'exercice.	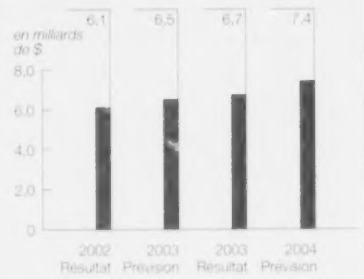	• Portefeuille : 7,4 milliards de dollars. • Accroître les activités de financement en offrant des solutions qui alimentent la capacité d'innovation des entrepreneurs canadiens. • Élargir la portée des activités de financement subordonné pour répondre aux besoins des entreprises à forte croissance et des exportateurs et faciliter les transferts intergénérationnels.
Taux de rendement interne (TRI) — Capital de risque Au cours de l'exercice 2003, le TRI sur dix ans a subi les contrecoups du fléchissement des marchés financiers, ce qui a contraint la Banque à inscrire une somme de 50 millions de dollars au titre de la réduction de la valeur comptable des placements durant l'exercice. Le TRI des placements totaux s'est établi à 16,3 % pour l'exercice 2003 contre 25,6 % pour l'exercice 2002.	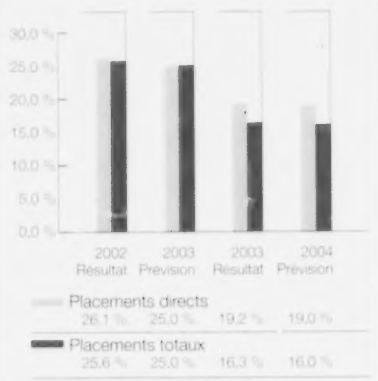	• Taux de rendement interne (TRI) : Placements directs : 19,0 % Placements totaux : 16,0 % • Chercher des occasions d'investir du capital de prédémarrage dans le secteur des nouvelles technologies. • Chercher des occasions d'investir dans le secteur de l'environnement et celui des sciences de la vie (biotechnologie, génomique, instruments médicaux et autres).
Revenus du Groupe-conseil • Le Groupe-conseil (GC) a dégagé des revenus de 18,2 millions de dollars qui, bien que légèrement inférieurs aux objectifs fixés dans le Plan d'entreprise, se sont maintenus à un niveau équivalent à celui de l'exercice 2002.	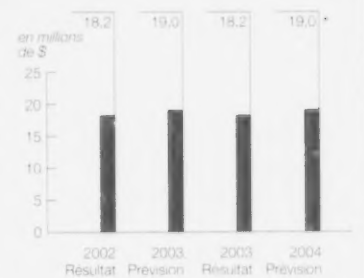	• Revenus provenant des activités du GC : 16,5 millions de dollars selon le Plan d'entreprise. Comme cet objectif a été fixé avant que les résultats de l'exercice 2003 soient connus, un **nouvel objectif interne de 19,0 millions de dollars** a été établi. • Poursuivre l'intégration de l'offre de solutions avec les services financiers.
Rendement du capital-actions ordinaire • Le RCO, qui s'est chiffré à 2,7 %, est inférieur à celui de l'exercice précédent (5,7 %) en raison des pertes subies par le secteur du Capital de risque. • Le RCO des Prêts et du GC s'est établi à 16,5 % pour l'exercice 2003, contre 15,1 % pour l'exercice 2002.	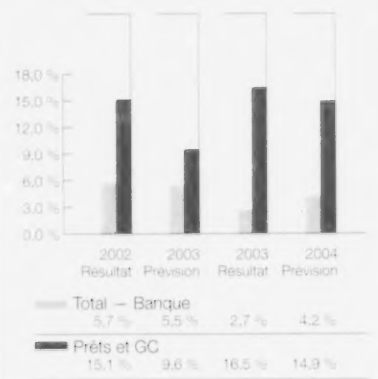	• Obtenir un rendement du capital-actions ordinaire au moins égal au coût à long terme des fonds du gouvernement (4,2 %). • On s'attend à ce que le RCO des Prêts et du GC demeure autour de 15 %.

NOS CLIENTS

La BDC met tout en œuvre pour contribuer de façon unique et significative au succès de l'entrepreneurship dynamique et novateur, dans l'intérêt de tous les Canadiens et Canadiennes. Notre raison d'être est avant tout d'aider les entrepreneurs canadiens à soutenir la concurrence et à prospérer.

Dans le but de mieux servir nos clients et pour donner suite à leurs demandes, nous avons simplifié les processus de nos activités de prêt. Grâce aux nouveaux processus adoptés l'an dernier, 95 % des décisions en matière de crédit sont prises localement. Les directeurs de comptes peuvent de surcroît consacrer plus de temps aux cinq principales expériences des clients, c'est-à-dire les visites et les contacts, la revue annuelle de la situation financière, l'ajustement du taux d'intérêt, la prorogation privilégiée et le contact lors du remboursement intégral. La Banque cherche constamment de nouveaux moyens de s'améliorer afin de mieux répondre à l'évolution des besoins de sa clientèle.

Les relations étroites que nous entretenons avec nos clients ont donné lieu à un taux de satisfaction de la clientèle de l'ordre de 90 %, ce qui est excellent. De toute évidence, notre clientèle est satisfaite des services que nous lui fournissons, et nous continuerons d'établir les centres décisionnels à proximité des clients, de consacrer davantage de temps à la relation-client et de nous assurer que le personnel de première ligne sait parfaitement comment répondre aux besoins de la clientèle.

Au cours de l'exercice 2004, nous prévoyons assumer un niveau de risque plus élevé à l'intérieur de notre portefeuille ce qui, ajouté à l'impact initial de l'approche intégrée, pourrait avoir une incidence négative sur le taux de satisfaction de la clientèle actuel.

Satisfaction de la clientèle

pour l'exercice terminé le 31 mars *(pourcentage)*

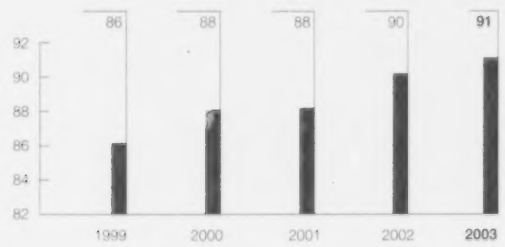

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a autorisé des prêts totalisant 2 032 millions de dollars, et 69 % de ces transactions représentaient un montant de moins de 250 000 $. Soucieux d'aider davantage ces entreprises, qui sont généralement de plus petite taille, nous avons cherché des moyens de mieux combler leurs besoins. La réponse résidait dans l'adoption d'une approche intégrée qui permet aux directeurs de comptes de fournir à la fois des services financiers et de consultation. Nous sommes ainsi en mesure de procurer à nos clients non seulement des capitaux, mais aussi des outils pour favoriser leur développement et leur prospérité.

Activités de prêt autorisées selon le montant

pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

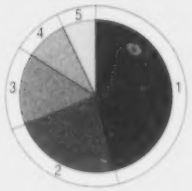

1	100 000 $ ou moins	46 %
2	Plus de 100 000 $ à 250 000 $	23 %
3	Plus de 250 000 $ à 500 000 $	15 %
4	Plus de 500 000 $ à 1 000 000 $	9 %
5	Plus de 1 000 000 $	7 %

La BDC encourage les entrepreneurs canadiens à investir davantage pour surmonter les défis auxquels ils sont confrontés quotidiennement dans un monde de plus en plus complexe et concurrentiel. Alors qu'ils se lancent à l'assaut de nouveaux marchés, tous n'auront pas accès à du financement à valeur ajoutée et à des conseils en gestion de sources du secteur privé. Heureusement, la BDC sera là pour combler les besoins de milliers d'entrepreneurs canadiens et les aider à prospérer grâce à ses solutions souples.

Nombre de clients par région — Activités de prêt

au 31 mars 2003

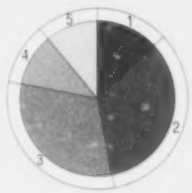

1	Provinces de l'Atlantique	13 %
2	Québec	34 %
3	Ontario	31 %
4	Prairies, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	11 %
5	Colombie-Britannique et Yukon	11 %

Le secteur du Capital de risque investit dans de nouvelles entreprises engagées dans les industries technologiques de pointe telles que les technologies médicales, les télécommunications, les technologies de l'information et la technologie de pointe. Malgré une conjoncture difficile durant l'exercice 2003, la BDC a résolument continué de fournir du financement à des entreprises à la recherche de capital de risque. Avec des placements directs totalisant 93 millions de dollars pour l'exercice, le Capital de risque a dépassé son objectif, qui était fixé à 90 millions de dollars. En plus d'avoir pour mandat de financer des placements directs, la Banque participe activement à la création d'un fonds de fonds. Ce fonds de fonds de placements privés réunira du capital provenant d'un grand nombre d'investisseurs privés, qui sera investi dans un large éventail d'entreprises.

Activités de capital de risque

pour l'exercice terminé le 31 mars *(en millions de $)*

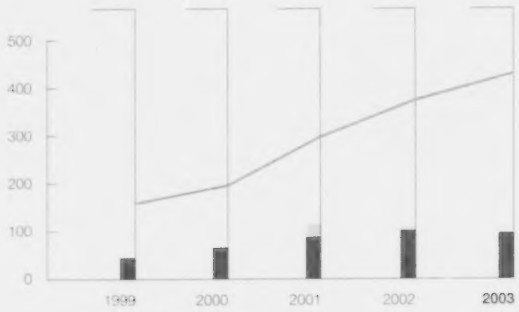

	1999	2000	2001	2002	2003
Placements directs autorisés	42	63	84	98	93
Fonds de capital de risque autorisés	0	0	30	8	0
Total autorisé	42	63	114	106	93
Engagement total au 31 mars	157	195	296	374	430

Clients ayant reçu du capital de risque
Répartition par secteur d'activité

au 31 mars 2003

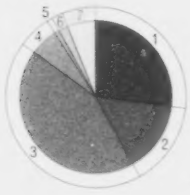

1	Biotechnologie / médecine / santé	27 %
2	Électronique	15 %
3	Communication et industries connexes à l'informatique	43 %
4	Secteur industriel	6 %
5	Énergie	1 %
6	Autres secteurs	2 %
7	Fonds de capital de risque	6 %

Avec l'aide de ses employés et de son réseau de consultants du secteur privé, le Groupe-conseil de la BDC aide les entrepreneurs à évaluer, à planifier et à mettre en œuvre des solutions visant à stimuler la croissance de leurs entreprises.

Durant l'exercice écoulé, le Groupe-conseil a participé à 3 625 projets. Les revenus totaux, qui se sont établis à 18,2 millions de dollars, sont équivalents à ceux de l'exercice 2002.

ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS

Depuis juin 2000, la BDC prend le pouls de ses employés afin de mieux cerner les facteurs qui influent sur leur engagement. Au cours de l'exercice 2003, elle a recueilli leur opinion au moyen de trois processus officiels différents, à savoir le Sondage sur la mobilisation des employés, les groupes de discussion qui en ont découlé et les entrevues de cessation d'emploi. Un plan d'action détaillé a été élaboré à partir des résultats obtenus.

Consciente que le succès d'une entreprise dépend dans une large mesure de la qualité de son leadership, la BDC a lancé une vaste initiative de développement du leadership afin de s'attaquer aux besoins immédiats et futurs en la matière. Dans un premier temps, la Banque a créé le Forum du président sur le leadership afin de déterminer la meilleure façon de renforcer les compétences en leadership et l'efficacité des membres de son personnel. La deuxième étape débouchera sur l'établissement d'un Institut du leadership de la BDC. La Banque a en outre lancé les Prix d'excellence du président pour souligner le dévouement des employés qui contribuent de façon exceptionnelle à sa réussite.

Dans le but de développer le talent de ses employés, de conserver les meilleurs candidats et de favoriser une culture axée sur l'apprentissage et la croissance, la BDC a instauré un système de gestion de carrière qui encourage l'auto-évaluation, l'apprentissage et le perfectionnement professionnel. Ce système permet aux employés de prendre fermement en main leur avancement et leur développement professionnels tout en fournissant de précieux renseignements aux fins du processus de planification de la relève.

La BDC s'est engagée entre autres à assurer la formation de ses employés. Au cours de l'exercice 2003, elle a consacré approximativement 5 millions de dollars à la formation, soit environ 2,5 % de ses dépenses totales, ce qui représente une proportion équivalente à celle des exercices précédents. Nous continuerons de former nos employés pour leur donner les moyens de relever les défis quotidiens que pose l'évolution rapide du monde des affaires.

Pour servir les entrepreneurs canadiens, la BDC doit compter dans ses rangs des candidats de haut calibre. Elle doit aussi offrir un milieu de travail stimulant et enrichissant. Cela n'a jamais été aussi évident que durant l'exercice écoulé, alors que la Banque a franchi la barre des 2 milliards de dollars de nouvelles autorisations de prêt. Des progrès ont aussi été réalisés sur le plan de l'engagement des employés, surtout en ce qui a trait au leadership, qui a fait l'objet d'une attention très soutenue durant l'année. Les résultats du Sondage sur la mobilisation des employés montrent une amélioration du taux d'engagement, qui est passé de 75 % en 2002 à 76 % et a surpassé l'objectif de rendement de 65 % qui avait été fixé pour l'exercice 2003. On peut voir à ces résultats que le taux obtenu par la BDC se rapproche du seuil d'engagement de 79 % affiché par les « 50 employeurs de choix » au Canada en 2003, selon l'étude publiée par le magazine *Report on Business*.

Niveau d'engagement des employés

pour l'exercice terminé le 31 mars *(pourcentage)*

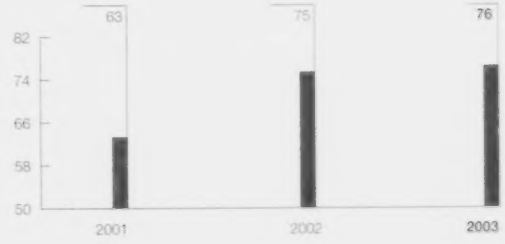

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS

ACTIVITÉS LIÉES AUX PRÊTS

Le revenu net d'intérêts et les autres revenus sont fonction du portefeuille de prêts en cours et représentent la marge brute réalisée par la Banque sur ces prêts. Le portefeuille net a augmenté de 11 % pour passer de 5,7 milliards de dollars à 6,3 milliards de dollars en 2003, tandis que la marge brute, qui s'est chiffrée à 5,8 % du portefeuille moyen, était quelque peu inférieure à celle de 5,9 % enregistrée pour l'exercice 2002 en raison du léger recul de l'écart sur les prêts à taux flottant au cours de l'exercice 2003.

La croissance du portefeuille est alimentée par les déboursements des nouveaux prêts autorisés, déduction faite des remboursements et des radiations de prêts existants.

La marge brute comprend les taux d'intérêt perçus des clients sur les prêts individuels, qui reflètent le coût des fonds pour la Banque, plus les ajustements en fonction du risque et les frais d'administration.

Les prêts consentis aux clients peuvent, au choix, porter intérêt à taux flottant ou à taux fixe. Les taux fixes cadrent avec les taux pratiqués sur le marché au moment de l'engagement. En mars 2003, le portefeuille de prêts rentables comprenait 4,8 milliards de dollars de prêts qui ont généré des revenus d'intérêts à un taux flottant moyen de 7,5 % (6,4 % en mars 2002) et 1,6 milliard de dollars de prêts qui ont produit des revenus d'intérêts à un taux fixe moyen de 8,7 % (8,8 % en mars 2002). Durant l'exercice, de plus en plus de clients ont opté pour un régime à taux flottant afin de profiter de taux courants plus bas.

Les prêts de 6,7 milliards de dollars accordés aux clients par la BDC sont financés essentiellement au moyen d'emprunts contractés sur le marché libre, en prenant soin d'apparier étroitement les durées et les échéances des emprunts à celles des activités de prêt.

Le revenu net d'intérêts et les autres revenus doivent être suffisants pour couvrir la provision pour pertes sur prêts, de même que les frais d'exploitation et d'administration, tout en générant un bénéfice net suffisamment élevé pour accroître le capital de base au moyen des bénéfices non répartis et soutenir les activités de prêt futures de la Banque.

Revenu net d'intérêts et autres revenus provenant des Prêts

pour l'exercice terminé le 31 mars

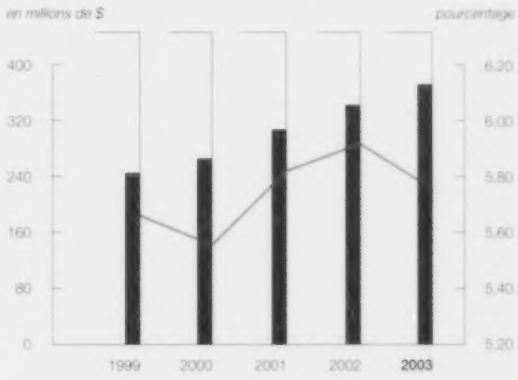

	1999	2000	2001	2002	2003
Revenu net d'intérêts et autres revenus (valeur)	242,3	263,3	302,2	340,6	**368,9**
En pourcentage du portefeuille de prêts moyen	5,66 %	5,56 %	5,82 %	5,92 %	**5,76 %**

Portefeuille de prêts rentables

au 31 mars *(en millions de $)*

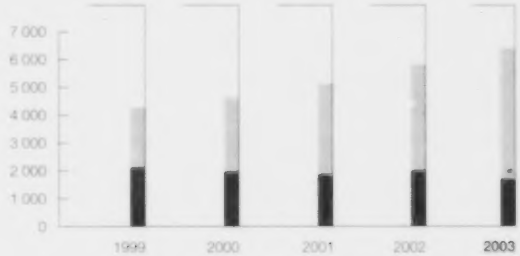

	1999	2000	2001	2002	2003
Portefeuille de prêts à taux fixe	2 089	1 931	1 857	1 949	**1 656**
Portefeuille de prêts à taux flottant	2 161	2 737	3 283	3 854	**4 778**
Portefeuille de prêts rentables total	4 250	4 668	5 140	5 803	**6 434**

Provision cumulée et provision pour créances irrécouvrables

L'engagement de la Banque envers le secteur de la petite entreprise et l'accent qu'elle met sur les entreprises en démarrage et à des stades initiaux de leur croissance accroissent le profil de risque du portefeuille de prêts et, de ce fait, la probabilité de défaut de paiement de ces prêts. C'est pourquoi la Banque maintient la provision cumulée pour créances irrécouvrables à un niveau prudent pour tenir compte des risques concomitants du portefeuille et de ses résultats historiques à long terme au titre des pertes sur prêts, qui sont de l'ordre de 6 % à 7 %. La provision cumulée de 427 millions de dollars au 31 mars 2003 était supérieure de 26 millions de dollars à celle de l'an dernier et représentait 6,4 % du portefeuille, contre 6,6 % un an plus tôt.

La provision cumulée pour créances irrécouvrables comprend une provision spécifique de 96 millions de dollars qui couvre le risque net associé aux prêts douteux identifiés et une provision générale de 331 millions de dollars qui sert pour sa part à couvrir le risque associé aux autres prêts qui composaient le portefeuille au 31 mars 2003. La provision générale représente 5,2 % du portefeuille de prêts rentables de 6,4 milliards de dollars et correspond au ratio enregistré à la même période l'an dernier.

Les radiations de prêts sont imputées à la provision spécifique. Au cours de l'exercice 2003, les prêts radiés se sont chiffrés à 73 millions de dollars, comparativement à 49 millions de dollars en 2002.

La provision cumulée, après déduction des radiations, correspond au résultat cumulatif de la provision pour créances irrécouvrables. Au cours de l'exercice 2003, les provisions imputées au revenu et créditées à la provision cumulée se sont établies à 98 millions de dollars contre 95 millions de dollars en 2002. Cette provision pour créances irrécouvrables de 98 millions de dollars représente 1,5 % du portefeuille de prêts en cours moyen.

Frais d'exploitation et d'administration

Les frais d'exploitation et d'administration du secteur des Prêts, qui se sont chiffrés à 176 millions de dollars, étaient supérieurs de 7 % à ceux de l'exercice 2002. Compte tenu du fait que les autorisations de prêt ont augmenté de 17 % et la valeur du portefeuille net, de 11 %, cela témoigne de façon éloquente de la hausse de la productivité des employés. Les changements opérationnels axés sur la spécialisation des tâches qui ont été apportés durant l'exercice visaient à rehausser la productivité et le service à la clientèle. Les niveaux de dotation en personnel n'ont pas augmenté durant l'exercice, ce qui est significatif si l'on songe que le coût des traitements et avantages sociaux compte pour la moitié des frais d'exploitation de la Banque.

Provision cumulée pour créances irrécouvrables

au 31 mars *(pourcentage)*

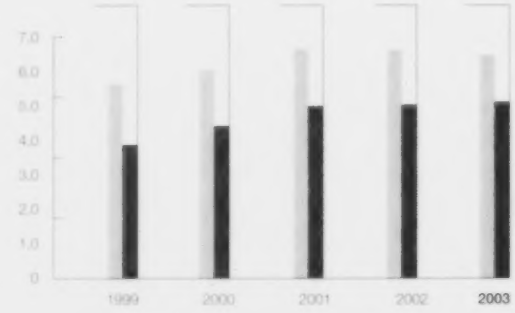

	1999	2000	2001	2002	2003
Provision cumulée totale en % du portefeuille de prêts total	5,6	6,0	6,6	6,6	**6,4**
Provison générale en % du portefeuille de prêts rentables	3,8	4,4	5,1	5,2	**5,2**

Provision pour créances irrécouvrables

pour l'exercice terminé le 31 mars

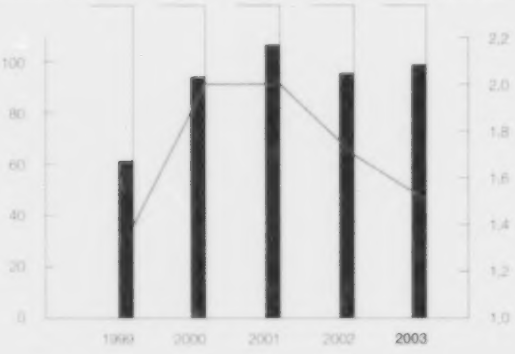

	1999	2000	2001	2002	2003
Provision pour créances irrécouvrables (valeur)	61	94	106	95	**98**
En pourcentage du portefeuille de prêts moyen	1,4 %	2,0 %	2,0 %	1,7 %	**1,5 %**

Les frais de locaux et d'équipement liés aux activités de prêt se sont élevés à 25 millions de dollars. Ils comprennent les frais de location de plus de 80 établissements de la BDC à l'échelle du Canada et l'investissement important que la Banque s'est engagée à effectuer pour mettre à niveau ses systèmes de technologie de l'information. Une quote-part de ces coûts est attribuée au Capital de risque et au Groupe-conseil le cas échéant. Les autres frais, qui totalisent 55 millions de dollars, comprennent les frais de formation du personnel, les frais de publicité, les frais de marketing et les frais de bureau divers. Ces frais font l'objet d'une surveillance étroite, qui a eu pour effet de maintenir le ratio de productivité à 48 % durant l'exercice 2003 en dépit d'une hausse de 2 millions de dollars des coûts des régimes de retraite. Cette mesure importante compare les frais d'exploitation au revenu net d'intérêts et aux autres revenus, et un ratio moins élevé dénote une plus grande productivité. Parallèlement, le taux de satisfaction de la clientèle de la Banque est demeuré à un niveau remarquable de 91 % durant l'exercice 2003, signe que la productivité des employés et la qualité du service à la clientèle ont elles aussi augmenté.

Prêts — Ratio de productivité

pour l'exercice terminé le 31 mars *(pourcentage)*

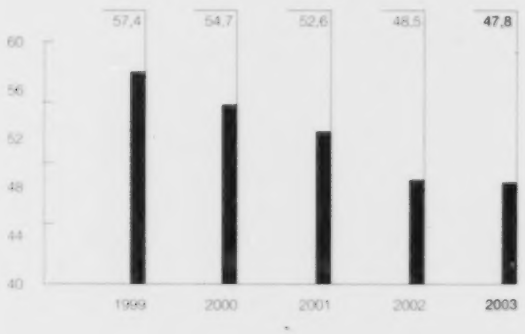

Au cours de l'exercice 2003, la BDC a ouvert deux nouveaux bureaux, à Calgary et à Edmonton, afin de mieux servir ce marché en pleine croissance et a agrandi un certain nombre de succursales ailleurs au Canada pour être en mesure d'atteindre de nouveaux sommets de rendement durant l'exercice 2004. La BDC prévoit en outre recruter du personnel pour répondre à la demande qui devrait s'accroître au cours des années à venir.

Les frais d'exploitation comprennent un crédit comptable de 11,2 millions de dollars au titre du régime de retraite agréé de la Banque, comparativement à un crédit de 13,5 millions de dollars pour l'exercice 2002. Indépendamment de la décevante performance du marché boursier ces dernières années, en date de décembre 2002, le régime de retraite de la BDC était entièrement capitalisé et continuait d'afficher un surplus de capitalisation actuariel dépassant les niveaux réglementaires. Par conséquent, aussi bien les employés que la Banque bénéficient d'un congé de cotisation depuis 1997. Cependant, au cours de l'année civile 2002, le surplus comptable a régressé de 91,6 millions de dollars à 42,1 millions de dollars et, si le rendement des actifs du régime demeure faible, le surplus pourrait s'amenuiser encore d'ici décembre 2003. Les derniers calculs actuariels indiquent que les coûts du régime de retraite agréé grimperont durant l'exercice 2004 et que le crédit de 11,2 millions de dollars fera place à une charge de 0,9 million de dollars. La Banque offre en outre un régime supplémentaire de retraite à ses employés. Il s'agit d'un régime sans capitalisation, et la charge afférente de 3,3 millions de dollars a été portée en réduction des revenus pour l'exercice 2003.

ACTIVITÉS DU GROUPE-CONSEIL

Au cours de l'exercice 2003, les activités du Groupe-conseil ont été réorientées de manière à fournir prioritairement des services à valeur ajoutée aux marchés cibles de la Banque. Les revenus de l'exercice ont totalisé 18,2 millions de dollars, soit un niveau identique à celui de l'exercice 2002. Une hausse notable de la productivité, la compression des dépenses et un réalignement des frais répartis ont ramené la perte d'exploitation de 5,7 millions de dollars à 3,1 millions de dollars. En raison de la nature de ses activités, on s'attend à ce que le Groupe-conseil continue jusqu'à un certain point d'essuyer des pertes d'ici à ce que la base de revenus puisse être augmentée.

Groupe-conseil — Revenu provenant des activités

pour l'exercice terminé le 31 mars *(en millions de $)*

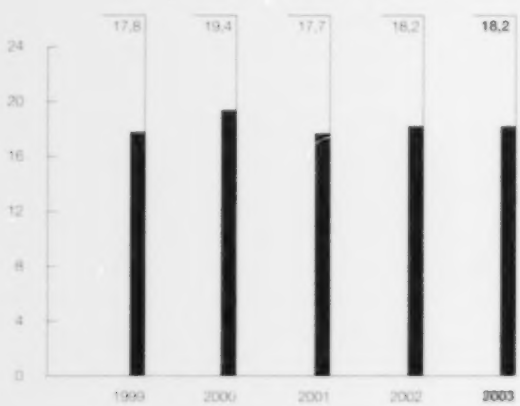

CAPITAL DE RISQUE

Le secteur du Capital de risque de la BDC a été créé il y a plus de 25 ans et compte parmi les meilleurs investisseurs en capital de risque au Canada. Selon une étude publiée en mars 2003 par l'Association canadienne du capital de risque (ACCR) et Réseau Capital, la BDC se classe dans le premier quartile pour ce qui est du rendement des placements de capital de risque dans des entreprises se situant en début de croissance, avec un taux de rendement interne sur sept ans (au 31 décembre 2001) de 30,4 %, comparativement à la médiane de l'industrie qui se situe en deçà de 7,8 %.

Les résultats du secteur du Capital de risque pour l'exercice écoulé ont de nouveau été durement touchés par la conjoncture défavorable du marché, et le revenu de placements n'a atteint que 2 millions de dollars à cause de la rareté des possibilités de dessaisissement. Un certain nombre d'investissements en capital de risque ont subi parallèlement une « moins-value permanente » et la direction a jugé nécessaire de réduire leur valeur comptable à hauteur de 50 millions de dollars. Pour l'exercice 2002, la réduction de la valeur comptable des placements s'était chiffrée en comparaison à 18,9 millions de dollars. La perte nette s'est élevée à 59,5 millions de dollars pour l'exercice, contre une perte de 21,0 millions de dollars l'année précédente.

Activités de capital de risque

pour l'exercice terminé le 31 mars *(en millions de $)*

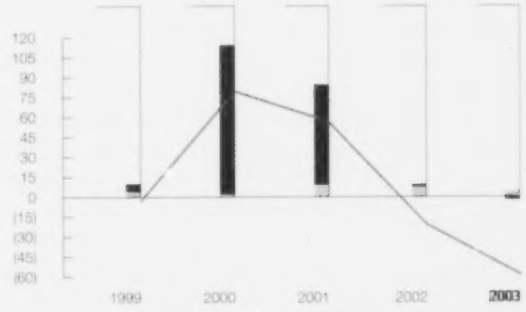

	1999	2000	2001	2002	2003
Gains (pertes) net(te)s réalisé(e)s sur les placements	6,0	112,7	75,8	1,7	(1,8)
Autres revenus	3,1	1,6	8,4	7,0	4,0
= Revenu de placements total	9,1	114,3	84,2	8,7	2,2
Bénéfice (perte) d'exploitation provenant du Capital de risque	(4,1)	80,0	56,2	(21,0)	(59,5)

Les résultats financiers liés aux activités de capital de risque varient d'une année à l'autre en fonction de la volatilité du marché, comme en témoignent les pertes essuyées au cours des exercices 2002 et 2003, qui ont fait suite à des bénéfices respectifs de 80 millions de dollars et de 56 millions de dollars pour les exercices 2000 et 2001. À moins que la conjoncture du marché ne s'améliore, la Banque estime qu'elle pourrait de nouveau subir des pertes de l'ordre de 30 à 40 millions de dollars pour l'exercice 2004.

Les activités de capital de risque n'en ont pas moins été considérables au cours de l'exercice 2003. En effet, autorisés durant cette période, ce qui représente un niveau d'activité semblable à celui de l'exercice précédent en dépit de volumes généralement plus faibles. Plus de 60 % de ces placements, soit 57 millions de dollars, constituaient des investissements initiaux. Le portefeuille de placements net a par conséquent grimpé de 271 millions de dollars à 302 millions de dollars et sa juste valeur marchande s'est située approximativement à 288 millions de dollars. Ces actifs sont comptabilisés au coût, déduction faite des réductions de la valeur comptable imputables à une moins-value permanente, et l'on s'attend à ce que la juste valeur marchande fluctue durant l'exercice 2004 suivant la conjoncture du marché. Le niveau des activités de placement devrait demeurer à peu près le même durant l'exercice 2004, et on prévoit que le portefeuille progressera pour se situer autour de 390 millions de dollars.

Total des placements en cours

au 31 mars *(en millions de $)*

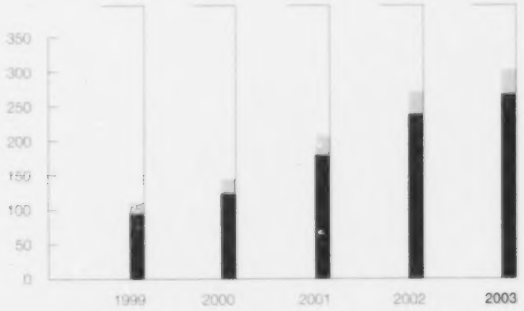

	1999	2000	2001	2002	2003
Placements directs	95,0	122,8	177,8	237,3	265,3
Fonds de capital de risque	15,3	22,3	28,6	33,8	36,6
= Placements totaux	110,3	145,1	206,4	271,1	301,9

Évaluation des activités de capital de risque
Placements totaux

au 31 mars *(en millions de $)*

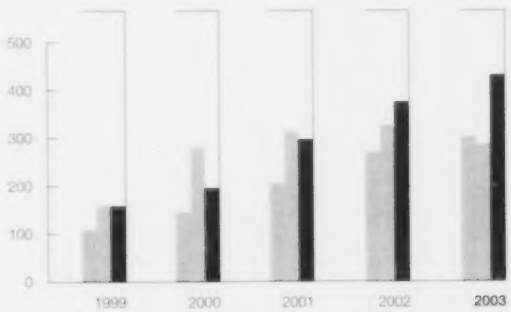

	1999	2000	2001	2002	2003
Valeur comptable	110	145	206	271	302
Juste valeur marchande	159	281	314	327	288
Engagement	157	195	296	374	430

La BDC a également investi dans d'autres fonds de capital de risque. Ceux-ci comprennent cinq fonds spécialisés dans lesquels la BDC a engagé 38 millions de dollars, dont 16 millions de dollars ont été déboursés à ce jour. De plus, une somme de 40 millions de dollars a été entièrement engagée dans quatre fonds de prédémarrage qui, à leur tour, ont investi dans environ 85 entreprises canadiennes. La Banque comptabilise sa quote-part des gains réalisés, des pertes et des dépenses au titre de ces fonds en s'attendant à recevoir la majeure partie du revenu de ces placements au cours des périodes comptables ultérieures. La perte nette enregistrée pour l'exercice s'est établie à 2,8 millions de dollars, comparativement à 4,1 millions de dollars pour l'exercice 2002.

Le Capital de risque utilise le taux de rendement interne (TRI) de l'industrie pour évaluer la performance de son portefeuille de placements. Le TRI mesure le rendement en déterminant le taux auquel la valeur actualisée nette des flux de trésorerie équivaut à zéro. Une partie de cette mesure dépend d'une estimation de la juste valeur marchande courante des actifs.

À l'image de la conjoncture qui a prévalu durant l'année, le TRI sur dix ans des placements directs s'est chiffré à 19,2 % pour l'exercice 2003, comparativement à 26,1 % en 2002. Le TRI du portefeuille global, qui comprend les fonds de prédémarrage et les fonds spécialisés, a reculé pour être ramené de 25,6 % pour l'exercice 2002 à 16,3 % pour l'exercice 2003.

Taux de rendement interne sur dix ans (TRI) des placements de capital de risque

pour l'exercice terminé le 31 mars *(pourcentage)*

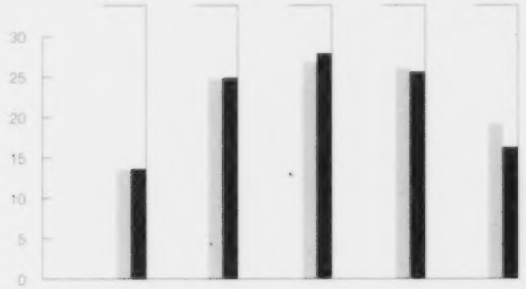

	1999	2000	2001	2002	**2003**
Placements directs	13,5	24,8	26,9	26,1	**19,2**
Placements totaux	13,6	24,9	27,9	25,6	**16,3**

BILAN

Le total de l'actif a fait un bond pour être porté de 6,9 milliards de dollars à 7,8 milliards de dollars, en grande partie grâce à l'augmentation respective de 619 millions de dollars et de 31 millions de dollars du portefeuille de prêts net et du portefeuille de placements net.

La Banque exerce ses activités conformément aux paramètres de liquidité établis afin de s'assurer d'avoir suffisamment de fonds disponibles pour combler les besoins de sa clientèle, tout en adoptant une approche équilibrée à l'égard des exigences du marché monétaire. À la clôture de l'exercice, l'encaisse, les placements à court terme et les valeurs mobilières totalisaient 794 millions de dollars, comparativement à 715 millions de dollars au 31 mars 2002.

Les portefeuilles et les liquidités, qui constituent les principaux actifs de la Banque, ont totalisé 7,4 milliards de dollars* et sont financés au moyen d'emprunts totalisant 6,2 milliards de dollars et d'un montant de 1,2 milliard de dollars représentant l'avoir de l'actionnaire. La croissance du portefeuille net, qui s'est chiffrée à 650 millions de dollars au cours de l'exercice 2003, a été financée par des emprunts d'environ 450 millions de dollars et par des capitaux propres additionnels de 190 millions de dollars provenant du gouvernement du Canada.

Total des prêts en cours par rapport aux emprunts

au 31 mars *(en millions de $)*

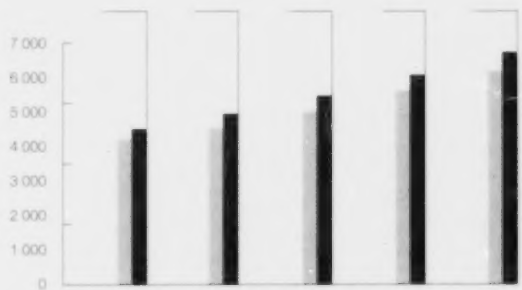

	1999	2000	2001	2002	**2003**
Prêts	4 501	4 903	5 412	6 071	**6 715**
Emprunts	4 223	4 483	4 949	5 597	**6 174**

*Des actions sont détenues par des personnes visées à l'article 33 de la *Loi sur la BDC* dans Toon Boom Technologies Inc., un placement de 3,4 millions de dollars, et dans Alliance Medical Inc., un prêt de 281 000 $.

Les immobilisations, qui totalisent 34 millions de dollars, sont constituées du mobilier, des améliorations locatives et des investissements dans les technologies de l'information qui ont été capitalisés, après amortissement.

Les autres éléments d'actif de 373 millions de dollars comprennent les gains non réalisés et les sommes à recevoir de 303 millions de dollars sur les instruments financiers dérivés. Ces gains non réalisés doivent être constatés dans le bilan en vertu du chapitre 3860 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et sont compensés par des pertes non réalisées de 179 millions de dollars et des intérêts courus sur emprunts de 85 millions de dollars.

Avoir de l'actionnaire : À la clôture de l'exercice, le total de l'avoir de l'actionnaire s'établissait à 1 170 millions de dollars et comprenait une hausse de 20 millions de dollars des bénéfices non répartis après déduction des dividendes ainsi qu'une somme additionnelle de 190 millions de dollars sous forme d'actions ordinaires. Ce capital de base permettra à la Banque d'accroître son soutien à la petite entreprise en réponse à ses besoins grandissants. Au cours de l'exercice 2003, la BDC a adopté une nouvelle politique concernant le dividende sur ses actions ordinaires. Ce dividende est calculé au moyen d'une formule qui tient compte de la performance financière de la BDC et s'applique uniquement aux « nouvelles » actions ordinaires émises après l'exercice 2002.

Pour le septième exercice de suite, la BDC a déclaré un dividende payable au gouvernement du Canada. Pour l'exercice 2003, ce dividende s'est élevé à 12,2 millions de dollars, ce qui porte le total des dividendes versés par la Banque depuis l'exercice 1997 à 67,1 millions de dollars.

De plus, compte tenu des résultats de la BDC pour l'exercice 2003, un dividende ordinaire de 0,4 million de dollars sera versé et comptabilisé à l'exercice 2004.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2003, la Banque a exercé ses activités dans le respect des limites prescrites par la *Loi sur la BDC*. À la clôture de l'exercice, le ratio d'endettement était de 5,3:1.

Rendement du capital-actions ordinaire

Le rendement du capital-actions ordinaire pour l'ensemble des activités a reculé pour être ramené de 5,7 % en 2002 à 2,7 % pour l'exercice 2003 et est inférieur à l'objectif à long terme de 5,5 % fixé par la Banque en raison des pertes subies au chapitre des activités de capital de risque. Pris séparément, le rendement du capital-actions ordinaire des Prêts et du Groupe-conseil s'est établi à 16,5 % pour l'exercice 2003, contre 15,1 % pour l'exercice 2002.

Rendement du capital-actions ordinaire
Prêts et GC par rapport à Capital de risque

pour l'exercice terminé le 31 mars *(pourcentage)*

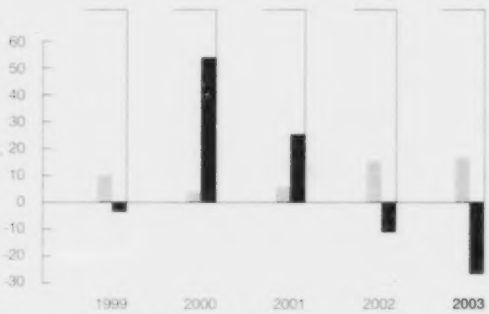

	1999	2000	2001	2002	2003
Prêts et GC	9,9	3,7	5,5	15,1	**16,5**
Capital de risque	(3,8)	54,1	25,2	(11,6)	**(27,0)**
Total – Banque	6,4	18,7	12,6	5,7	**2,7**

COMMENTAIRES RELATIFS AU PLAN D'ENTREPRISE

Activités de prêt — Comparaison par rapport au Plan d'entreprise de l'exercice 2003

Les autorisations de prêt ont atteint 2,032 milliards de dollars et ont surpassé le Plan d'entreprise de 23 % ce qui, après déboursement, s'est traduit par un portefeuille de 6,7 milliards de dollars, supérieur à l'objectif de 6,5 milliards de dollars prévu dans le Plan d'entreprise. Le niveau prévu des autorisations était quelque peu conservateur du fait qu'il avait été établi dans la foulée des événements du 11 septembre et qu'il tenait compte de l'incertitude ambiante. Rétrospectivement, les Prêts ont bénéficié durant l'exercice 2003 du climat économique favorable qui a alimenté une demande de financement soutenue au Canada et a permis d'obtenir un rendement des prêts du portefeuille supérieur aux prévisions.

Malgré l'accroissement du portefeuille, les provisions pour pertes sur prêts ont été inférieures de 17 millions de dollars à ce que prévoyait le Plan d'entreprise et se sont établies à 98 millions de dollars. Cela dénote une amélioration de la performance en matière de crédit dans un contexte économique favorable. La Banque a continué de se montrer prudente dans l'établissement des provisions pour pertes. Le ratio de la provision générale a été maintenu au niveau prévu dans le Plan d'entreprise, alors que la provision spécifique a légèrement baissé.

Les frais d'exploitation et d'administration ont été soumis à un contrôle serré et se sont établis à 176 millions de dollars, soit 4 millions de dollars de moins que le montant prévu dans le Plan d'entreprise. La productivité des employés s'est manifestement améliorée dans la mesure où la hausse du volume d'affaires a été prise en charge par un effectif essentiellement inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Les effets positifs liés à l'accroissement du portefeuille se sont fait sentir sur les résultats et la Banque a dégagé un solide bénéfice net de 94 millions de dollars, comparativement aux 63 millions de dollars prévus dans le Plan d'entreprise.

Perspectives du Plan d'entreprise de l'exercice 2004

La Banque entrevoit que l'exercice 2004 sera lui aussi excellent. Les autorisations de prêt devraient se chiffrer à 2,1 milliards de dollars et porter le portefeuille à 7,4 milliards de dollars, cependant que l'accroissement du risque nécessitera probablement des provisions pour pertes de 120 millions de dollars, comparativement à 98 millions de dollars pour l'exercice 2003. L'effectif devra être renforcé dans une certaine mesure pour répondre à l'intensification de la demande, et les coûts des régimes de retraite grimperont selon toute vraisemblance de quelque 11 millions de dollars. On prévoit que les frais d'exploitation passeront à 200 millions de dollars. De son côté, le bénéfice net devrait conserver sa vigueur et s'établir à 90 millions de dollars.

Capital de risque — Comparaison par rapport au Plan d'entreprise de l'exercice 2003

Malgré la piètre performance des marchés publics, les activités de placement ont maintenu une bonne cadence durant l'exercice et la Banque a autorisé au total des placements directs de 93 millions de dollars, ce qui est conforme aux prévisions de 90 millions de dollars contenues dans le Plan d'entreprise. Par contre, la somme de 50 millions de dollars inscrite au titre de la réduction de la valeur comptable des placements est nettement plus élevée que les 15 millions de dollars prévus dans le Plan d'entreprise, même s'il convient de souligner que le portefeuille de la BDC a raisonnablement bien maintenu sa valeur par rapport au reste de l'industrie. Les frais d'exploitation, qui se sont élevés à 12 millions de dollars, ont été inférieurs de 2 millions de dollars à ce que prévoyait le Plan d'entreprise, et la perte nette de 59,5 millions de dollars a été supérieure aux prévisions qui la situaient à un million de dollars.

Perspectives du Plan d'entreprise de l'exercice 2004

Le Plan d'entreprise prévoit que le rendement financier du secteur du Capital de risque sera semblable à celui de l'exercice 2003 avec des autorisations totalisant 97 millions de dollars, des revenus de 6 millions de dollars, des réductions de la valeur comptable des placements qui pourraient atteindre 26 millions de dollars et une perte nette de 34 millions de dollars. Le Plan d'entreprise anticipe également des investissements additionnels de 25 millions de dollars dans les fonds spécialisés et un engagement de 50 millions de dollars dans un fonds de fonds. On s'attend toutefois à ce que le rendement du Capital de risque s'améliore au cours de la période de planification quinquennale et à ce que le bénéfice net atteigne jusqu'à 50 millions de dollars dans la dernière année de la période de planification.

GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Aperçu

De saines pratiques de gestion des risques sont élaborées afin d'aider la BDC à atteindre ses objectifs et à mettre en œuvre ses stratégies conformément à son mandat. La Banque dispose de processus bien établis pour l'évaluation et la gestion des risques liés à ses activités. Les risques généraux sont regroupés en trois grandes catégories : le risque de crédit, le risque du marché et le risque opérationnel. Lorsqu'elle prend des décisions opérationnelles majeures, la BDC tient compte de l'ensemble des risques liés à ses activités. Par exemple, l'automne dernier, la direction et le conseil d'administration ont approuvé une stratégie d'affaires baptisée « Le risque, une opportunité », qui vise l'augmentation du risque assumé à l'égard des clients œuvrant sur des marchés ciblés. L'analyse qui a orienté et soutenu l'élaboration de cette stratégie a été effectuée dans l'optique d'une vision intégrée de tous les risques liés à nos activités.

de la vice-présidente exécutive, Gestion intégrée du risque et des ressources, se concentre sur le portefeuille de prêts et les positions de la Banque en matière d'actif et de passif, soutenant ainsi la gestion des risques auxquels sont exposés les principaux groupes opérationnels, à savoir les Prêts, le Capital de risque, la Gestion du risque de crédit, la Trésorerie et autres.

Le **Comité de gestion de l'actif et du passif,** qui compte dans ses rangs des membres de la haute direction de la BDC, et la fonction de gestion du risque de crédit de la Banque passent périodiquement en revue les politiques régissant le risque de crédit, le risque du marché et le risque de liquidité lié aux activités de la Banque. Les politiques du Comité sont approuvées par le conseil d'administration et permettent de s'assurer que les risques financiers sont gérés de façon responsable afin de préserver l'actif de la Banque. Grâce à ces politiques, la Banque veille au respect des directives en matière

Gestion des risques — structure et attributions

CONSEIL D'ADMINISTRATION

> Approuve les politiques relatives aux risques, le degré de risque désiré et les stratégies connexes
> S'assure que le cadre de gestion et de maîtrise des risques est efficace
> Passe en revue le risque du portefeuille et les principaux risques de même que les plans de gestion connexes
> S'assure de la suffisance du capital

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

> Établit le cadre de gestion et de maîtrise des risques
> Détermine les risques, les évalue, les atténue, les mesure et en fait rapport
> Recense les principaux risques et met en œuvre des plans d'action appropriés
> Recommande des politiques et des stratégies de gestion des risques
> Désigne les responsables des risques, définit leurs tâches et répartit les ressources

COMITÉ DE GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Supervise les activités de financement de la Trésorerie et assure la conformité aux politiques relatives aux risques, y compris l'appariement des actifs et des passifs

COMITÉ DU CRÉDIT

Examine et autorise les prêts importants ou les recommande au Bureau du conseil de la Banque

CONSEIL DE STRATÉGIE D'AFFAIRES

> Définit les marchés cibles et les lacunes du marché
> Intègre la gestion des projets touchant la gestion du risque de crédit et l'exploitation

PERSPECTIVES DU PORTEFEUILLE

Examine les concentrations du portefeuille de prêts, la migration des risques et la qualité des prêts, et recommande les mesures à prendre

Régie d'entreprise : Le conseil d'administration a récemment passé en revue ses pratiques en matière de régie d'entreprise, et ces dernières ont été jugées conformes aux meilleures pratiques. Il a aussi examiné les dix principaux risques de la Banque. Un plan triennal continu énumère les actions et initiatives proposées par la direction pour appuyer la gestion de ces risques. La direction informe régulièrement le conseil d'administration des divers risques auxquels la Banque est exposée. L'équipe de la haute direction est responsable de l'ensemble des risques, mais un Groupe de gestion du risque du portefeuille, relevant directement

de gestion des risques financiers émises par le ministère des Finances à l'intention des sociétés d'État.

Chaque trimestre, la haute direction participe à une rencontre sur les **perspectives du portefeuille** pour passer en revue les tendances relatives au portefeuille de prêts, les indicateurs de risque, la concentration des prêts, les études du portefeuille et les évaluations de la qualité des prêts. Les rapports examinés lors de ces rencontres et les décisions qui sont recommandées constituent le fondement des actions de la direction et de

Le **Conseil de stratégie d'affaires** de la BDC examine constamment les liens entre solutions d'affaires, degré de risque désiré et outils d'évaluation des risques de crédit. Ces liens sont améliorés ou révisés, si nécessaire, dans le but de mieux répondre aux besoins des clients et aux objectifs de la Banque en matière de risque. Par conséquent, le Conseil de stratégie d'affaires joue un rôle d'intégration des risques du portefeuille de prêts.

L'**équipe de vérification et d'inspection** de la Banque effectue un examen des succursales et de leurs portefeuilles de prêts afin de déterminer les risques de crédit et d'évaluer la conformité aux politiques et procédures à l'appui des objectifs de la Banque. Soixante-dix pour cent des succursales ayant fait l'objet d'un examen ont obtenu la cote la plus élevée.

Gestion du capital : À titre de prêteur complémentaire, la BDC vise délibérément des risques de crédit plus élevés que ceux de la majorité des institutions financières du secteur privé. À ce titre, elle a besoin de bénéfices suffisants non seulement pour compenser ces risques et maintenir des capitaux permettant de couvrir les pertes prévues et imprévues, mais aussi pour augmenter son capital afin de pouvoir accroître son portefeuille en offrant du financement additionnel aux entrepreneurs. La philosophie qui sous-tend la gestion du capital de la BDC consiste à maximiser l'objectif de son actionnaire, qui est de soutenir des entreprises actives et en bonne santé financière tout en assurant son indépendance financière pendant toutes les phases des cycles économiques.

La BDC a élaboré un modèle de « capital économique » fondé sur sa propre expérience et sur les meilleures pratiques de l'industrie afin de mesurer et de surveiller la suffisance du capital. Ce modèle permet de mesurer le capital requis pour éponger les pertes prévues et imprévues liées au risque de crédit de même qu'au risque du marché et au risque opérationnel. La suffisance du capital est gérée de façon à garantir la conformité au ratio dettes-capitaux propres de 12:1 dicté par la *Loi sur la BDC*. Les besoins en capitaux pour la croissance future sont examinés chaque année par la direction, le conseil d'administration et l'actionnaire au moment de l'élaboration du Plan d'entreprise, dans le contexte des objectifs de croissance et de tolérance au risque.

Pour assurer la suffisance de son capital, la Banque exerce également ses activités en respectant certains ratios d'endettement selon les diverses catégories de financement :

Activités de prêt commercial	10:1
Financement subordonné	4:1
Capital de risque	1:1

RISQUE DE CRÉDIT

Gestion des risques liés au portefeuille de prêts

Risque de crédit lié aux prêts : *Le risque de crédit lié aux prêts est le risque de perte financière en cas de défaut à l'égard d'un prêt.* En vertu de son mandat, la Banque est tenue d'accorder des prêts à un segment du marché national des prêts commerciaux qui présente des risques élevés. Étant donné que le portefeuille comprend un volume disproportionné de petits prêts, il n'est pas possible d'attribuer les cotes de crédit des agences de notation indépendantes. Par conséquent, les décisions en matière de crédit reposent sur l'évaluation du crédit de clients semblables d'après l'expérience de la BDC. Ces décisions d'affaires sont étayées par les politiques et les méthodes ainsi que par des outils d'évaluation du risque. Tous les prêts sont évalués à l'intérieur d'un cadre d'évaluation du risque étroitement lié à un outil de tarification des risques. La cote de risque constitue la base de l'analyse-rédaction et de la gestion de tous les prêts qui composent le portefeuille. Des rapports sont présentés couramment à la direction et au conseil d'administration. Les décisions en matière d'analyse-rédaction sont décentralisées en plus d'être soumises à une vérification et à un examen indépendants.

Risque lié à l'environnement : *Le risque lié à l'environnement est le risque de perte financière relié à un prêt présentant un problème environnemental imprévu ou mal géré.*

La BDC dispose d'un processus bien défini pour le recensement et l'évaluation des risques liés à l'environnement au moment de l'autorisation d'un prêt, de même que d'un processus de surveillance destiné à garantir que les risques potentiels liés à l'environnement demeurent suivis et gérés correctement pendant toute la durée du prêt.

Gestion du portefeuille de prêts

Un nouveau système de gestion du portefeuille a été adopté cette année afin de fournir à la Banque une information hebdomadaire sur cinq indicateurs de risque clés pour les nouveaux prêts et neuf indicateurs de rendement du portefeuille. Le système permet à la direction de déceler rapidement les tendances. Les indicateurs de risque sont suivis par industrie, secteur géographique, solution d'affaires, taille du prêt ou toute combinaison de ces facteurs. Des rapports d'exception permettent à la direction de mettre l'accent sur les mesures correctives requises.

Stratégies relatives au portefeuille

Le Conseil de stratégie d'affaires analyse les données et recommande des stratégies relatives au portefeuille. Composé de représentants de différents services de la Banque, dont l'Exploitation, le Marketing, la Gestion du risque du portefeuille et la Gestion du risque de crédit, il a accès à une vision équilibrée et intégrée des stratégies à la fois à l'égard du marché et du risque. Dans l'exercice de ses attributions, le Conseil appuie l'équipe de la haute direction et le conseil d'administration dans la définition des lacunes du marché et la mise en œuvre des stratégies relatives au portefeuille et au marché.

Prêts douteux

Un groupe spécial des Prêts gère les comptes douteux ou qui risquent de le devenir par suite d'une conjoncture difficile sur le marché. Malgré une augmentation importante du volume des prêts, les prêts douteux totalisaient 281 millions de dollars en mars 2003, comparativement à 268 millions de dollars un an plus tôt. La provision spécifique pour créances irrécouvrables de 96 millions de dollars devrait être suffisante pour couvrir le risque de perte net relatif à ces prêts.

Au 31 mars 2003, une provision générale de 331 millions de dollars a été constituée conformément à la méthodologie de la Banque : cette provision est jugée suffisante pour couvrir les pertes non identifiées qui existaient dans le portefeuille de prêts rentables de la BDC, lequel totalisait 6,4 milliards de dollars au 31 mars 2003.

Risque de concentration du portefeuille de prêts : *Le risque de concentration renvoie à la possibilité que plusieurs prêts ou plusieurs emprunteurs fassent défaut en même temps.* Au sein de l'économie canadienne, le portefeuille de prêts de la Banque est bien diversifié, tant sur le plan géographique que par secteur d'activité.

Risque de crédit pour la Trésorerie

Placement des liquidités : *Le risque lié au placement des liquidités est que la qualité de la contrepartie se détériore pendant la période couverte par la transaction, entraînant une perte.*

La principale responsabilité de la Trésorerie à l'égard de la gestion des liquidités est de s'assurer que la BDC est en mesure de satisfaire à ses obligations de paiement dans les délais voulus et avec efficience. La BDC a une politique bien définie en matière de liquidités et de placements. L'application de cette politique est suivie quotidiennement par le Groupe de gestion du risque du portefeuille. Dans ce contexte, des limites sont fixées quant au profil de financement et d'investissement du portefeuille de liquidités, et des niveaux minimum/maximum de liquidités sont calculés à partir des sorties de fonds nettes prévues, ce qui permet de couvrir les risques liés aux paiements et aux engagements. La politique énonce des directives claires sur les contreparties, qui sont toutes cotées au-delà de A-. Au 31 mars 2003, 92 % des placements en liquidités de la Banque venaient à échéance dans les trois mois.

Risque lié à l'encaisse, aux placements à court terme et aux valeurs mobilières

au 31 mars 2003 *(en millions de $)*

	Durée jusqu'à l'échéance		
Cote de crédit*	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans
AAA	134,9	0,0	0,0
AA- à AA+	316,3	7,7	56,2
A à A+	279,5	0,0	0,0
Total	730,7	7,7	56,2

* Attribuée par des agences de notation réputées.

Ratio de liquidité

au 31 mars

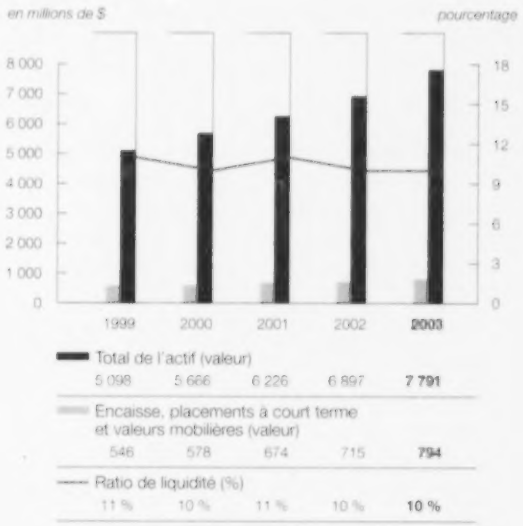

	1999	2000	2001	2002	2003
Total de l'actif (valeur)	5 098	5 666	6 226	6 897	**7 791**
Encaisse, placements à court terme et valeurs mobilières (valeur)	546	578	674	715	**794**
Ratio de liquidité (%)	11 %	10 %	11 %	10 %	**10 %**

Instruments dérivés : *Le risque d'émetteur/de contrepartie désigne le risque de non-exécution de la part d'une contrepartie et la possibilité de défaut d'un actif de trésorerie ou d'une opération de transfert des risques telle qu'un instrument dérivé.*

La Banque a établi des limites de crédit en vertu de sa politique sur le risque de crédit lié à la contrepartie pour surveiller et gérer le risque de crédit associé aux instruments dérivés. Le risque de crédit lié à la contrepartie existe lorsque la valeur au marché des instruments dérivés est positive. La Banque a signé des accords-cadres de l'ISDA *(International Swaps and Derivatives Association)* avec les contreparties à un instrument dérivé, conformément à la pratique en vigueur dans l'industrie. Au cours de l'exercice, les accords ISDA ont été renouvelés pour inclure une annexe de soutien du crédit qui définit le montant minimum d'une garantie permettant de protéger la Banque contre les risques comme une décote potentielle associée à une contrepartie. Cette annexe a aussi pour objet d'atténuer les risques de crédit liés à une augmentation de l'évaluation à la valeur du marché.

Risque de crédit lié à la contrepartie

au 31 mars 2003 *(en millions de $)*

	Durée jusqu'à l'échéance			
	Risque brut			
Cote de crédit*	Moins de un an	De 1 an à 3 ans	3 ans et plus	Risque net**
AAA	0,0	0,0	0,0	0,0
AA- à AA+	0,0	6,3	85,6	75,3
A à A+	19,7	6,6	71,3	9,6
Total	19,7	12,9	156,9	84,9

* Attribuée par des agences de notation réputées.
** Après effet des accords généraux de compensation et de la garantie détenue par la Banque.

RISQUE DU MARCHÉ

Le risque du marché est le risque que la valeur des actifs, des passifs ou d'autres instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours du marché.

Le risque du marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de liquidité et le risque de fluctuation des cours des valeurs mobilières.

La BDC obtient les fonds dont elle a besoin pour ses activités de financement en émettant des instruments du marché monétaire, des papiers commerciaux et des billets à long terme sur le marché financier. La Banque contrôle et gère les risques du marché associés à ces activités d'emprunt. Les risques du marché, dont ceux liés aux taux de change, aux cours des valeurs mobilières, aux prix des marchandises ou à d'autres facteurs de risque potentiels découlant des activités de financement sont couverts par la Banque au moment de la transaction. Le risque du marché résiduel se limite strictement au risque de taux d'intérêt canadiens.

Risque de taux d'intérêt : *Le risque de taux d'intérêt réside dans la possibilité que les fluctuations des taux du marché entraînent une perte de la valeur d'instruments financiers.*

Le risque de taux d'intérêt survient lorsqu'un passif est réglé ou renégocié à une date future qui ne compense pas l'actif qu'il finance. La Banque utilise des stratégies d'emprunt et des instruments dérivés pour minimiser ces différences.

Le graphique qui suit illustre la position de la Banque au 31 mars 2003 en ce qui a trait à l'écart de taux d'intérêt entre les actifs de prêt et les passifs, après avoir pris en compte l'incidence des instruments dérivés. Comme on peut le constater, puisque les avoirs productifs d'intérêt dépassent les passifs de même durée, le risque a été réduit au minimum.

Écart de sensibilité des éléments d'actif et de passif aux variations des taux d'intérêt

au 31 mars *(en millions de $)*

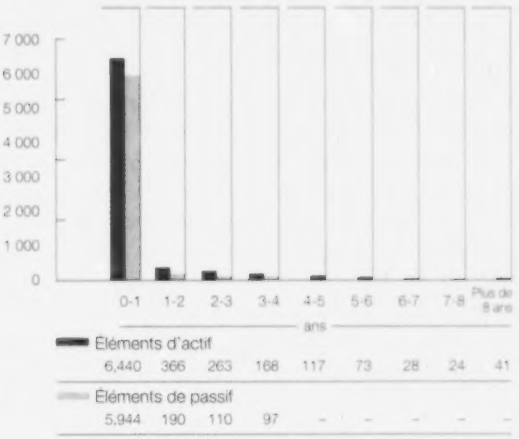

La politique de gestion des risques du marché de la Trésorerie contient des directives sur la gestion proactive des risques du marché résultant des fluctuations potentiellement défavorables des taux d'intérêt.

L'objectif de cette politique est de réduire au minimum l'instabilité du revenu net d'intérêts et de la valeur économique. À ce titre, la politique établit les contrôles et limites suivants afin de garantir un appariement approprié entre, d'une part, le portefeuille de prêts de la Banque et, d'autre part, l'avoir et les emprunts requis.

- Sensibilité de la valeur économique de l'avoir de l'actionnaire par la mesure de la durée et de la valeur à risque. À cette fin, la Banque applique un intervalle de confiance de 99 % et utilise des données historiques couvrant une période d'un an.
- Test de sensibilité extrême portant sur la variabilité du revenu net d'intérêts prévu pour les douze mois suivants, fondé sur une fluctuation de 2 % des taux d'intérêt.

Risque de change : *Les fluctuations des devises comparativement à la monnaie nationale peuvent entraîner une perte de valeur.*

Les actifs de prêt sont maintenus en dollars canadiens tandis que les emprunts contractés en devises sont entièrement couverts en dollars canadiens au moment de la transaction, au moyen de swaps croisés et de contrats de change à terme.

Placements de capital de risque : De par leur nature, les placements de capital de risque comportent des risques élevés. Le rendement du portefeuille de placements dépend de la manière dont l'investisseur se dessaisit des placements fructueux. Ces placements peuvent être réalisés dans des sociétés fermées ou sur les marchés financiers publics qui sont fortement tributaires du cours des valeurs mobilières. La Banque réduit ce genre de risque au moyen d'évaluations prudentes, de syndicats de placement et d'un suivi régulier, et elle se dessaisit de ses placements de façon échelonnée, en tenant compte de la conjoncture du marché et des restrictions qui s'appliquent à ce type de transactions. Au cours de l'exercice, le Groupe du capital de risque a effectué un examen des principaux risques qui a amené la direction à se concentrer davantage sur des risques et occasions spécifiques.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est le risque de pertes imputables à une erreur humaine, à une défaillance des processus ou à une panne des systèmes, ou à des événements graves mais peu fréquents, comme des catastrophes naturelles.

La Banque a un cadre de contrôle interne bien défini, composé de systèmes et de processus, sur lequel elle s'appuie pour effectuer ses transactions d'affaires. Des politiques et des procédures exhaustives régissent le traitement de l'information, les activités de prêt, la gestion des ressources humaines et les autres fonctions opérationnelles cruciales. Dans le cadre de l'examen des dix principaux risques, la Banque élabore des plans d'action axés sur le risque opérationnel.

La Banque s'est dotée d'un processus exhaustif de planification de la reprise des activités pour assurer la continuité de ses principales fonctions d'affaires en cas de catastrophe. Ce processus a été mis à l'essai avec succès au cours de l'exercice, et la Banque continue de revoir et d'améliorer la planification des mesures d'urgence.

La Banque gère les risques associés aux défaillances techniques et aux pannes des systèmes de télécommunication à l'aide de programmes de remplacement du matériel informatique et de l'équipement. Des procédures de contrôle et de sécurité sont en place pour assurer le respect des normes sur la protection de la vie privée ainsi qu'une gestion précise et efficace de l'information.

La Banque possède un plan de formation et de perfectionnement complet à l'intention du personnel, et elle planifie de façon dynamique la succession aux postes clés. Cette méthode est soutenue par une « culture de l'éthique » qui prend appui sur le Code de conduite et qui relève du bureau de l'ombudsman. Outre le Code de conduite, qui traite notamment des conflits d'intérêts, du respect de la vie privée et des critères de professionnalisme, la BDC a instauré des exigences de déclaration des contacts de la part d'administrateurs, de sénateurs, d'élus et de leurs représentants.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Banque de développement du Canada ont été dressés et présentés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. L'information qu'ils contiennent comprend normalement des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel respecte le contenu des états financiers.

La direction est responsable de la justesse, de l'objectivité et de la qualité des états financiers ainsi que des systèmes comptables dont ils émanent. À cette fin, elle maintient un système de contrôle interne destiné à donner l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que les biens de la Banque sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. Le système de contrôle interne est complété par une revue périodique des différents aspects des opérations de la Banque effectuée par le personnel de la vérification interne et celui de l'inspection. De plus, le vice-président, Vérification et inspection et les vérificateurs externes ont plein et libre accès au Comité de la vérification du conseil d'administration, dont le rôle est de surveiller et d'examiner le contrôle interne exercé par la direction et les responsabilités de celle-ci en matière de présentation de l'information financière. Il incombe au conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité de la vérification dont les membres sont des administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque, d'examiner et d'approuver les états financiers annuels vérifiés.

Les vérificateurs externes de la Banque, KPMG s.r.l., comptables agréés, et le vérificateur général du Canada ont vérifié les états financiers de la Banque et leur rapport indique l'étendue de leur vérification et leur opinion sur les états financiers.

Le président et chef de la direction,
Michel Vennat

Le premier vice-président, Finance et chef des finances,
Alan B. Marquis

Montréal, Canada
Le 23 mai 2003

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au ministre de l'Industrie

Nous avons vérifié le bilan de la Banque de développement du Canada au 31 mars 2003 et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 mars 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations de la Banque, dont nous avons eu connaissance au cours de notre vérification des états financiers, ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Banque de développement du Canada* et aux règlements administratifs de la Banque.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 23 mai 2003

La vérificatrice générale du Canada,
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
Le 23 mai 2003

BILAN

au 31 mars (en milliers de dollars)

	2003	2002
ACTIF		
Encaisse et placements à court terme (note 3)	730 717 $	632 441 $
Valeurs mobilières (note 4)	63 259	82 655
	793 976	715 096
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables (notes 5 et 6)	6 288 636	5 669 513
Placements de capital de risque (note 7)	301 945	271 064
	6 590 581	5 940 577
Immobilisations, déduction faite de l'amortissement cumulé	33 712	28 912
Autres éléments d'actif (note 8)	373 090	212 619
	406 802	241 531
TOTAL DE L'ACTIF	7 791 359 $	6 897 204 $
PASSIF ET AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Créditeurs et charges à payer	56 555 $	52 618 $
Intérêts courus sur emprunts	89 151	129 226
	145 706	181 844
Emprunts (note 9)		
Billets à court terme	3 265 368	3 444 279
Billets à long terme	2 908 520	2 152 764
	6 173 888	5 597 043
Autres éléments de passif (note 10)	301 748	157 997
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 11)	788 400	598 400
Surplus d'apport	27 778	27 778
Bénéfices non répartis	353 839	334 142
Passif éventuel et engagements (note 16)	1 170 017	960 320
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE	7 791 359 $	6 897 204 $

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante du présent état.

Approuvé par le conseil :

Terry B. Grieve,
Administrateur

Michel Vennat,
Administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2003	2002
Prêts		
Revenu d'intérêts		
Intérêts sur prêts	490 027 $	475 070 $
Intérêts sur valeurs mobilières et placements à court terme	24 747	32 330
	514 774	507 400
Frais d'intérêts	176 618	195 127
Revenu net d'intérêts	338 156	312 273
Provision pour créances irrécouvrables (note 6)	98 000	95 000
Revenu net d'intérêts après provision pour créances irrécouvrables	240 156	217 273
Autres revenus	30 800	28 372
Revenu net d'intérêts avant frais d'exploitation et d'administration	270 956	245 645
Frais d'exploitation et d'administration (note 12)	176 449	165 187
Bénéfice provenant des Prêts	94 507	80 458
Groupe-conseil		
Revenu	18 221	18 189
Frais d'exploitation et d'administration (note 12)	21 363	23 937
Perte provenant du Groupe-conseil	(3 142)	(5 748)
Capital de risque		
Intérêts et dividendes	1 782	3 608
Gains nets réalisés sur les placements	3 752	7 825
Pertes non réalisées sur les placements temporaires	(5 606)	(6 078)
Autres	2 237	3 338
Revenu de placements	2 165	8 693
Réduction de la valeur comptable des placements	50 041	18 948
Perte nette de placements	(47 876)	(10 255)
Frais d'exploitation et d'administration (note 12)	11 609	10 722
Perte provenant du Capital de risque	(59 485)	(20 977)
BÉNÉFICE NET	31 880	53 733
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
Solde à l'ouverture de l'exercice*	334 142	297 126
Dividende sur les actions privilégiées	(12 183)	(16 717)
SOLDE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	353 839 $	334 142 $

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante du présent état.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2003	2002
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	31 880 $	53 733 $
Ajustements en vue de déterminer le flux de trésorerie net :		
Gains nets réalisés sur les placements de capital de risque	(3 752)	(7 825)
Pertes non réalisées sur les placements temporaires de capital de risque	5 606	6 078
Provision pour créances irrécouvrables et réduction de la valeur comptable des placements de capital de risque	148 660	114 558
Amortissement des immobilisations	8 977	10 355
Variation des actifs et passifs liés à l'exploitation :		
Variation des intérêts à recevoir sur les prêts	(1 201)	1 616
Variation des intérêts courus sur les emprunts	(21 225)	(16 552)
Ajustement de conversion sur les emprunts et les valeurs mobilières	(54 520)	(84 337)
Variation nette des gains non réalisés et des sommes à recevoir sur les instruments financiers dérivés	(149 282)	63 133
Variation nette des pertes non réalisées et des sommes à payer sur les instruments financiers dérivés	123 672	(12 782)
Variation nette des autres éléments d'actif et de passif	(1 315)	(4 330)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	87 500	123 647
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des valeurs mobilières	15 342	(13 707)
Variation nette des titres acquis en vertu d'ententes de revente	89 823	6 201
Décaissements sur prêts	(2 141 799)	(1 868 894)
Décaissements sur placements de capital de risque	(102 254)	(102 547)
Remboursements sur prêts	1 425 877	1 157 019
Produit de la vente de placements de capital de risque	19 478	20 642
Acquisition nette d'immobilisations	(13 777)	(6 949)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(707 310)	(808 235)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de billets à long terme	1 472 654	798 945
Remboursement de billets à long terme	(729 965)	(943 271)
Variation nette des billets à court terme	(107 270)	875 445
Produit de l'émission d'actions ordinaires	190 000	–
Dividende payé sur les actions privilégiées	(17 510)	(13 844)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	807 909	717 275
Augmentation nette des espèces et des quasi-espèces	188 099	32 687
Espèces et quasi-espèces à l'ouverture de l'exercice	467 641	434 954
Espèces et quasi-espèces à la clôture de l'exercice (note 3)	655 740 $	467 641 $
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Montant des intérêts payés durant l'exercice	197 843 $	211 679 $

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante du présent état.

1. LOI CONSTITUTIVE, OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974 sous la dénomination de Banque fédérale de développement, laquelle a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque appartient entièrement au gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Les objectifs de la Banque sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, surtout les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un large éventail de services financiers et de services de consultation complémentaires à ceux des institutions financières commerciales. La Banque offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui lui permettent de répondre aux besoins courants des PME et d'obtenir un rendement du capital investi approprié, qui sert en retour à l'avancement de ses activités.

Pour financer ces objectifs, la Banque émet des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* permet également à la Banque d'émettre des instruments hybrides de capital grâce auxquels elle peut répondre aux besoins de capitaux croissants des petites et moyennes entreprises canadiennes. Sa Majesté ne pourrait être tenue du paiement des montants dus aux termes de tels instruments de capital.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. À ce titre, la direction est tenue de faire des estimations et de formuler des hypothèses qui influent sur les montants et les autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Les résultats pourraient, par conséquent, différer de ces estimations. Les principales estimations portent, entre autres, sur la provision cumulée pour créances irrécouvrables, sur la réduction de la valeur comptable et sur la présentation des justes valeurs des placements de capital de risque. Si les circonstances ou la conjoncture économique qui sous-tendent ces estimations venaient à changer, cela pourrait modifier considérablement les jugements posés par la direction. Les principales conventions comptables adoptées pour la préparation des états financiers sont résumées ci-après.

Valeurs mobilières

Les titres de créance sont comptabilisés au coût après amortissement des primes et des escomptes, lesquels sont amortis sur toute la période jusqu'à l'échéance. Lorsqu'un titre a subi une perte de valeur durable, la valeur comptable du titre en question est réduite en conséquence. Les revenus d'intérêts, les gains et les pertes à l'aliénation et les rajustements effectués pour comptabiliser la perte de valeur durable sont inclus dans les revenus.

Prêt

Les prêts sont comptabilisés à leur montant en principal, incluant les intérêts courus à recevoir, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables. L'intérêt sur les prêts est inscrit à titre de revenu d'intérêts, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf pour les prêts qui sont considérés comme douteux.

Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Lorsqu'un prêt devient douteux, la constatation du revenu d'intérêts cesse et l'intérêt couru antérieurement qui n'a pas été payé fait l'objet d'une contrepassation. Tout intérêt reçu sur un prêt douteux est appliqué à la valeur comptable du prêt, à moins que celui-ci ne soit entièrement garanti et qu'il ne nécessite pas de provision spécifique, auquel cas le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Dans le cas des prêts douteux mesurés en fonction des flux de trésorerie futurs prévus, comme il est expliqué au paragraphe intitulé *Provision cumulée pour créances irrécouvrables*, l'augmentation de la valeur actualisée attribuable au passage du temps est inscrite à titre de revenu d'intérêts.

Provision cumulée pour créances irrécouvrables

La provision cumulée pour créances irrécouvrables est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les créances irrécouvrables qui existent dans le portefeuille de la Banque. Elle reflète les meilleures estimations de la direction quant aux pertes qui existent dans le portefeuille de la Banque à la date du bilan. La provision cumulée pour créances irrécouvrables est augmentée de la provision annuelle, laquelle est imputée aux résultats, et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements.

La provision cumulée pour créances irrécouvrables comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les provisions spécifiques sont constituées pour chaque prêt douteux individuel. La valeur comptable d'un prêt douteux est ramenée à sa valeur de réalisation estimative en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt ou, lorsque le montant des flux de trésorerie ne peut être déterminé de manière raisonnable, en utilisant la juste valeur estimative de tout bien donné en garantie, déduction faite des coûts de réalisation. Les provisions initiales ainsi que tout changement subséquent à celles-ci sont imputés à la provision pour créances irrécouvrables à titre d'ajustement de la provision spécifique pour les prêts douteux.

La provision générale représente la meilleure estimation de la moins-value probable imputable à la détérioration de la qualité du crédit du reste du portefeuille de prêts pour laquelle il n'est pas encore possible d'établir des provisions spécifiques. Le montant de la provision générale est estimé en se fondant sur les pertes passées ainsi que sur l'appréciation par la direction de l'incidence de la conjoncture économique sur les activités de prêt, des pertes sur prêts récentes et des tendances quant à la qualité du crédit du portefeuille de prêts.

Placements de capital de risque

Les placements de capital de risque sont comptabilisés au coût et, en conséquence, l'intérêt et les dividendes sont inclus dans le revenu lorsqu'ils sont reçus. Les investissements dans des fonds de capital de risque et de capital de prédémarrage sur lesquels la Banque exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sont comptabilisés respectivement selon la méthode de la consolidation proportionnelle ou la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. En vertu de ces méthodes, la Banque comptabilise sa quote-part des revenus et des dépenses de ces fonds. Les gains ou les pertes enregistrés à la vente des placements sont comptabilisés dans le revenu au moment où ils sont réalisés. Toutefois, lorsqu'un placement subit une baisse de valeur permanente, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette diminution.

La contrepartie autre qu'en espèces reçue à la vente des placements est présentée en tant que placements temporaires à l'intérieur des placements de capital de risque et comptabilisée selon la valeur à la date de la vente du placement de capital de risque ou selon la valeur marchande courante à la date du bilan, la valeur la moins élevée étant retenue.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire :

Matériel informatique et logiciels	de 3 à 7 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Améliorations locatives	sur la durée du bail, maximum de 15 ans

Primes, escomptes et frais d'émission de titres d'emprunt

Les primes, les escomptes et les frais relatifs à l'émission de titres d'emprunt sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de chaque émission et imputés aux frais d'intérêts.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens pour l'exercice.

Tous les gains et pertes de change sont inclus dans la détermination du bénéfice net de l'exercice.

Instruments financiers dérivés

La Banque détient des instruments financiers dérivés aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque lié au marché boursier découlant des positions figurant au bilan. Selon la politique de la Banque, elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. La Banque a élaboré une documentation en bonne et due forme concernant toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés à des actifs et des passifs spécifiques figurant au bilan.

Les instruments financiers dérivés, tels les swaps de taux d'intérêt et les contrats de garantie de taux d'intérêt, sont utilisés pour couvrir le risque lié aux taux d'intérêt provenant de la renégociation des actifs et passifs. La Banque désigne ses contrats de couverture des taux d'intérêt comme couvertures des emprunts sous-jacents. Ces instruments dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et les revenus ou les dépenses d'intérêt qui s'y rapportent sont constatés sur la durée de la position couverte à titre d'ajustement aux frais d'intérêts, et sont présentés dans les autres actifs ainsi que dans les intérêts courus sur emprunts.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers dérivés tels les swaps de devises, les swaps croisés, les swaps sur rendement d'actions et les contrats de change à terme sont utilisés pour couvrir le risque lié au change et au marché boursier provenant des emprunts libellés en devises ou liés à des indices boursiers. Les gains et les pertes non réalisés sur conversion de devises et indices boursiers sur ces instruments financiers dérivés sont présentés respectivement dans les autres actifs et autres passifs au bilan et sont constatés aux résultats, compensant ainsi les gains et les pertes sur conversion de devises et indices boursiers correspondants sur les emprunts libellés en devises ou liés aux indices boursiers sous-jacents. La prime ou l'escompte à terme sur les contrats de change à terme est amorti à titre d'ajustement des intérêts débiteurs sur la durée du contrat à terme.

Les primes payées ou reçues à l'égard des instruments financiers dérivés sont reportées et portées par voie d'amortissement aux frais d'intérêts sur la durée des contrats d'instruments dérivés.

Avantages sociaux futurs

La Banque offre des régimes de retraite à prestations déterminées aux employés admissibles. Des évaluations périodiques sont faites par des actuaires indépendants afin d'établir la valeur actualisée des prestations de retraite constituées selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et en se fondant sur les hypothèses les plus probables, selon la direction, quant au rendement prévu des placements du régime, à l'accroissement de la rémunération, à l'âge des employés à la retraite et à d'autres facteurs. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée est fondé sur les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des titres de créance à long terme de qualité.

La charge ou le crédit net au titre des prestations de retraite comprend le coût des prestations de retraite fournies relativement aux services rendus au cours de l'exercice, obtenu par calcul actuariel, les intérêts théoriques sur le passif au titre des prestations de retraite, le revenu prévu à l'égard des actifs des régimes de retraite, d'après une moyenne des valeurs liées au marché, et l'amortissement des gains ou pertes des régimes, des redressements découlant de modifications aux régimes et des soldes transitoires provenant de l'adoption de la politique comptable actuelle. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés.

L'amortissement des gains ou pertes actuariel est constaté dans la charge de l'exercice si le gain actuariel net non amorti ou la perte actuarielle nette non amortie à l'ouverture de l'exercice dépasse 10 % de la valeur de l'obligation au titre des prestations constituées ou 10 % de la juste valeur marchande des actifs des régimes, si ce dernier montant est plus élevé. L'amortissement correspond à l'excédent divisé par la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés actifs.

La Banque offre également des avantages, sous forme d'assurance-vie et d'assurance-maladie, aux retraités admissibles ainsi que d'autres avantages aux employés et retraités, qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en se fondant sur des évaluations actuarielles.

3. ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME

	2003	2002
Soldes des comptes bancaires, déduction faite des chèques non compensés	**(5 187) $**	(694) $
Billets bancaires à court terme	**660 927**	468 335
Espèces et quasi-espèces	**655 740**	467 641
Titres acquis en vertu d'ententes de revente	**74 977**	164 800
	730 717 $	632 441 $

Les billets bancaires à court terme ont des échéances de moins de 90 jours à la date initiale d'acquisition. Dans le cadre de conventions de revente à court terme, la Banque achète des titres et s'engage simultanément à les revendre au prix et au moment définis. Ces transactions, qui sont une forme de placement garanti par la Banque, produisent des revenus d'intérêts sur la durée du placement.

4. VALEURS MOBILIÈRES

	Durée jusqu'à l'échéance			
	À l'intérieur d'un an	De 1 à 3 ans	**2003 Total**	2002 Total
Canada				
Valeur comptable	– $	– $	**– $**	25 879 $
Rendement	– %	– %	**– %**	6,75 %
Juste valeur	– $	– $	**– $**	25 936 $
Institutions financières				
Valeur comptable	7 677 $	55 582 $	**63 259 $**	56 776 $
Rendement	3,28 %	3,23 %	**3,23 %**	2,84 %
Juste valeur	7 677 $	56 201 $	**63 878 $**	57 497 $
Total				
Valeur comptable	7 677 $	55 582 $	**63 259 $**	82 655 $
Rendement	3,28 %	3,23 %	**3,23 %**	4,09 %
Juste valeur	7 677 $	56 201 $	**63 878 $**	83 433 $
Contrats de swap				
Montant nominal de référence	7 600 $	55 000 $	**62 600 $**	78 535 $
Rendement rajusté (1)	3,35 %	3,10 %	**3,13 %**	2,18 %
Des montants libellés en devises sont inclus dans la valeur comptable des titres				
Dollars US - 2002		45 814 $		72 962 $
Dollars US - 2003		20 720 $	**30 388 $**	

(1) Après avoir pris en compte l'effet des instruments dérivés correspondants (voir la note 14).

Tous les titres détenus au 31 mars portent intérêt à taux fixes et ont été émis par des entités canadiennes. Les rendements sont fondés sur les valeurs comptables et sur les taux d'intérêt contractuels redressés pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Le classement des durées à l'échéance est établi selon l'échéance contractuelle du titre. La juste valeur est établie en se fondant sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles, et pourrait ne pas être réalisée à la vente des titres. Si les taux pratiqués sur le marché ne sont pas disponibles, les justes valeurs sont déterminées à partir des cours du marché de titres essentiellement identiques. Le cas échéant, la Banque a conclu des swaps croisés et des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt et le risque de change associés aux titres susmentionnés.

5. PRÊTS

Le tableau qui suit résume les dates de révision ou d'échéance, en prenant les dates les plus proches, ainsi que les taux d'intérêt effectifs des prêts en cours au 31 mars. Les taux d'intérêt effectifs sont calculés selon une moyenne pondérée.

	2003		2002	
Rentables - flottant	**4 777 768 $**	**7,45 %**	3 854 234 $	6,43 %
Rentables - fixe				
Moins d'un an	**534 545**	**8,06 %**	473 370	8,19 %
De 1 à 2 ans	**246 150**	**8,60 %**	439 889	8,50 %
De 2 à 3 ans	**253 176**	**9,12 %**	211 761	9,16 %
De 3 à 4 ans	**174 654**	**9,11 %**	247 302	9,64 %
De 4 à 5 ans	**148 687**	**9,48 %**	162 552	9,34 %
Plus de 5 ans	**299 437**	**8,78 %**	413 633	9,08 %
Rentables	**6 434 417**		5 802 741	
Douteux	**280 928**		267 958	
Total des prêts	**6 715 345**		6 070 699	
Provision cumulée pour créances irrécouvrables				
Générale	**(330 464)**		(300 746)	
Spécifique	**(96 245)**		(100 440)	
	(426 709)		(401 186)	
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables	**6 288 636 $**		5 669 513 $	

Le montant moyen des prêts, déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables, était de 5 959 328 $ en 2003 (5 334 944 $ en 2002).

Les concentrations, par province et territoire, du total des prêts en cours au 31 mars sont illustrées dans le tableau qui suit. La concentration la plus significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients étroitement liés est moins élevée que 1%.

5. PRÊTS (suite)

Répartition géographique	2003		2002	
Terre-Neuve et Labrador	**251 476 $**	**3,8 %**	215 141 $	3,6 %
Île-du-Prince-Édouard	**42 965**	**0,6 %**	42 261	0,7 %
Nouvelle-Écosse	**149 810**	**2,2 %**	128 716	2,1 %
Nouveau-Brunswick	**255 802**	**3,8 %**	223 168	3,7 %
Québec	**2 661 460**	**39,6 %**	2 483 772	40,9 %
Ontario	**2 140 631**	**31,9 %**	1 832 667	30,2 %
Manitoba	**92 715**	**1,4 %**	99 684	1,6 %
Saskatchewan	**107 546**	**1,6 %**	102 522	1,7 %
Alberta	**401 697**	**6,0 %**	354 743	5,8 %
Colombie-Britannique	**562 623**	**8,4 %**	539 734	8,9 %
Yukon	**20 399**	**0,3 %**	20 964	0,3 %
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	**28 221**	**0,4 %**	27 327	0,5 %
Total des prêts en cours	**6 715 345 $**	**100,0 %**	6 070 699 $	100,0 %

6. PROVISION CUMULÉE POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Le tableau qui suit résume l'évolution de la provision cumulée pour créances irrécouvrables au 31 mars :

	2003	2002
Solde à l'ouverture de l'exercice	**401 186 $**	358 154 $
Radiations	**(72 544)**	(49 008)
Revenu d'intérêts provenant de l'augmentation de la valeur attribuable au passage du temps	**(3 671)**	(5 100)
Recouvrements	**3 738**	2 140
	328 709	306 186
Provision pour créances irrécouvrables	**98 000**	95 000
Solde à la clôture de l'exercice	**426 709 $**	401 186 $

7. PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE

La Banque détient un portefeuille de placements de capital de risque orienté vers les sociétés qui occupent une position concurrentielle prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. Les concentrations de placements de capital de risque sont indiquées ci-dessous. La concentration la plus significative pour un même client est de 3,4 % des placements de capital de risque totaux.

	2003		2002	
Secteur d'activité	**Valeur comptable**	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
Biotechnologie/médecine/soins de la santé	**77 601 $**	**71 446 $**	80 692 $	87 418 $
Informatique	**50 889**	**53 782**	49 504	53 028
Fonds de capital de prédémarrage	**20 718**	**17 459**	25 917	39 676
Fonds de capital de risque	**15 929**	**16 281**	7 885	10 495
Électronique	**63 736**	**59 039**	49 707	69 615
Communications	**57 023**	**50 745**	39 257	48 562
Énergie	**6 200**	**6 200**	6 015	6 015
Industrie	**4 400**	**4 806**	3 484	3 890
Consommation et domaines connexes	**2 538**	**2 538**	2 538	2 574
Autres	**2 911**	**5 295**	6 065	6 200
Placements de capital de risque	**301 945 $**	**287 591 $**	271 064 $	327 473 $

(Voir note 13 pour la juste valeur)

Le tableau ci-dessus comprend des placements temporaires totalisant 8 030 $ (13 567 $ en 2002), dont la juste valeur est de 8 200 $ (14 548 $ en 2002). La valeur comptable moyenne des placements en capital de risque était de 292 415 $ en 2003 (247 882 $ en 2002).

7. PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE (suite)

Les placements sont en général détenus pendant 4 à 7 ans. La Banque se départit de ses placements par l'inscription en bourse des actions des sociétés émettrices ou par la vente des actions à d'autres actionnaires ou à des tiers. Les rendements des placements varient d'une année à l'autre en raison du montant des dividendes et des revenus d'intérêts reçus et des dessaisissements effectués, et du moment où ceux-ci sont reçus ou effectués. Le tableau qui suit présente un sommaire du portefeuille de placements de capital de risque selon le genre de placement.

Valeur comptable	2003	2002
Actions ordinaires	119 738 $	121 441 $
Actions privilégiées	151 663	129 879
Débentures	30 544	19 744
Placements de capital de risque	301 945 $	271 064 $

La Banque a investi dans les fonds de capital de prédémarrage T^2C^2 Bio, T^2C^2 Info et Western Technology Seed Fund et dans le Fonds de capital de prédémarrage pour des projets technologiques dans l'Est du Canada, sur lesquels elle exerce un contrôle conjoint. Le tableau ci-dessous illustre la part proportionnelle de l'actif, du passif, des revenus, des dépenses et des flux de trésorerie de ces fonds appartenant à la Banque qui a été comptabilisée.

	2003	2002
Actif à court terme	2 331 $	3 949 $
Placements de capital de risque	17 227	21 581
Autres éléments d'actif	9	13
Passif à court terme	10	15
Revenu de placements	1 556	2 311
Réduction de la valeur comptable des placements	3 233	5 142
Frais d'exploitation et d'administration	1 145	1 318
Perte nette	(2 822) $	(4 149) $
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation	(1 023) $	(872) $
Activités d'investissement	2 565	410
Activités de financement	(3 150)	1 748

8. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2003	2002
Gains non réalisés et sommes à recevoir sur les instruments financiers dérivés	302 565 $	153 283 $
Actif au titre des prestations constituées	62 606	51 419
Frais d'émission non amortis sur billets à long terme	1 462	794
Autres	6 457	7 123
	373 090 $	212 619 $

Les gains non réalisés et les sommes à recevoir sur les instruments financiers dérivés sont recouvrables des contreparties aux contrats dérivés et correspondent généralement aux redressements en devises et aux autres redressements sur les emprunts sous-jacents. Les pertes non réalisées et les sommes à payer aux contreparties en vertu des contrats sur les instruments financiers dérivés ont été présentées dans les « Autres éléments de passif » (note 10) et les « Intérêts courus sur emprunts ».

9. EMPRUNTS

La Banque émet des titres d'emprunt sur les marchés monétaires et les marchés des capitaux mondiaux afin de financer son portefeuille de prêts. Le risque de change et le risque lié au marché boursier sont couverts au moyen d'instruments dérivés de façon à ce que pratiquement tous les emprunts de la Banque sont émis en dollars canadiens et portent intérêt à des taux canadiens fixes ou variables. En outre, la Banque conclut, lorsqu'il y a lieu, des contrats de swap de taux d'intérêt et des contrats de swap croisé pour couvrir les risques liés aux taux d'intérêt. Le tableau qui suit montre les billets en circulation au 31 mars.

			2003		2002	
Date d'échéance	Taux effectif		Montant nominal	Valeur comptable	Montant nominal	Valeur comptable
Billets à court terme						
2003		US			1 235 065 $	1 959 494 $
		CDN			1 488 305	1 484 785
2004	2,66 %-3,33 %	US	800 907 $	1 160 611 $		
		CDN	2 115 249	2 104 757		
Total des billets à court terme				3 265 368 $		3 444 279 $

9. EMPRUNTS (suite)

			2003		2002	
Date d'échéance	Taux effectif*		Montant nominal	Valeur comptable	Montant nominal	Valeur comptable
Billets à long terme						
2003		US	– $	– $	13 000 $	19 772 $
		CDN	–	–	276 500	276 500
2004	2,73 % - 3,03 %	US	12 500	33 211	–	–
	2,60 % - 6,10 %	CDN	347 500	347 500	317 500	317 500
2005	2,79 % - 5,15 %	CDN	181 000	181 000	181 000	181 000
2006	2,58 % - 5,65 %	CDN	241 665	242 466	240 536	235 098
2007	2,80 %	Euros	4 587	7 233	4 587	6 361
	2,67 % - 6,01 %	CDN	268 760	275 443	257 094	256 863
2008	2,89 %	US	5 000	7 336	–	–
	2,69 % - 4,61 %	CDN	265 600	265 600	114 600	114 600
2009	2,78 %	US	50 000	73 361	–	–
	2,65 % - 2,88 %	CDN	268 032	272 890	230 832	227 297
2010	2,84 % - 5,82 %	US	25 000	36 680	25 000	39 828
	2,68 % - 2,86 %	CDN	186 461	195 683	102 665	102 665
2011	2,78 %	US	10 000	14 075	10 000	15 850
	2,61 % - 2,89 %	CDN	213 610	211 190	65 000	65 000
2012		Yens	–	–	500 000	13 276
		CDN	–	–	35 000	35 000
2013	2,83 % - 2,86 %	Yens	2 000 000	24 735	–	–
	2,81 % - 2,89 %	US	71 000	104 171	–	–
	2,83 %	CDN	5 000	5 000	–	–
2014		Yens	–	–	1 600 000	19 212
2015	2,79 % - 2,89 %	Yens	8 600 000	106 359	2 600 000	31 220
2017		Yens	–	–	16 300 000	195 722
2018	2,76 % - 2,90 %	Yens	40 800 000	504 587	–	–
Total des billets à long terme				2 908 520 $		2 152 764 $

* Les taux effectifs des billets à long terme sont indiqués après avoir donné effet aux contrats de swap, le cas échéant. Les renseignements relatifs aux dates de révision des contrats de swap de taux d'intérêt sont fournis à la note 14.

Le tableau qui précède comprend des billets à long terme payables d'une valeur de 2 493 520 $ pour l'exercice 2003 et de 1 592 764 $ en 2002, qui ont fait l'objet de contrats de swap de taux d'intérêt, de contrats de swap croisé, de contrats de swap sur rendement d'actions et d'options avec d'autres institutions financières. Ces emprunts servent à financer une partie du portefeuille de prêts à taux d'intérêt flottant de la Banque et portent intérêt aux taux effectifs qui sont renégociés mensuellement ou trimestriellement. Les autres billets à long terme payables portent intérêt au taux fixe.

Les dates d'échéance des billets remboursables par anticipation et des billets prorogeables sont présentées suivant la première date à laquelle une option peut être exercée à l'égard desdits billets.

La Banque a émis un certain nombre de billets structurés dont l'intérêt et/ou le capital à l'échéance sont liés aux fluctuations des indices boursiers, des taux de change, des taux de swap et d'autres références du marché. Les autres billets peuvent être remboursés par anticipation avant l'échéance ou voir leur échéance prorogée si des options d'achat ou de prorogation sont exercées par la Banque ou les porteurs des billets. Les billets indiqués dans le tableau qui précède se répartissent comme suit :

	2003	2002
Billets portant intérêt	**455 000 $**	560 000 $
Billets à taux fixe et flottant inverse remboursables avant l'échéance	**477 188**	43 227
Contrats à terme gérés	**594 767**	188 056
Billets liés à des indices boursiers	**808 575**	731 689
Billets liés à des taux de change	**177 903**	104 890
Billets liés à des taux de swap	**13 604**	69 643
Billets remboursables avant l'échéance	**45 000**	188 822
Billets prorogeables au-delà de l'échéance	**10 000**	118 000
Autres billets structurés	**326 483**	148 437
	2 908 520 $	2 152 764 $

9. EMPRUNTS (suite)

Au 31 mars 2003, les versements et les échéances des billets à long terme s'établissent comme suit :

2004	**380 711 $**
2005	**181 000**
2006	**242 466**
2007	**282 676**
2008	**272 936**
2009 et au-delà	**1 548 731**
	2 908 520 $

10. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2003	2002
Revenu reporté	**590 $**	927 $
Passif au titre des prestations constituées	**96 905**	88 436
Pertes non réalisées et sommes à payer sur les instruments financiers dérivés	**178 671**	36 150
Autres	**25 582**	32 484
	301 748 $	157 997 $

11. CAPITAL-ACTIONS ET LIMITATIONS LÉGALES

Capital-actions

Autorisé :

a) Un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale et sans droit de vote pouvant être émises en série;

b) Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 $ (cent dollars) chacune.

En circulation	2003			2002		
	Nombre d'actions	**Montant**	**Taux de dividende**	Nombre d'actions	Montant	Taux de dividende
Actions privilégiées						
Catégorie A - Série 1	**500 000**	**50 000 $**	**4,585 %**	500 000	50 000 $	5,592 %
- Série 2	**500 000**	**50 000**	**6,545 %**	500 000	50 000	6,545 %
- Série 3	**500 000**	**50 000**	**5,515 %**	500 000	50 000	5,515 %
- Série 4	**400 000**	**40 000**	**3,760 %**	400 000	40 000	5,548 %
- Série 5	**400 000**	**40 000**	**3,910 %**	400 000	40 000	6,251 %
- Série 6	**—**	**—**	**—**	650 000	65 000	4,879 %
		230 000			295 000	
Actions ordinaires	**5 584 000**	**558 400**		3 034 000	303 400	
Total du capital-actions en circulation		**788 400 $**			598 400 $	

Les *actions privilégiées catégorie A* sont assorties d'un dividende cumulatif, préférentiel et fixe et sont échangeables, au gré du porteur, avec l'approbation du ministre des Finances, contre des actions ordinaires entièrement libérées à raison d'une action ordinaire pour chaque action privilégiée catégorie A. Tous les dividendes accumulés ou déclarés et impayés à compter de la date d'échange sont payables par la Banque, au prorata, tout comme s'ils avaient été cumulés quotidiennement. Les taux de dividende sur les actions privilégiées catégorie A portent sur des périodes allant de un à cinq ans et sont rajustés au début de la période subséquente de manière à égaler le taux d'intérêt débiteur du Trésor publié par le ministre des Finances, majoré d'une prime spécifiée de 0,230 % à 0,375 %.

Au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 2003, le détenteur d'actions privilégiées de la série 6 catégorie A a opté pour convertir 65 millions $ d'actions privilégiées en 650 000 actions ordinaires et la Banque a émis 1 900 000 actions ordinaires pour un montant payé de 190 millions $.

Limitations légales

La somme des emprunts contractés par la Banque et du passif éventuel constitué par les garanties qu'elle consent ne peut dépasser le produit de l'avoir de l'actionnaire et du coefficient douze.

En outre, le total du capital versé, du surplus d'apport qui s'y rapporte et de tout produit considéré comme des capitaux propres ne peut à aucun moment dépasser 1,5 milliard de dollars.

12. FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

	2003			2002		
	Prêts	**Groupe-conseil**	**Capital de risque**	Prêts	Groupe-conseil	Capital de risque
Traitements et avantages sociaux	**95 923 $**	**17 465 $**	**6 193 $**	89 437 $	18 479 $	4 835 $
Locaux et équipements	**25 042**	**649**	**1 179**	25 341	1 305	1 017
Autres frais	**55 484**	**3 249**	**4 237**	50 409	4 153	4 870
	176 449 $	**21 363 $**	**11 609 $**	165 187 $	23 937 $	10 722 $

13. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants indiqués ci-après représentent les justes valeurs des instruments financiers figurant au bilan et des instruments financiers hors bilan détenus ou émis par la Banque. Ces valeurs sont obtenues en appliquant les méthodes d'évaluation et les hypothèses dont il est question plus loin. Les justes valeurs estimatives représentent les contreparties approximatives sur lesquelles des parties agissant en toute liberté pourraient s'entendre pour échanger les instruments. Bon nombre d'instruments financiers ne peuvent toutefois être facilement négociés, faute de marché. C'est pourquoi, en pareil cas, les justes valeurs sont estimées selon la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation qui sont affectées de manière significative par les hypothèses utilisées. Les justes valeurs estimatives qui en découlent ne devraient donc pas être interprétées comme les valeurs de réalisation auxquelles donnerait lieu un règlement immédiat des instruments.

Les valeurs comptables ne sont pas redressées de manière à refléter les augmentations ou les réductions des justes valeurs dues aux fluctuations des taux d'intérêt, étant donné que la Banque entend généralement, avec le temps, réaliser la valeur de ces instruments financiers en les conservant jusqu'à l'échéance.

	2003			2002		
	Valeur comptable	**Juste valeur**	**Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable**	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Bilan						
Actif						
Encaisse et placements à court terme	**730 717 $**	**730 717 $**	**– $**	632 441 $	632 441 $	– $
Valeurs mobilières (note 4)	**63 259**	**63 878**	**619**	82 655	83 433	778
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables	**6 288 636**	**6 307 924**	**19 288**	5 669 513	5 680 904	11 391
Placements de capital de risque	**301 945**	**287 591**	**(14 354)**	271 064	327 473	56 409
Autres éléments d'actif	**144 498**	**144 498**	**–**	60 927	60 927	–
	7 529 055 $	**7 534 608 $**	**5 553 $**	6 716 600 $	6 785 178 $	68 578 $
Passif						
Créditeurs et charges à payer	**56 555 $**	**56 555 $**	**– $**	52 618 $	52 618 $	– $
Intérêts courus sur emprunts	**59 457**	**59 457**	**–**	79 068	79 068	–
Billets à court terme	**3 265 368**	**3 265 368**	**–**	3 444 279	3 444 279	–
Billets à long terme	**2 908 520**	**2 924 414**	**15 894**	2 152 764	2 155 999	3 235
Autres éléments de passif	**5 689**	**5 689**	**–**	11 927	11 927	–
	6 295 589 $	**6 311 483 $**	**15 894 $**	5 740 656 $	5 743 891 $	3 235 $
			(10 341) $			65 343 $
Instruments financiers dérivés (note 14)	**(43 923) $**	**(60 327) $**	**(16 404) $**	13 148 $	(19 977) $	(33 125) $
Total			**(26 745) $**			32 218 $

13. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les justes valeurs sont établies à partir de l'éventail de méthodes d'évaluation et d'hypothèses que voici :

Instruments financiers évalués à la valeur comptable - On suppose que la juste valeur estimative des éléments d'actif et de passif qui suivent équivaut approximativement à la valeur comptable, étant donné qu'il s'agit d'éléments à court terme :

- Encaisse et placements à court terme
- Autres éléments d'actif
- Créditeurs et charges à payer
- Intérêts courus sur emprunts
- Billets à court terme

Valeurs mobilières - La juste valeur des titres est fournie à la note 4 afférente aux états financiers.

Prêts - Dans le cas des prêts rentables à taux variable, la juste valeur estimative est présumée égale à la valeur comptable. Pour ce qui est des prêts rentables à taux fixe, la juste valeur estimative est déterminée en actualisant les flux de trésorerie aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché, au 31 mars, à l'égard de nouveaux prêts semblables, jusqu'à l'échéance ou la révision. Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable, conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 2 sous *Provision cumulée pour créances irrécouvrables*.

Placements de capital de risque - La juste valeur estimative des placements de capital de risque effectués durant l'exercice en cours est présumée égale à la valeur comptable. Dans le cas des placements dans des sociétés dont les actions sont cotées en bourse, la juste valeur correspond au cours des actions au 31 mars. La juste valeur des autres placements est estimée au moyen des multiples établis à l'égard des bénéfices.

Billets à long terme - La juste valeur des billets à long terme est fondée sur les cours du marché pour des émissions semblables, ou sur les taux courants offerts à la Banque sur des billets ayant la même durée résiduelle.

Instruments financiers dérivés - La juste valeur des instruments financiers dérivés est fournie à la note 14 afférente aux états financiers.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Tel que décrit dans la note 2, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour se protéger contre les risques du marché de certains instruments financiers figurant au bilan. Ces instruments sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des taux d'intérêt, de taux de change, des investissements ou des indices boursiers et peuvent comprendre ce qui suit :

Swaps

Les swaps supposent l'obligation d'échanger des paiements sur un montant nominal de référence spécifique, pour une période déterminée. Un *swap de taux d'intérêt* suppose l'échange de versements d'intérêt à taux fixe ou flottant. Un *swap de devises* suppose l'échange de devises à des prix spécifiques et à des dates prédéterminées. Un *swap croisé* suppose l'échange à la fois de taux d'intérêt et de montants nominaux de référence libellés en deux devises différentes. Dans le cas d'un *swap sur rendement d'actions*, l'un des paiements échangés représente la variation de l'indice boursier avec le temps alors que l'autre est fondé sur les taux fixes ou flottants convenus.

Contrats à terme

Les *contrats à terme* sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente de devises ou d'instruments financiers à des prix spécifiques et à des dates futures.

Options

Les *contrats d'option* sont des ententes en vertu desquelles le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant donné de devises, de marchandises ou d'instruments financiers au prix convenu au moment où l'option a été négociée. Le vendeur reçoit une prime à l'égard de la vente de l'instrument.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le tableau qui suit illustre la juste valeur du portefeuille d'instruments dérivés de la Banque au 31 mars, telle que représentée par les gains ou les pertes non réalisés.

	2003			2002		
	Positive	Négative	Montant net	Positive	Négative	Montant net
Instruments financiers dérivés						
Contrats de swap de taux d'intérêt	**5 997 $**	**3 391 $**	**2 606 $**	4 355 $	8 521 $	(4 166) $
Contrats de swap sur rendement d'actions	**176 431**	**143 431**	**33 000**	68 670	65 554	3 116
Contrats de garantie de taux d'intérêt	**–**	**–**	**–**	85	1 597	(1 512)
Contrats de swap croisé	**7 074**	**39 286**	**(32 212)**	8 159	24 867	(16 708)
Contrats de change à terme	**–**	**63 721**	**(63 721)**	4 871	5 578	(707)
Juste valeur totale	**189 502 $**	**249 829 $**	**(60 327) $**	86 140 $	106 117 $	(19 977) $
Déduction faite de l'impact des accords généraux de compensation	**66 225**	**66 225**	**–**	60 410	60 410	–
Total	**123 277 $**	**183 604 $**	**(60 327) $**	25 730 $	45 707 $	(19 977) $

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée au moyen de diverses méthodes dont les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles, les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des instruments qui présentent les mêmes échéances et caractéristiques, et l'analyse de la valeur actualisée nette ou d'autres méthodes d'évaluation du prix suivant le cas.

Risque de crédit

Les montants nominaux de référence des instruments financiers détenus par la Banque ne reflètent pas le risque de crédit ou le risque du marché associé aux contrats. Le seul risque de perte provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. En cas de défaut de la contrepartie, le risque auquel s'exposerait la Banque dans ces opérations serait limité à la différence de valeur des devises en question et/ou de taux d'intérêt, telle qu'elle est représentée par les justes valeurs positives des opérations en position de gain non réalisé. La Banque limite le risque auquel elle est ainsi exposée en traitant uniquement avec des institutions financières dont la cote de crédit est conforme aux directives du ministère des Finances, et elle est d'avis qu'elle n'a pas de concentration significative dans une quelconque institution financière. La Banque vérifie régulièrement sa position et la cote de crédit de ses contreparties et s'efforce de réduire le risque de crédit en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties. Le risque de crédit associé aux contrats dont la position est favorable se trouve éliminé par un accord général de compensation uniquement dans la mesure où les contrats en position défavorable qui ont été conclus avec la même contrepartie ne seront pas acquittés avant les contrats en position favorable. Le risque de crédit global auquel la Banque est exposée à l'égard des instruments dérivés peut changer considérablement dans un laps de temps très court, étant donné qu'il est affecté par chacune des transactions assujetties à l'entente.

Risque de crédit lié à la contrepartie	**Cote de risque de la contrepartie**			
	AAA	**AA- à AA+**	**A à A+**	**Total**
Valeur de remplacement positive brute	**– $**	**91 888 $**	**97 614 $**	**189 502 $**
Impact des accords généraux de compensation	**–**	**(16 597)**	**(49 628)**	**(66 225)**
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation)	**– $**	**75 291 $**	**47 986 $**	**123 277 $**
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) - 2002	– $	21 152 $	4 578 $	25 730 $
Nombre de contreparties				
31 mars 2003	**0**	**8**	**7**	
31 mars 2002	1	9	4	

14. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le tableau qui suit résume le montant nominal de référence, selon la durée jusqu'à l'échéance ou la date de révision, et la valeur de remplacement des instruments financiers dérivés :

	Durée jusqu'à l'échéance ou la révision								2003		2002	
	À l'intérieur d'un an	%	De 1 à 3 ans	%	De 3 à 5 ans	%	Plus de 5 ans	%	Montant nominal de référence	Valeur de remplacement	Montant nominal de référence	Valeur de remplacement
Contrats de taux d'intérêt												
$CDN à payer - fixe	54 897 $	5,57	25 000 $	5,54	22 195 $	6,01	— $	—	102 092 $	— $	150 792 $	— $
$CDN à recevoir - fixe	24 963	3,62	40 000	4,43	—	—	45 000	5,38	109 963	3 236	291 159	2 612
Swaps de référence	150 000	s.o.	—	—	—	—	—	—	150 000	—	150 000	156
Contrats de swap sur rendement d'actions	127 203	s.o.	253 755	s.o.	598 564	s.o.	1 118 892	s.o.	2 098 414	176 431	1 171 987	68 670
Autres contrats	—	s.o.	—	—	18 812	s.o.	—	s.o.	18 812	2 761	57 459	1 887
	357 063		318 755		639 571		1 163 892		2 479 281	182 428	1 821 397	73 025
Contrats de garantie de taux d'intérêt	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 400 000	86
Contrats de swap croisé	—	s.o.	30 000	s.o.	13 915	s.o.	979 799	s.o.	1 023 714	7 074	596 168	8 159
Total des contrats de taux d'intérêt	357 063	—	348 755	—	653 486	—	2 143 691	—	3 502 995	189 502	3 817 565	81 269
Contrats de devises												
Contrats de change à terme	1 268 540	s.o.	—	—	—	—	—	—	1 268 540	—	2 009 089	4 871
Total des contrats de devises	1 268 540	—	—	—	—	—	—	—	1 268 540	—	2 009 089	4 871
Total	1 625 603 $	—	348 755 $	—	653 486 $	—	2 143 691 $	—	4 771 535 $	189 502 $	5 826 654 $	86 140 $
Déduction faite de l'impact des accords généraux de compensation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	66 225	—	60 410
Total	1 625 603 $	—	348 755 $	—	653 486 $	—	2 143 691 $	—	4 771 535 $	123 277 $	5 826 654 $	25 730 $

s.o. = sans objet ou les taux pondérés ne sont pas significatifs.

Le montant nominal de référence représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué afin de calculer l'échange des flux de trésorerie.

La valeur de remplacement représente ce qu'il en coûterait pour remplacer, aux taux courants du marché, tous les contrats en position de gain non réalisé.

Les taux représentent la moyenne pondérée des taux d'intérêt que la Banque s'est engagée, par contrat, à payer ou à recevoir jusqu'à l'échéance ou la révision. La contrepartie à taux flottant de presque tous les contrats de swap en dollars canadiens est fondée sur les acceptations bancaires canadiennes d'une durée de un ou trois mois. Tous les montants en dollars US sont convertis en dollars CDN.

15. ÉCART DE SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt survient lorsqu'un passif est réglé ou renégocié à une date future qui ne compense pas l'actif qu'il finance. Ces différences en termes de durée couvrent les instruments financiers figurant et ne figurant pas au bilan. La Banque utilise des stratégies d'emprunt et des instruments dérivés afin de gérer de façon continue ce risque avec comme objectif de minimiser de telles différences.

16. PASSIF ÉVENTUEL ET ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2003 :

(a) La Banque fait l'objet de diverses poursuites judiciaires découlant du cours normal de ses activités. La direction est d'avis que le montant global du passif qui résultera de ces poursuites ne sera pas important.

(b) Les montants non déboursés sur les prêts autorisés totalisent 874 594 $. Ces engagements de prêt s'échelonnent sur une période moyenne de trois mois (74 147 $ à taux fixe, 800 447 $ à taux flottant). Les taux d'intérêt effectifs sur ces engagements de prêt varient de 5,25 % à 18,0 %. Les montants non déboursés sur les placements de capital de risque autorisés totalisent 56 495 $.

16. PASSIF ÉVENTUEL ET ENGAGEMENTS (suite)

(c) Les engagements minimums exigibles en vertu des contrats de location-exploitation des locaux de la Banque sont les suivants :

2004	16 832 $
2005	16 926
2006	16 150
2007	15 091
2008	13 008
2009 - 2020	81 310
	159 317 $

17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Banque offre aux employés admissibles des régimes de retraite à prestations déterminées (les « régimes de retraite ») qui leur procurent des avantages postérieurs à l'emploi en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. La Banque offre également des avantages, sous forme d'assurance-vie et d'assurance-maladie, aux retraités admissibles ainsi que d'autres avantages aux employés et retraités (les « autres régimes »).

Les tableaux qui suivent présentent, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes d'avantages sociaux futurs, sur la base de l'année civile :

	Régime de retraite agréé		Régimes supplémentaires de retraite		Autres régimes	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées						
Solde à l'ouverture de l'exercice	360 939 $	348 124 $	29 861 $	26 057 $	74 595 $	68 271 $
Coût des services rendus au cours de l'exercice	13 054	12 501	1 002	909	3 112	2 653
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	24 465	24 662	2 055	1 871	5 211	4 785
Prestations versées	(17 686)	(15 780)	(388)	(390)	(2 887)	(2 015)
(Gain) perte actuarielle	(580)	(8 568)	(1 668)	1 414	1 536	901
Solde à la clôture de l'exercice	380 192	360 939	30 862	29 861	81 567	74 595
Variation de juste valeur des actifs des régimes						
Solde à l'ouverture de l'exercice	452 534 $	474 038 $	3 827 $	3 943 $	– $	– $
Cotisations des salariés	–	167	125	–	–	–
Cotisations de l'employeur	–	–	–	131	633	398
Rendement réel des actifs des régimes durant l'exercice	(12 539)	(5 891)	43	143	–	–
Prestations versées	(17 686)	(15 780)	(388)	(390)	(633)	(398)
Solde à la clôture de l'exercice	422 309	452 534	3 607	3 827	–	–
Excédent (déficit) à la clôture de l'exercice	42 117 $	91 595 $	(27 255) $	(26 034) $	(81 567) $	(74 595) $
Cotisations de l'employeur après le 31 décembre	–	–	36	34	153	92
Obligation (actif) transitoire non amorti	(73 927)	(87 368)	516	249	1 972	2 169
Perte actuarielle nette non amortie	94 416	47 192	5 105	7 282	4 135	2 367
Actif (passif) au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice[3]	62 606 $	51 419 $	(21 598) $	(18 472) $	(75 307) $	(69 967) $

1 Présentement, les employés de la Banque ne cotisent pas aux régimes de retraite pour les services rendus au cours de l'exercice. La Banque a pour responsabilité ultime de veiller à ce que les obligations au titre des régimes de retraite soient capitalisées adéquatement avec le temps. Dans des circonstances particulières, il est permis aux employés de cotiser certains montants aux régimes de retraite pour racheter des années de service qui ne sont pas payées.

2 Les soldes transitoires au 1er avril 2000 et les coûts des services passés découlant des modifications aux régimes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés actifs. Au titre des régimes de retraite, la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés actifs varie de 6,8 ans à 8,5 ans. La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés actifs couverts par les autres régimes est de 13 ans pour tous les régimes, sauf un, où elle est de 8,5 ans.

3 Le montant net est constaté dans le bilan sous « Autres éléments de passif » ou « Autres éléments d'actif », selon le cas.

17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi est incluse dans le poste « Traitements et avantages sociaux » et s'établit comme suit :

	Régime de retraite agréé		Régimes supplémentaires de retraite		Autres régimes	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Charge (crédit) au titre des régimes						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	13 054 $	12 501 $	1 002 $	939 $	3 112 $	2 653 $
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	24 465	24 662	2 055	1 871	5 211	4 785
Rendement prévu des actifs des régimes	(35 495)	(37 258)	(148)	(190)	–	–
Amortissement de l'obligation (actif) transitoire	(13 441)	(13 441)	(267)	(267)	197	315
Amortissement de la perte actuarielle nette	231	–	621	497	55	2
Perte due à la compression des engagements	–	–	–	–	–	765
Charge (crédit) de l'exercice terminé le 31 mars	(11 186) $	(13 536) $	3 263 $	2 820 $	8 575 $	8 520 $

La perte actuarielle nette non amortie dans le régime de retraite agréé de la Banque est de 94 416 $, ce qui excède 10 % de la juste valeur des actifs du régime de 52 185 $ au 31 décembre 2002. Cet excédent sera amorti en tant que charge au titre du régime sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés actifs à partir du 1er avril 2003. Par conséquent, la charge au titre des régimes devrait augmenter d'environ 6 millions $ dans l'année fiscale se terminant le 31 mars 2004 provenant de l'augmentation de l'amortissement de la perte. Le montant d'amortissement de la perte survenant après le 31 mars 2004 sera principalement affecté par la différence entre les résultats de placement futurs et le rendement prévu des actifs du régime.

Les montants présentés ci-dessus relativement à l'obligation au titre des prestations constituées et à la valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	Régimes supplémentaires de retraite		Autres régimes	
	2003	2002	2003	2002
Juste valeur des actifs des régimes	3 607 $	3 627 $	– $	– $
Obligation au titre des prestations constituées	30 862	29 861	81 567	74 545

Les hypothèses actuarielles significatives retenues pour évaluer les obligations de la Banque au titre des prestations constituées (moyennes pondérées) sont les suivantes :

	Régime de retraite agréé		Régimes supplémentaires de retraite		Autres régimes	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Hypothèses actuarielles significatives						
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice	6,70 %	7,00 %	6,70 %	7,00 %	6,70 %	7,00 %
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	6,75 %	6,70 %	6,75 %	6,70 %	6,75 %	6,70 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	8,00 %	8,00 %	4,00 %	5,00 %	– %	– %

(1) Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes est calculé à partir des éléments d'actif évalués à la juste valeur marchande.

17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La Banque prévoit que le taux de croissance moyen de la rémunération équivaudra au taux d'inflation qui devrait être de 3,25 % (en 2002, 3,25 %), majoré d'un gain de productivité de 0,5 % et d'un ajustement relatif aux augmentations au mérite et aux promotions.

Aux fins de l'évaluation, la Banque suppose que le taux de croissance du coût des soins médicaux suivra le rythme de l'inflation, qu'il subira une augmentation additionnelle de 2,5 % en 2004 et qu'il diminuera ensuite graduellement de 0,5 % chaque année pour atteindre 1,0 % en 2007 et au cours des années subséquentes (en 2002, une augmentation additionnelle de 3,0 % pour 2003 et une diminution graduelle de 0,5 % chaque année pour atteindre 1,0 % pour 2007 et les années subséquentes).

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

De par son appartenance au gouvernement du Canada, la Banque est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par celui-ci. La Banque a conclu des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités.

19. RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les activités de la Banque sont groupées en deux principaux secteurs d'exploitation, à savoir les Prêts et le Capital de risque. L'information sur les revenus, les frais et le bénéfice net de ces secteurs d'exploitation est présentée dans l'état des résultats et les actifs moyens de Prêts et de Capital de risque sont présentés aux notes 5 et 7 respectivement.

20. DONNÉES FINANCIÈRES CORRESPONDANTES

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2003.

Le conseil d'administration de la BDC considère de la plus haute importance de maintenir une régie d'entreprise saine et dynamique lui permettant de superviser efficacement la gestion des affaires de la Banque. Il s'acquitte de ses responsabilités avec le souci constant de s'assurer que les activités de la Banque sont menées en conjuguant ses objectifs d'intérêt public à des principes d'affaires rigoureux.

Le conseil d'administration se compose au maximum de 15 membres : le président du conseil, le président et chef de la direction et 13 administrateurs externes. Comme ses membres viennent de diverses régions et de différents secteurs d'activité, le conseil bénéficie d'une connaissance étendue des besoins de la petite et moyenne entreprise. De plus, le conseil d'administration se déplace fréquemment pour la tenue de ses réunions afin de rencontrer les clients et les représentants des milieux d'affaires de tous les coins du pays et de mieux saisir les enjeux propres à chacune des régions.

Le conseil d'administration et ses comités assument les responsabilités suivantes en matière de gérance :

- Ils contrôlent l'efficacité des pratiques de régie d'entreprise de la Banque et autorisent les modifications au besoin.
- Ils approuvent l'orientation stratégique et le Plan d'entreprise, les budgets d'investissement et de fonctionnement de même que toutes les politiques importantes.
- Ils exercent un suivi rigoureux de la réalisation des objectifs en examinant la performance de la Banque dans chacun de ses secteurs d'activité.
- Ils autorisent les politiques de rémunération.
- Ils s'assurent qu'un plan de relève de la direction est en place.
- Ils veillent à ce que les risques commerciaux soient dûment évalués et à ce que des systèmes appropriés de gestion des risques soient mis en œuvre.
- Ils font en sorte que les systèmes de rapports financiers, de contrôle interne et de vérification répondent aux besoins du conseil du point de vue de l'efficacité et de l'intégrité.

Le conseil d'administration a tenu sept réunions au cours de l'exercice 2003, dont trois ont eu lieu dans différentes villes à l'échelle du pays. Le conseil d'administration s'est également réuni dans le cadre de sa séance stratégique annuelle afin de passer en revue les priorités stratégiques de la Banque et tous les facteurs importants de son environnement économique et de procéder à une discussion ouverte et dynamique avec la haute direction sur le Plan d'entreprise à venir.

Les membres du conseil ont également tenu une réunion spéciale, faisant suite à un exercice similaire effectué deux ans auparavant, afin de revoir en détail toutes les pratiques de régie. Cette réunion a permis au conseil d'examiner les tendances et l'évolution des meilleures pratiques, et de rajuster ses pratiques de régie afin de continuer de se conformer aux pratiques courantes les plus strictes.

Le conseil d'administration a continué à promouvoir une grande ouverture dans les communications avec la direction ; ainsi, les membres de la haute direction participent activement aux réunions du conseil. D'autre part, le conseil tient désormais des séances à huis clos à la fin de chaque réunion afin de favoriser une discussion libre entre administrateurs seulement.

Le conseil d'administration a également renforcé sa position visant à faire en sorte que toutes les questions se rapportant à la gérance de la Banque soient débattues par le conseil. Il a été décidé que les responsabilités de gérance de la Banque qui avaient été déléguées antérieurement au Bureau du conseil relèveraient de nouveau du conseil d'administration. Le Bureau du conseil continue d'autoriser les prêts et les placements dépassant les limites d'autorisation attribuées à la direction.

Dès leur nomination, les administrateurs participent à une séance d'information et rencontrent tous les membres de la haute direction afin que leur soient communiquées toutes les informations nécessaires sur les affaires de la Banque leur permettant de bien s'acquitter de leurs responsabilités. De plus, les administrateurs ont en tout temps un accès direct aux membres de la haute direction afin d'obtenir de l'information additionnelle durant leur mandat. Ils sont invités à participer à des activités et à des ateliers de perfectionnement sur la régie d'entreprise ou sur d'autres sujets liés à leurs différentes responsabilités.

Le conseil d'administration délègue une partie de son travail à cinq comités. Le conseil veille à ce que ces comités soient composés exclusivement d'administrateurs externes, à l'exception du Bureau du conseil, du Comité de la caisse de retraite et des fiduciaires de la caisse de retraite dont le président du conseil et le président et chef de la direction font partie. Ces comités sont chargés d'étudier et de superviser les différentes questions que leur adresse le conseil d'administration et de faire toutes les recommandations qu'ils jugent opportunes. Tous les comités doivent rendre compte régulièrement de leurs activités au conseil d'administration et présenter les recommandations et les résolutions appropriées aux fins d'approbation par le conseil d'administration. Leurs principales responsabilités et réalisations au cours de l'exercice 2003 sont sommairement décrites ci-après.

Bureau du conseil

Le Bureau du conseil s'est réuni à 18 reprises durant l'exercice 2003. Il a approuvé les prêts et les placements de capital de risque dont le montant dépassait les pouvoirs d'autorisation délégués aux cadres.

Président : Cedric E. Ritchie

Membres : James A. Durrell, Terry B. Grieve, V. Peter Harder, Roslyn Kunin, Michel Vennat

Comité de régie

Le Comité de régie assure la gestion du système de régie d'entreprise de la Banque. Il examine en permanence les pratiques optimales dans ce domaine et formule des recommandations de changement visant à rehausser l'efficacité du processus de régie. Cet examen englobe les méthodes et processus régissant l'exécution des tâches du conseil d'administration, notamment le processus de communication entre le conseil et la direction, le nombre et la teneur des réunions, ainsi que le matériel fourni aux administrateurs et les ressources mises à leur disposition. Il appartient également au Comité de régie de déterminer la structure, le mandat et la composition des comités du conseil d'administration. En 2003, le Comité a organisé un atelier d'une journée qui a réuni les membres du conseil et de la haute direction et lui a permis de situer son système de régie par rapport aux meilleures pratiques récentes et aux dispositions législatives adoptées ces derniers mois.

Président : Cedric E. Ritchie

Membres : Cynthia Desmeules-Bertolin, Léandre Cormier, Jennifer Corson, James A. Durrell, Barbara Stymiest

Comité des ressources humaines

La Banque croit que son succès repose sur ses employés, et le Comité des ressources humaines est chargé de traduire cette opinion dans la réalité. En appliquant une stratégie de ressources humaines qui vise à favoriser une culture axée sur l'engagement, l'apprentissage et la croissance, la Banque continuera d'attirer, de perfectionner et de fidéliser des employés compétents, productifs et motivés, fiers d'offrir à la clientèle un service placé sous le signe de l'excellence.

Durant l'exercice 2003, le Comité a suivi la progression de plusieurs initiatives majeures au chapitre des ressources humaines, dont la mise en œuvre du nouveau processus de gestion de carrière, le Forum du président sur le leadership et la mise en place du régime d'avantages sociaux flexible. De plus, il a examiné le plan de relève de la Banque ainsi que les politiques et les paiements liés à la rémunération.

Le Comité des ressources humaines soutient l'engagement de la Banque à promouvoir en permanence la formation et le perfectionnement de ses dirigeants afin de garantir sa réussite organisationnelle à long terme.

Président : Gordon J. Feeney

Membres : Leo E. Cholakis, Léandre Cormier, Jennifer Corson, Oryssia Lennie

Comité de la vérification

Au cours de l'exercice 2003, le Comité de la vérification a tenu quatre réunions. Le Comité est chargé de superviser l'établissement des rapports financiers, le financement de la Banque, la gestion de la trésorerie, la mesure de la performance, les systèmes de contrôle interne et l'application du Code de conduite. Ses membres aident le conseil d'administration à protéger les biens de la Banque et à gérer ses ressources. Le Comité examine les résultats financiers trimestriels et supervise la vérification financière annuelle effectuée par les vérificateurs externes. Il examine également les travaux de l'équipe de vérification interne et d'inspection et passe en revue les états financiers contenus dans le rapport annuel avant leur approbation par le conseil. Le Comité a maintenu sa pratique consistant à rencontrer en séances privées les vérificateurs internes et externes ; il a aussi discuté de l'indépendance des vérificateurs, notamment du type et de l'étendue des mandats non liés à la vérification. Il a poursuivi l'examen des responsabilités d'un comité de vérification, telles qu'elles sont définies par différentes instances, et a entamé des discussions en prévision de l'examen spécial.

Président : Terry B. Grieve

Membres : N. Murray Edwards, Gordon J. Feeney, Roslyn Kunin, Oryssia Lennie, Barbara Stymiest

Comité de la caisse de retraite et fiduciaires de la caisse de retraite

Le Comité de la caisse de retraite et les fiduciaires de la caisse de retraite contrôlent les activités de la caisse de retraite, s'assurent qu'elle est gérée et financée conformément aux lois applicables et veillent à ce que tout changement apporté au régime concorde avec le mandat du Comité.

Au cours de l'exercice 2003, le Comité a tenu quatre réunions pour examiner les hypothèses actuarielles du régime de retraite et la performance de ses gestionnaires de placement. Des modifications ont été apportées à la composition de certaines catégories d'actif ainsi qu'à la structure de gestion, de manière à tenir compte des évolutions conjoncturelles susceptibles d'améliorer le rendement financier et la stabilité de la caisse de retraite. Les membres du Comité ont veillé à ce que la Banque reçoive un excellent service des fournisseurs externes qui administrent la caisse. Malgré les difficultés persistantes des marchés boursiers nationaux et internationaux, qui ont eu une incidence négative sur le rendement de la caisse de retraite, celle-ci a encore déclaré un surplus pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002.

Président : Leo E. Cholakis

Membres : Clément Albert, Cynthia Desmeules-Bertolin, Léandre Cormier, Mary Karamanos, Roslyn Kunin, Yves Milette, Cedric E. Ritchie, Michel Vennat

Conseil d'administration

Photographiés de gauche à droite :

Cedric E. Ritchie, O.C., président du conseil d'administration
Banque de développement du Canada, Toronto (Ontario)

Michel Vennat, O.C., c.r., président et chef de la direction
Banque de développement du Canada, Montréal (Québec)

Jennifer Corson, présidente
Renovators Resource Inc., Halifax (Nouvelle-Écosse)

Léandre Cormier, président et propriétaire
West-Wood Industries Ltd., Scoudouc (Nouveau-Brunswick)

Leo E. Cholakis, L.L.B., directeur général
Kensington Building Ltd., Winnipeg (Manitoba)

Cynthia Desmeules-Bertolin, conseillère principale
Métis Nation of Alberta, Edmonton (Alberta)

Oryssia Lennie, sous-ministre
Diversification de l'économie de l'Ouest, Edmonton (Alberta)

Terry B. Grieve, dirigeant
Ventures West Management Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Gordon J. Feeney, administrateur de sociétés
Toronto (Ontario)

N. Murray Edwards, président
Edco Financial Holdings Ltd., Calgary (Alberta)

V. Peter Harder, sous-ministre
Industrie Canada, Ottawa (Ontario)

Roslyn Kunin, Ph.D., C.M., présidente
Roslyn Kunin & Associates Inc., Vancouver (Colombie-Britannique)

James A. Durrell, président
Capital Dodge Chrysler Jeep Ltd., Ottawa (Ontario)

Barbara Stymiest, chef de la direction
Groupe TSX Inc., Toronto (Ontario)

Nous remercions MM. Peter G. Jollymore et Roger Plamondon pour le rôle qu'ils ont joué dans la croissance de la Banque. Leur mandat a pris fin en août 2002.

Direction

< **Michel Vennat,** O.C., c.r.
Président et
chef de la direction

< **André Bourdeau**
Vice-président exécutif,
Services financiers

> **Edmée Métivier**
Vice-présidente exécutive,
Gestion intégrée du risque
et des ressources

< **Michel Ré**
Vice-président exécutif,
Investissements

< **Guy G. Beaudry**
Premier vice-président,
Affaires corporatives

> **Michel Bourret**
Premier vice-président,
Exploitation, région du
Québec et de l'Atlantique

> **Simone Desjardins**
Première vice-présidente,
Exploitation, région
de l'Ontario

< **Charlotte Robb**
Première vice-présidente,
Exploitation, région des
Prairies et de l'Ouest

< **Jacques Lemoine**
Premier vice-président,
Crédit

> **Michel Desjardins**
Premier vice-président,
Groupe-conseil de la BDC

^ **Alan B. Marquis**
Premier vice-président,
Finance et
chef des finances

< **Richard Morris**
Vice-président,
Vérification et inspection

> **Clément Albert**
Vice-président et trésorier

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de $)

	2003	2002	2001	2000	1999
PRÊTS ET CAPITAL DE RISQUE					
Total du financement engagé*					
au 31 mars					
Montant	**8 025 719 $**	7 201 137 $	6 352 838 $	5 641 060 $	5 090 228 $
Nombre de clients	**21 897**	20 780	19 664	18 667	17 923
Engagé envers les clients*					
Activités de prêt					
au 31 mars					
Montant	**7 595 964 $**	6 826 948 $	6 056 761 $	5 445 990 $	4 933 237 $
Nombre de clients	**21 733**	20 625	19 533	18 568	17 833
Engagé envers les clients					
Placements					
au 31 mars					
Montant	**429 755 $**	374 189 $	296 077 $	195 070 $	156 991 $
Nombre de clients	**164**	155	131	99	90
Total du financement autorisé*					
Montant net	**2 124 596 $**	1 845 425 $	1 647 032 $	1 428 312 $	1 261 891 $
Nombre	**6 387**	5 806	5 173	4 749	4 239
Activités de prêt autorisées*					
Montant net	**2 031 907 $**	1 739 404 $	1 532 870 $	1 365 516 $	1 220 084 $
Nombre	**6 326**	5 743	5 102	4 687	4 192
Placements autorisés					
Montant net	**92 689 $**	106 021 $	114 162 $	62 793 $	41 807 $
Nombre	**61**	63	71	62	47

STATISTIQUES FINANCIÈRES

Revenu net d'intérêts et autres revenus en % du portefeuille de prêts moyen	**5,8 %**	5,9 %	5,8 %	5,6 %	5,7 %
Provision pour créances irrécouvrables en % du portefeuille de prêts moyen	**1,5 %**	1,7 %	2,0 %	2,0 %	1,4 %
Frais d'exploitation et d'administration en % du portefeuille de prêts moyen	**2,8 %**	2,9 %	3,1 %	3,0 %	3,2 %
Prêts — ratio de productivité	**47,8 %**	48,5 %	52,6 %	54,7 %	57,4 %

GROUPE-CONSEIL

Revenu provenant des activités	**18 221 $**	18 189 $	17 724 $	19 396 $	17 823 $

*Ajusté afin d'exclure les marges de crédit Globale^MC et les Prêts aux étudiants entrepreneurs.

Résultats financiers et d'exploitation — rétrospective quinquennale

DONNÉES FINANCIÈRES

(en milliers de $)

	2003	2002	2001	2000	1999
ÉTAT DES RÉSULTATS					
pour l'exercice terminé le 31 mars					
Bénéfice net (perte nette)					
Prêts	**94 507 $**	80 458 $	37 254 $	25 320 $	42 124 $
Capital de risque	**(59 485) $**	(20 977) $	56 168 $	80 039 $	(4 124) $
Groupe-conseil	**(3 142) $**	(5 748) $	(5 100) $	(4 254) $	(5 216) $
Bénéfice net	**31 880 $**	53 733 $	88 322 $	101 105 $	32 784 $
BILAN					
au 31 mars					
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables	**6 288 636 $**	5 669 513 $	5 054 254 $	4 608 188 $	4 248 745 $
Placements de capital de risque, déduction faite de la réduction de la valeur comptable des placements de capital de risque	**301 945 $**	271 064 $	206 360 $	145 107 $	110 298 $
Total de l'actif	**7 791 359 $**	6 897 204 $	6 225 518 $	5 666 333 $	5 098 461 $
Total de l'avoir de l'actionnaire	**1 170 017 $**	960 320 $	923 304 $	783 826 $	583 832 $
Total du passif	**6 621 342 $**	5 936 884 $	5 302 214 $	4 882 507 $	4 514 629 $
Portefeuille de prêts moyen	**6 402 284 $**	5 749 376 $	5 194 279 $	4 736 601 $	4 281 607 $

Accord général de compensation
Contrat bilatéral normalisé qui permet aux contreparties de s'entendre sur les besoins nets de garantie et, en cas de liquidation d'une position, sur les montants de règlement prévus par les contrats généraux sous-jacents pour la vente et l'achat d'instruments financiers. L'accord général de compensation compense les soldes positifs d'une transaction par les soldes négatifs d'une autre.

Instruments financiers dérivés
Contrats dont la valeur est « dérivée » d'un taux d'intérêt ou de change ou du prix d'une action ou de marchandises. L'utilisation des instruments dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction des risques courants ou prévus inhérents aux fluctuations des cours et des taux.

Marge nette
Revenu net d'intérêts et autres revenus provenant du portefeuille de prêts rentables, exprimés en pourcentage du portefeuille de prêts moyen total.

Moins-value permanente
Une moins-value permanente d'un placement survient lorsque, de l'avis de la direction, l'une ou plusieurs des conditions suivantes s'appliquent : i) une période prolongée pendant laquelle le cours des titres sur le marché était inférieur à leur valeur comptable ; ii) une suspension des transactions sur les titres de la société émettrice ; iii) des pertes lourdes et continues qui n'avaient pas été prévues au moment de l'investissement ; iv) des problèmes de liquidité ou de continuité de l'exploitation qui ne peuvent être résolus dans l'avenir immédiat ; v) un écart négatif important par rapport au budget ou au plan. Il peut s'agir de données financières, mais aussi de données qualitatives sur la société émettrice et l'un ou l'autre des aspects de ses activités, par exemple les produits, les marchés, la technologie, etc.

Opération de couverture
Technique de gestion des risques utilisée pour protéger les résultats financiers contre les risques de fluctuations du marché, des taux d'intérêt et des taux de change (risque) associés aux activités bancaires normales.

Placements directs
Investissements effectués par la Banque directement dans les sociétés émettrices.

Portefeuille de prêts rentables
Prêts dont la Banque s'attend raisonnablement à recouvrer la totalité du capital et des intérêts, dans les délais prévus.

Prêts douteux
Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts dans les délais prévus.

Provision cumulée pour créances irrécouvrables
Réserve jugée suffisante par la direction pour couvrir entièrement les créances irrécouvrables qui existent dans le portefeuille de prêts. La provision cumulée pour créances irrécouvrables peut être spécifique ou générale et apparaît dans le bilan comme une déduction des prêts.

Provision générale
Provision établie par la direction pour tenir compte des créances irrécouvrables existant dans le portefeuille de prêts rentables qui ont donné lieu à une perte à la date du bilan, mais qui n'ont pas été spécifiquement identifiées pour chaque prêt douteux individuel.

Provision pour créances irrécouvrables
Imputation aux résultats qui représente un montant jugé suffisant par la direction pour couvrir entièrement les prêts douteux qui existent dans le portefeuille de prêts, compte tenu de la composition du portefeuille, de la probabilité de défaut de paiement des prêts, de la conjoncture économique et de la provision cumulée pour créances irrécouvrables déjà établie.

Provision spécifique
Provision établie par la direction pour tenir compte des créances irrécouvrables existant dans le portefeuille de prêts rentables qui ont donné lieu à une perte à la date du bilan et ont été spécifiquement identifiées pour chaque prêt individuel.

Ratio d'endettement
Mesure permettant à la Banque d'exercer ses activités dans les limites d'endettement prescrites par la loi et qui correspond au quotient de la somme des emprunts et du passif éventuel par le total de l'avoir de l'actionnaire. Selon la loi, le ratio dettes-capitaux propres de la Banque ne peut dépasser 12:1.

Ratio de productivité
Mesure de l'efficacité avec laquelle la Banque engage des dépenses afin de tirer un revenu de ses activités de prêt. Ce ratio correspond aux frais d'exploitation et d'administration en pourcentage du revenu net d'intérêts et des autres revenus. Un ratio plus faible indique une productivité supérieure.

Réduction de la valeur comptable
Constatation de la perte découlant d'une baisse permanente de la valeur d'un placement de capital de risque.

Rendement du capital-actions ordinaire (RCO)
Bénéfice net, diminué des dividendes sur les actions privilégiées, exprimé en pourcentage du capital-actions ordinaire moyen.

Revenu de placements
Revenu tiré des placements de capital de risque de la Banque, comme les intérêts, les dividendes et les gains nets réalisés sur les désaisissements.

Revenu net d'intérêts et autres revenus
Différence entre ce que rapportent les actifs du portefeuille de prêts et les valeurs mobilières et ce que coûtent les emprunts.

Revenus du Groupe-conseil
Frais et honoraires obtenus en retour des services fournis par le réseau national de consultants de la Banque pour évaluer, planifier et mettre en place des solutions de gestion rentables et orientées vers les résultats.

Swaps
Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux parties s'engagent à échanger des flux d'intérêts, en général l'une selon un taux flottant, l'autre selon un taux fixe, sur la base de montants nominaux de référence déterminés et pendant une période donnée. Les swaps croisés sont des contrats par lesquels deux parties s'engagent à échanger des flux financiers libellés en différentes devises pendant une durée prédéterminée.

Autres définitions qui figurent dans les Commentaires et analyse de la direction :

> Capital économique (page 19)
> Risque d'émetteur/de contrepartie (page 20)
> Risque de change (page 22)
> Risque de concentration du portefeuille de prêts (page 20)
> Risque de crédit lié aux prêts (page 19)
> Risque de liquidité (page 20)
> Risque de taux d'intérêt (page 21)
> Risque du marché (page 21)
> Risque lié à l'environnement (page 19)
> Risque opérationnel (page 22)
> Taux de rendement interne (TRI) (page 15)

This document is also available in English.

N° de catalogue CC141-2003-1F
ISBN 0-662-89141-4

Banque de développement du Canada
Édifice de la BDC | 5, Place Ville Marie | Bureau 400 | Montréal (Québec) H3B 5E7 | 1 888 INFO-BDC (1 888 463-6232)
www.bdc.ca

Imprimé au Canada

L'innovation à la BDC

à chaque client sa solution

Revue de l'année 2003

BDC

Banque de développement du Canada
Business Development Bank of Canada

Canada

Notre mission

Favoriser la création et la croissance des petites et moyennes entreprises canadiennes, en leur offrant des services financiers et de consultation opportuns et appropriés.

Notre vision

Contribuer de façon unique et significative au succès de l'entrepreneurship dynamique et novateur, dans l'intérêt de tous les Canadiens et Canadiennes.

Nos principaux services

Services financiers (financement à terme) ; financement subordonné ; capital de risque ; services de consultation ; BDC Connex[MD] (produits financiers en ligne).

2 Faits saillants
4 Message du président
7 Revue des activités
24 Message sur l'environnement
26 Faits saillants régionaux
46 Conseil d'administration
47 Direction
48 Résultats financiers et d'exploitation — rétrospective quinquennale
50 Survol des services de la BDC

L'innovation
à la BDC, à chaque client sa
solution. À la BDC, nous aspirons avant
tout à établir de solides relations d'affaires
fondées sur la confiance et la conviction que nos
clients peuvent accomplir tout ce qu'ils désirent.
Nous prêtons une oreille attentive aux demandes des
entrepreneurs et nous y répondons à l'aide de services
intégrés innovateurs et exclusifs — combinaisons de prêts,
de services de consultation et d'investissements adaptés à
chacune des étapes de croissance des entreprises. Nous
allons encore plus loin en nous rapprochant de chaque
collectivité pour faire bouger les choses à l'échelle
régionale. Notre équipe est composée de
gens dévoués, tous animés par la volonté
d'aider chaque client à réaliser
son rêve.

Faits saillants 2003

Total du financement autorisé*

pour l'exercice terminé le 31 mars

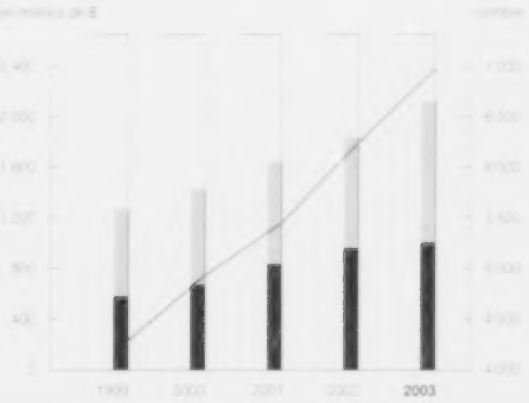

	1999	2000	2001	2002	2003
IFS et exportateurs (valeur)	550	672	834	961	1 004
Autres secteurs (valeur)	690	762	918	987	1 121
Total des autorisations (valeur)	1 240	1 434	1 752	1 948	2 125
Total des autorisations (nombre)	4 229	4 748	5 473	5 806	6 367

Bénéfice net

pour l'exercice terminé le 31 mars en millions de $

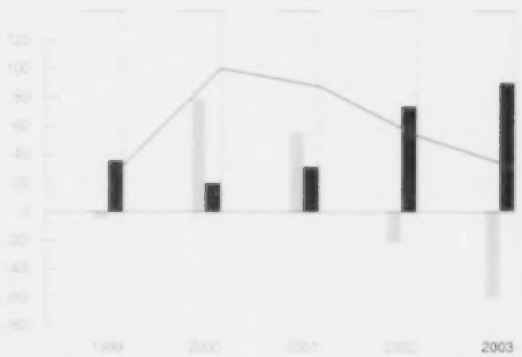

	1999	2000	2001	2002	2003
Prêts et Groupe-conseil	36.9	27.1	32.1	74.7	91.4
Capital de risque	(4.1)	65.0	99.2	23.0	(59.5)
Bénéfice net total	32.8	92.1	131.3	97.7	31.9

Total du financement engagé*

au 31 mars

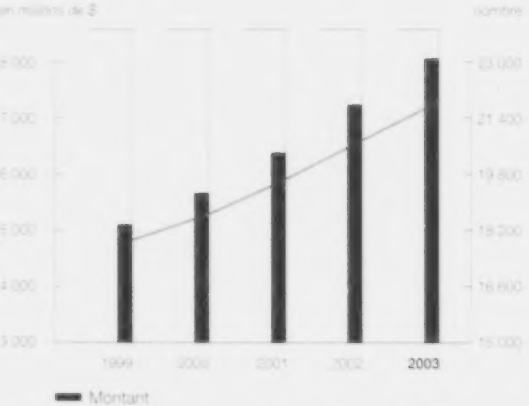

	1999	2000	2001	2002	2003
Montant	5 090	5 641	6 353	7 201	8 026
Nombre de clients	17 923	18 667	19 664	20 780	21 897

* Retraité afin d'exclure les marges de crédit Globaux et les Prêts aux étudiants entrepreneurs.

Dividende privilégié déclaré

pour l'exercice terminé le 31 mars en millions de $

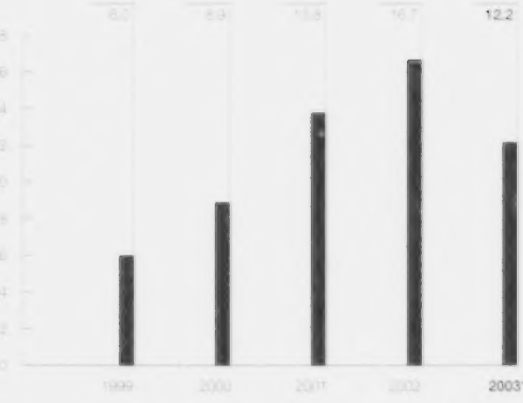

** De plus, compte tenu des résultats de la SDC pour l'exercice 2003, un dividende ordinaire de 0,4 million de dollars a été déclaré après le 31 mars 2003. Ce dividende sera versé et comptabilisé à l'exercice 2004.

Total de l'avoir de l'actionnaire

au 31 mars (en millions de $)

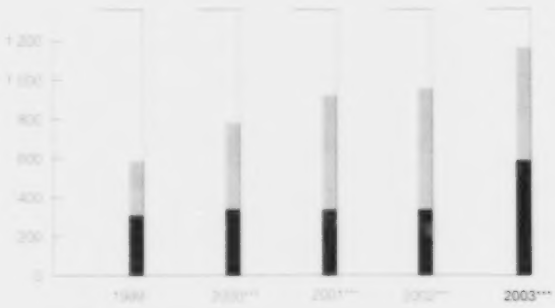

	2003***
Actions ordinaires***	586,2
Actions privilégiées	230,0
Bénéfices non répartis	353,8
Total de l'avoir de l'actionnaire	1 170,0

** Incluant un surplus d'apport de 27,8 millions de dollars

Total de l'actif

au 31 mars (en millions de $)

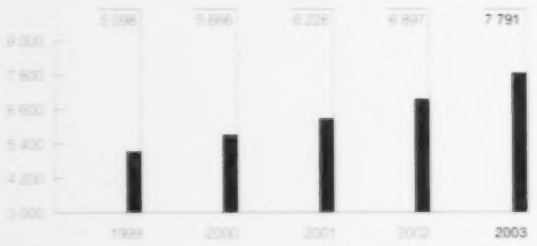

1999	2000	2001	2002	2003
5 096	5 666	6 226	6 897	7 791

Groupe-conseil — Revenu provenant des activités

pour l'exercice terminé le 31 mars (en millions de $)

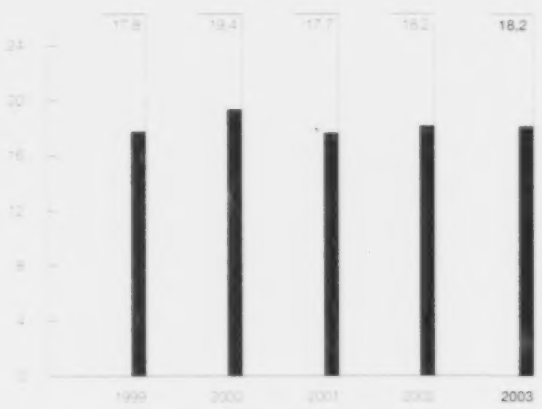

1999	2000	2001	2002	2003
17,8	19,4	17,7	18,2	18,2

Valeur totale des projets financés par du capital de risque

pour l'exercice terminé le 31 mars (en millions de $)

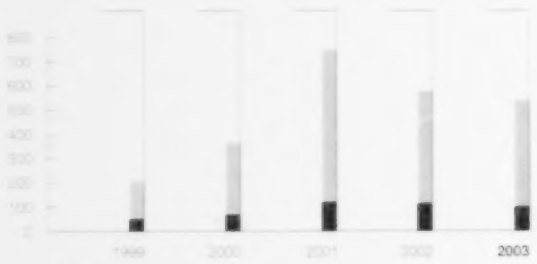

	1999	2000	2001	2002	2003
Placements de capital de risque autorisés par la BDC	42	63	114	106	93
Investissement d'autres sources (estimation)	160	301	636	472	446
Total	202	364	750	578	539

Valeur totale des projets financés par des activités de prêt*

pour l'exercice terminé le 31 mars (en millions de $)

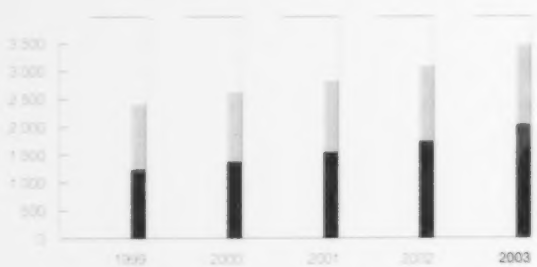

	1999	2000	2001	2002	2003
Activités de prêt autorisées par la BDC	1 220	1 365	1 533	1 729	2 032
Financement d'autres sources (estimation)	1 189	1 266	1 300	1 368	1 438
Total	2 409	2 631	2 833	3 097	3 470

* Remises du Directeur en marges de crédit Global* et de Prêts aux étudiants entrepreneurs

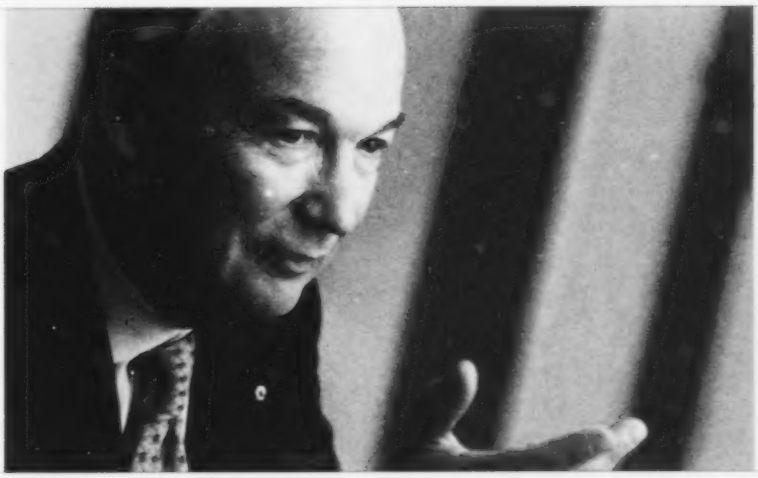

Michel Vennat
Président et chef de la direction

Message du président

Quelle année remarquable ! Les entrepreneurs canadiens ont prouvé au monde entier que les PME pouvaient faire briller une économie nationale. Les PME canadiennes sont devenues le moteur de notre économie. Voilà pourquoi le Canada est en tête des pays du G7 au chapitre de la performance économique et pourquoi il devance l'économie américaine depuis deux ans.

J'ai été témoin, lors de mes voyages d'un bout à l'autre du pays, de la vague d'entrepreneurship qui a déferlé sur toutes les régions et tous les secteurs d'activité de l'économie. Des entreprises naissent et grandissent partout au pays. Leurs dirigeants sont issus de tous les milieux et, dans bien des cas, viennent des quatre coins du monde. Nous ne devons jamais sous-estimer l'apport des entrepreneurs récemment arrivés au pays et animés d'un esprit d'entreprise qui leur est propre. Ils ont beaucoup de choses à nous apprendre, et nous sommes reconnaissants des nouvelles idées qu'ils apportent. Il ne fait aucun doute que la croissance des PME a contribué à l'excellente performance économique du Canada l'an dernier.

Il est certes plus facile de commenter les résultats de l'an dernier que de prévoir ce qui se passera au cours de la prochaine année. L'appréciation du dollar canadien, le caractère imprévisible de l'économie américaine, les effets à long terme de la guerre en Irak et la récente flambée du SRAS ici même au pays sont autant de facteurs qui accentuent l'incertitude. En dépit de l'excellente performance de notre économie l'année dernière, nous avons des raisons d'envisager l'avenir avec prudence.

Il y a à peine un an, le Parlement renouvelait notre mandat de prêteur complémentaire, et nous consacrons notre énergie à remplir ce mandat. La BDC cherche à répondre aux besoins des gens d'affaires, souvent de concert avec les autres institutions financières. Ces dernières nous recommandent un nombre croissant de clients. Nous nous considérons comme un instrument financier ayant pour mission de combler les lacunes du marché.

La BDC a innové au cours des 12 derniers mois, et nous croyons que nos clients y gagnent. Notre démarche avait pour but de personnaliser nos services bancaires en supprimant le plus possible les formules toutes faites. Nous avons adopté une stratégie permettant à nos gens de consacrer plus de temps à nos clients de façon à établir un meilleur partenariat à long terme avec eux. Nous avons également décentralisé nos activités dans le but de nous rapprocher de nos clients. En effet, 95 % des décisions en matière de crédit sont maintenant prises à l'échelon régional.

La BDC demeure la seule institution financière à offrir des services de consultation à l'échelle du pays. Nous avons procédé à la rationalisation de ces services de sorte que nous pouvons mieux montrer à nos clients quand et comment nos services de consultation peuvent faire toute la différence. Nous croyons vraiment à la souplesse de nos services bancaires et à l'élaboration de solutions sur mesure. Nous savons que cette évolution sera particulièrement utile aux entreprises en démarrage.

Nous sommes plus en mesure maintenant de comprendre les besoins de nos clients et d'offrir un service plus souple et plus rapide. Notre but est de fournir aux entrepreneurs des solutions d'affaires qui leur permettront d'accroître leur productivité. L'innovation est plus importante que jamais pour maintes raisons, la principale étant la hausse du dollar canadien. L'accroissement de la productivité est la clé de l'adaptation à un environnement en constante évolution.

Notre nouvelle approche s'est traduite par un taux de satisfaction de la clientèle de 91 %, le meilleur dans notre secteur d'activité. Notre ratio de productivité a atteint un niveau impressionnant de 48 %. La BDC excelle de toute évidence à bien des égards. La dernière année a été exceptionnelle.

Je suis fier d'annoncer que la BDC a établi un nouveau record au chapitre des autorisations, franchissant la barre des deux milliards de dollars. Replaçons cet exploit dans son contexte : il a fallu à la BDC plus de 50 ans pour atteindre le milliard de dollars et seulement cinq ans pour franchir les deux milliards. Notre secteur des Prêts a dégagé un bénéfice de 94 millions de dollars. Les activités de prêt autorisées ont augmenté de 17 % par rapport à l'an dernier, année où elles s'étaient accrues de 13 % comparativement à l'année précédente. Cela représente une hausse de 33 % du soutien financier accordé aux PME au cours des deux dernières années.

La nature dynamique de notre organisation et de notre créneau – l'entrepreneur – constitue une heureuse combinaison et recèle un énorme potentiel de croissance. Plus instruits et plus ouverts à l'idée de parcourir le monde à la recherche de nouvelles occasions d'affaires, les entrepreneurs d'aujourd'hui forment une classe nouvelle. Pour eux, le monde ne représente pas un défi à relever, mais une occasion à saisir, et ils savent que les faibles taux d'intérêt, les impôts peu élevés et la libéralisation des échanges commerciaux leur donnent une meilleure chance d'exceller et de rivaliser à l'échelle mondiale.

La qualité de notre clientèle ne s'est pas affaiblie. Le dossier de crédit de nos clients a tenu bon. Nos activités de prêt et de consultation ont obtenu un solide rendement du capital-actions ordinaire de 16 %, ce qui nous a permis d'être encore plus actifs auprès des jeunes entreprises, qui posent le plus de risques pour une institution comme la nôtre. La BDC continuera d'assumer progressivement davantage de risques. Tel est notre mandat, et nous le prenons au sérieux.

Pour l'exercice 2003, la BDC a dégagé un bénéfice global de 32 millions de dollars et a déclaré un dividende de 12 millions de dollars à son actionnaire, le gouvernement du Canada. De toute évidence, la BDC aurait pu obtenir des résultats supérieurs, n'eût été de la perte de 59,5 millions de dollars subie par le Groupe du capital de risque. Ce fut une année difficile compte tenu de la conjoncture peu favorable.

En raison de l'atonie du marché de la technologie pour la deuxième année de suite, nous avons procédé à des réductions importantes de la valeur de nos placements. Malgré les pertes subies cette année, pour l'exercice 2003, le taux de rendement interne sur 10 ans du total de nos placements de capital de risque est de 16 %, ce qui constitue toujours un rendement supérieur à la moyenne de l'industrie.

Chef de file reconnu dans le domaine du capital de risque, la BDC joue un rôle encore plus important en période difficile. Dans son budget déposé en février, le gouvernement fédéral a reconnu ce rôle en accordant à la BDC 190 millions de dollars qui seront destinés à des investissements en capital de risque. La BDC s'attend à ce que ces placements s'élèvent à environ 100 millions de dollars par année pendant les quatre prochaines années.

Il est encourageant de constater que le personnel de tous les secteurs d'activité de la BDC fait preuve d'autant d'engagement, d'enthousiasme et d'efficacité. La Banque ne traite pas à la légère les sondages sur la mobilisation des employés. Si nos employés sont aussi motivés, c'est parce qu'ils savent que la direction leur prête une oreille attentive. Il faut féliciter les membres de l'équipe de la haute direction d'avoir créé et favorisé un tel climat d'ouverture envers le personnel. Tous savent que c'est la bonne manière de procéder.

Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits des résultats de l'année qui vient de s'écouler, et nous avons bon espoir que la BDC continuera sur sa lancée et ira de l'avant malgré les défis économiques qui l'attendent cette année. Le marché des services financiers ne cessera d'évoluer et comportera toujours des lacunes. La BDC sera plus que jamais nécessaire pour combler ces lacunes.

L'optimisme et le dynamisme des PME permettent au Canada de relever les défis d'une économie mondiale devenue imprévisible par suite de bouleversements sur la scène internationale. En fait, tout peut arriver. Bien des choses peuvent se produire et nuire à l'économie du Canada, mais nous savons au moins que notre position de force renouvelée nous aidera à faire face à un avenir incertain.

Grâce aux changements qu'elle a apportés depuis 12 mois, la BDC est mieux en mesure de répondre aux besoins locaux et régionaux. Je pense que nous assisterons à un accroissement, et non à une baisse, de la demande pour nos services. Nous serons là. Pour nos clients. Pour l'économie canadienne.

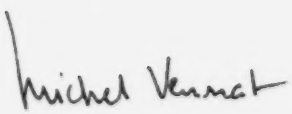

Michel Vennat
Président et chef de la direction

Parfois, vous

avez besoin de quelqu'un

avec qui partager des idées

À la BDC, nous **croyons** en la capacité d'innover des entrepreneurs et nous faisons la promotion de l'innovation.

Quelques statistiques sur la BDC Plus de 21 000 PME ont profité du soutien de la BDC au cours de l'exercice 2003. Elles ont trouvé réponse à leurs besoins grâce à des services et à des produits novateurs offerts par plus de 1 250 employés dévoués travaillant dans quelque 80 succursales d'un océan à l'autre.

Plus de 1 250 employés

80 succursales

21 000 PME canadiennes

Revue des activités

L'INNOVATION À LA BDC : À CHAQUE CLIENT SA SOLUTION

En tant qu'institution financière complémentaire exclusivement au service des petites et moyennes entreprises, la Banque de développement du Canada apporte aux entrepreneurs canadiens un soutien exceptionnel. Elle est la seule institution financière au Canada à offrir du financement et des services de consultation et joue ainsi un rôle vital sur le marché.

Les chiffres sont éloquents. Au cours de l'exercice 2003, le total du financement autorisé par la BDC a atteint un sommet record de 2,1 milliards de dollars. Avec plus de 1 250 employés et un réseau pancanadien de plus de 80 succursales, la Banque a servi au-delà de 21 000 PME canadiennes. Elle a aidé les entrepreneurs canadiens en leur fournissant du capital de prédémarrage, de démarrage, de développement et d'expansion. La Banque a greffé à ces solutions de financement pour les petites et moyennes entreprises des services de consultation destinés à favoriser la croissance, l'accroissement de la productivité et l'innovation.

Afin de jouer un rôle de catalyseur dans la croissance des petites et moyennes entreprises, la BDC reste sans cesse à l'affût des tendances de l'industrie et adapte ses produits et ses solutions de gestion en fonction de l'évolution des exigences du marché et des réalités économiques.

Des relations privilégiées

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a continué d'innover en privilégiant l'établissement de relations individuelles avec ses clients. La BDC est consciente qu'elle doit enrichir la relation d'affaires avec chaque client pour arriver à créer des relations uniques et privilégiées avec les entrepreneurs canadiens. C'est pour cette raison qu'elle a adopté une approche intégrée et spécialisée en matière de service. Elle va plus loin encore en établissant les centres décisionnels à proximité des clients et en s'assurant que l'on consacre plus de temps à la relation-client et que le personnel de première ligne sait parfaitement comment répondre aux besoins de la clientèle. Dans le dernier cas, il est crucial que les employés bénéficient d'une formation et d'un coaching sur mesure. À l'heure actuelle, cinq principales expériences déterminantes des clients — à savoir les visites et les contacts, la revue annuelle de la situation financière, l'ajustement du taux d'intérêt, la prorogation privilégiée et le contact lors du remboursement intégral — font l'objet d'une formation et d'un coaching plus poussés.

Durant l'exercice 2003, la Banque a aussi étendu sa couverture géographique en exploitant les débouchés qui s'offraient en Colombie-Britannique, où le montant des autorisations s'est accru de 25 %, et au Canada atlantique, où il a enregistré une hausse impressionnante de 39 % par rapport à l'exercice précédent.

Des clients satisfaits

Notre approche consistant à privilégier la relation-client porte fruit. Au cours de l'exercice 2003, le taux de satisfaction global de la clientèle a augmenté de 1 % pour passer de 90 % à 91 %. L'attention que nous accordons aux relations avec les clients a contribué à cette amélioration. Grâce à des sondages indépendants, qui permettent de recueillir des commentaires fiables et opportuns auprès de ses clients, la Banque sait ce que ceux-ci pensent de son service, de ses politiques, de ses processus et de ses structures et s'en sert pour développer de nouveaux outils et processus et pour former les membres de son personnel.

Des solutions de financement souples

Ayant constaté l'an dernier qu'il existe une importante lacune sur le marché du financement corporatif, la Banque a mis sur pied une équipe spécialisée chargée d'aider les entreprises clientes qui connaissent une expansion rapide et de favoriser l'établissement de relations à long terme.

Le financement à terme de la BDC offre un éventail de solutions toutes plus souples les unes que les autres pour la réalisation de projets commercialement viables. Ces solutions sont assorties de caractéristiques distinctes et flexibles — financement relais pour couvrir les frais de planification, possibilité de reporter les remboursements de capital, calendriers de remboursements progressifs ou saisonniers adaptés aux flux de trésorerie de l'entreprise, financement à long terme et choix de taux d'intérêt fixe ou flottant.

Des clients satisfaits La BDC a visé juste en adoptant une approche client personnalisée. En effet, les clients sont de plus en plus satisfaits des services financiers offerts par la Banque. Le taux de satisfaction de la clientèle de la BDC continue de grimper. De 90 % qu'il était en 2002, il est passé à 91 % en 2003.

La BDC a aussi créé 21 centres de l'entrepreneurship dans le but de mieux servir les entreprises de plus petite taille. Ces centres ciblent les entreprises en démarrage et en croissance engagées plus particulièrement dans les industries du savoir et le secteur manufacturier.

La Banque continue de financer les démarrages d'entreprises au Canada au moyen d'une nouvelle solution sur mesure, appelée Co-Vision, qui remplace le Programme micro-entreprises et le Programme de financement pour jeunes entrepreneurs. Les prêts Co-Vision, dont le montant peut atteindre 100 000 $, sont axés sur les besoins des entreprises des secteurs de la fabrication, de la distribution, des services et du tourisme. Très souples, ces prêts offrent la possibilité d'étaler le remboursement sur une période pouvant aller jusqu'à six ans et de reporter de 12 mois le début des remboursements de capital.

Afin de combler les besoins en fonds de roulement des entrepreneurs désireux de développer de nouveaux produits et d'ouvrir des marchés, la BDC a simplifié sa gamme de solutions et l'a remplacée par une seule solution de prêt souple. C'est ainsi que les prêts à l'innovation fournissent du financement aux fins du fonds de roulement, jusqu'à concurrence de 250 000 $, pour favoriser les initiatives des PME en matière d'innovation.

Le financement subordonné allie des caractéristiques du financement par emprunt et du financement par actions. La Banque agit comme prêteur complémentaire sur ce marché, où évoluent un petit nombre de prêteurs, en accordant une attention particulière aux entreprises exportatrices innovatrices en croissance rapide qui exercent leurs activités principalement dans le domaine de la fabrication et dont les besoins financiers ne peuvent être comblés par les solutions de financement traditionnelles.

La Banque a aussi étendu le champ d'application du financement Productivité Plus aux industries de services et à celles qui utilisent du matériel de fabrication. Là encore, cette solution offre une plus grande souplesse et permet d'accepter un plus grand éventail de risques. Un pourcentage de financement supérieur (jusqu'à 125 %) peut être accordé pour couvrir les coûts connexes, tels que la formation des employés.

Des initiatives d'investissement innovatrices

Innovant dans le but de promouvoir les investissements privés, la BDC a récemment engagé une somme de 50 millions de dollars pour contribuer à la création d'un fonds de fonds au Canada. Ce fonds de fonds de capitaux privés réunit du capital provenant d'un grand nombre d'investisseurs institutionnels, destiné à être investi dans un groupe diversifié de fonds de placements directs. Cette initiative procure un instrument d'investissement attrayant, grâce auquel les investisseurs ont accès à des fonds hautement qualifiés, qui permettent de diversifier les placements, de disposer de ressources administratives suffisantes et de bénéficier d'une expertise spécialisée.

Un moteur de l'innovation

Sous l'impulsion des PME canadiennes désireuses d'accroître leur compétitivité au pays et à l'étranger, le Groupe-conseil de la BDC a presque doublé — en un an à peine — les activités visant à favoriser l'accroissement de l'efficacité opérationnelle, de la productivité et de l'innovation.

Un ajout apprécié

Les clients ont aussi accueilli à bras ouverts le plus récent ajout au répertoire des services du Groupe-conseil de la BDC. Il s'agit d'un programme qui les aide à obtenir (et, dans certains cas, à réinvestir) le crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental auquel ils ont droit.

Hommage à l'esprit d'entreprise des jeunes

Les centres de l'entrepreneurship servent souvent les jeunes entrepreneurs, un segment de marché auquel la BDC attache beaucoup d'importance. Au cours de l'exercice 2003, la Banque a continué d'encourager l'esprit d'entreprise des jeunes et a rendu hommage à la créativité et au sens aigu des affaires de remarquables jeunes entrepreneurs des quatre coins du pays à l'occasion du concours des Prix aux jeunes entrepreneurs. Lors d'un gala qui avait lieu à Vancouver, durant la Semaine de la PME^MC, la BDC a souligné les réalisations exceptionnelles de 13 entrepreneurs de moins de 30 ans représentant chacune des provinces et chacun des territoires du Canada.

Regard vers l'avenir Destinés aux entreprises au stade du démarrage ou au début de leur croissance, les prêts Co-Vision permettent aux entrepreneurs de profiter de la souplesse nécessaire pour développer leur entreprise et contribuer à la croissance de l'économie canadienne. Le montant du prêt peut atteindre 100 000 $ et être remboursé sur une période maximale de six ans.

prêts
Co-Vision

L'une des entreprises gagnantes a aussi remporté le Prix du mérite à l'exportation, qui est remis par Exportation et Développement Canada à l'entreprise ayant le mieux réussi à ouvrir des marchés internationaux.

Forum BDC

Le concours des Prix aux jeunes entrepreneurs — inauguré en 1988 — a innové lui aussi cette année avec la tenue du Forum BDC, qui rassemblait les lauréats des Prix de 2002 et des années précédentes. D'éminents représentants du milieu universitaire et des membres en vue des milieux d'affaires canadiens qui se sont illustrés sur le plan de l'innovation et du leadership tout au long de leur carrière se sont joints à eux. Les participants ont eu l'occasion de mettre en commun leurs idées et leur expérience lors de séances de formation animées par le Groupe-conseil de la BDC, de créer des réseaux de contacts d'affaires et d'échanger sur des questions d'intérêt commun.

Semaine de la PME[MD]

La Semaine de la PME[MD], qui avait pour thème « *Vous avez du génie. C'est de l'or en banque.* », a fourni aux entrepreneurs des tribunes propices au partage d'idées et d'information. Au-delà de 25 600 personnes ont pris part aux quelque 340 activités organisées à l'échelle du pays pendant la semaine du 20 octobre 2002 pour célébrer l'esprit d'entreprise et les succès des petites entreprises canadiennes.

Marché croissant des femmes entrepreneurs

La BDC a acquis une compréhension inégalée du marché des femmes en affaires. Cette compréhension a évolué avec le temps, sous l'action des efforts que déploie la Banque pour maintenir des relations étroites avec sa clientèle. Le nombre d'entreprises détenues par des femmes qui ont choisi la BDC comme partenaire financier a presque doublé depuis 1995, et l'engagement total au titre des activités de prêt s'élève aujourd'hui à 1,3 milliard de dollars. En 1995, les femmes entrepreneurs représentaient 17 % du portefeuille. Aujourd'hui, elles constituent 23 % des clients emprunteurs de la BDC. À l'intérieur de notre portefeuille d'investissements dans des entreprises de pointe du secteur du savoir, les femmes occupent 7 % des postes de présidence et plus du tiers des postes de direction clés. En fait, pour l'exercice écoulé, 18 des 61 entreprises (30 %), dans lesquelles la Banque investit, avaient des femmes à des postes de haute direction. C'est là une preuve manifeste que les femmes dirigent certaines des entreprises de la nouvelle économie les plus performantes au Canada. Voyant que les femmes créent de nouvelles entreprises à un rythme deux fois plus élevé que la moyenne nationale, la BDC a organisé à l'intention de ses clientes des ateliers et des activités de réseautage portant sur la planification des finances, des exportations et de la croissance.

La BDC a commandité la création, à Toronto, d'une deuxième section de la *Women Presidents' Organization* (WPO) qui donne accès aux femmes chefs d'entreprise à un vaste réseau leur permettant de promouvoir leur entreprise au pays et à l'étranger. En février 2003, la Banque a parrainé un déjeuner lors de la conférence annuelle de la WPO, qui avait lieu à Washington. À cette occasion, les membres de l'association au Canada ont pu établir des contacts d'affaires avec leurs homologues des États-Unis. La Banque a aussi parrainé la série d'ateliers *Blueprint for Your Business' Success* du centre pour les femmes en affaires de l'Université Mount Saint Vincent, de même que le Prix canadien de l'entrepreneuriat féminin Rotman dans la catégorie Succès soutenu, qui était décerné pour la douzième année d'affilée.

En juin 2002, la BDC a forgé une alliance avec l'Association féminine d'éducation et d'action sociale et le Réseau des SADC du Québec (qui comprend les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Centres d'aide aux entreprises) afin de promouvoir le développement de l'entrepreneurship auprès des femmes vivant dans les milieux ruraux du Québec. L'entente vise notamment à venir en aide aux femmes dans la mise sur pied, le démarrage et la croissance de leur entreprise et à améliorer leur accès au financement.

« Aux jeux ! » Donna Fournier, agente, Service à la clientèle à la succursale de Bathurst, se souviendra longtemps des Jeux d'hiver du Canada 2003 à Bathurst et Campbellton. Elle a fait partie, avec la directrice de comptes Lise LeBouthillier, du Comité de commandite et était chargée d'inspecter les enseignes des commanditaires et d'indiquer aux visiteurs comment se rendre sur les différents sites.

Soutenir la croissance des entreprises autochtones

Une équipe spécialisée s'occupe des Services bancaires aux Autochtones et des Fonds de développement des entreprises autochtones (FDEA) destinés à accorder des prêts pour aider les Autochtones à réaliser leur rêve de devenir propriétaires d'entreprises.

La BDC a à cœur d'assurer le développement du marché autochtone comme en témoignent les stratégies de marché qu'elle élabore pour promouvoir l'entrepreneurship et stimuler l'essor économique des collectivités autochtones au moyen d'une approche intégrée appelée « Cercle de l'entrepreneurship ». La BDC s'efforce de fournir aux entrepreneurs autochtones qui choisissent de démarrer leur propre entreprise les outils nécessaires pour réussir.

C'est avec cet objectif en tête que la BDC a créé deux Fonds de développement des entreprises autochtones. Le premier sera offert dans le nord-ouest de l'Ontario en collaboration avec la Première nation de Couchiching, un organisme qui chapeaute sept collectivités des Premières nations. L'autre fonds est le fruit d'un partenariat avec Apeetogosan (Métis) Development Inc., une société de financement des Autochtones qui a son siège en Alberta. Les fonds seront offerts à la source, c'est-à-dire au sein même des communautés autochtones, et procureront de petits prêts devant servir à démarrer des entreprises.

La Banque a par ailleurs organisé pour la troisième année de suite le concours de plans d'affaires E-Spirit pour les jeunes Autochtones, qui s'adresse à des étudiants de secondaire III, IV et V. Cette année, 60 écoles représentées par 65 équipes et environ 250 étudiants s'affrontent pour remporter le prix du meilleur plan d'affaires. Les participants ont accès en ligne à des ressources interactives liées à la planification d'entreprise ainsi qu'à des services de mentorat. Ils ont également la chance de créer des réseaux et d'échanger, en ligne ou en personne, avec d'autres étudiants de partout au pays.

Le Groupe-conseil de la BDC a intensifié son travail au profit des collectivités et des entreprises autochtones en multipliant les ententes locales pour la réalisation de projets pilotes avec Entreprise autochtone Canada et les projets conjoints avec Affaires indiennes et du Nord Canada.

Une couverture géographique et une portée accrues

La Banque élargit la couverture et la portée des solutions qu'elle offre et conforte son rôle complémentaire par l'entremise de nombreuses alliances stratégiques. Ses partenaires — banques à charte, fonds d'investissement en capital de risque, ministères et sociétés d'État — sont très diversifiés.

L'une de ces alliances stratégiques, conclue avec la Banque Laurentienne du Canada dans le but de soutenir les petites et moyennes entreprises des secteurs de la fabrication, des télécommunications, de la biotechnologie et des technologies de l'information, dure depuis près de trois ans déjà. Le partenariat durable qui unit la BDC et la Société du crédit agricole contribue pour sa part à accroître la portée des services et à élargir la couverture du marché. L'alliance forgée avec Patrimoine canadien aide les entreprises canadiennes engagées dans l'édition de livres ou de magazines, le cinéma, la vidéo, l'enregistrement sonore et la production multimédia à avoir plus facilement accès à du financement.

La BDC a aussi conclu avec le Conseil national de recherches du Canada un partenariat portant sur l'accès à des projets de recherche innovateurs en cours de développement au Canada et sur leur commercialisation.

Des ressources en ligne

L'idée derrière la refonte du site Web de la BDC, en octobre, était de grouper l'information selon le projet d'entreprise envisagé et de rendre le site accessible à un plus grand nombre d'entrepreneurs canadiens. Conçu pour faire le lien entre les projets de développement des entreprises et les services de la BDC, le site www.bdc.ca met à la disposition des entrepreneurs une mine de renseignements qui les aideront à mener à bien chacune des étapes de leur projet.

Dale Rideout, directeur de succursale, > Grand Falls-Windsor et Jason Roberts, président-directeur général, Triton Ocean Products Limited

La BDC est unique « En matière de service à la clientèle, nous nous distinguons de nos concurrents par le fait que nous rendons visite à nos clients, et nos clients apprécient cela », de dire Dale Rideout. Parmi ces clients satisfaits se trouve Triton Ocean Products qui est devenue, avec l'aide de la BDC, la première entreprise canadienne à commercialiser des moules en pot.

On y trouve des articles spécialisés, des outils interactifs, des solutions de financement et de consultation ainsi que des liens pertinents. De nouvelles sections du site sont consacrées aux femmes entrepreneurs et au démarrage d'entreprise. Tous les mois, des milliers d'entrepreneurs canadiens y accèdent pour consulter le journal *Profit$* ainsi que le bulletin électronique mensuel *e-Profit$* de la Banque.

Au service de la collectivité

La présence de la BDC au sein de la collectivité se fait sentir de maintes façons. Par exemple, par le biais de commandites et le don d'articles promotionnels, le programme de participation communautaire *Grandir avec toi* encourage des équipes locales de jeunes athlètes partout au pays.

De leur côté, les membres du personnel de la BDC participent généreusement à toutes sortes de projets et d'activités communautaires, avec autant d'énergie et de dévouement qu'ils en mettent tous les jours à accomplir leur travail.

Des gens dévoués, un succès qui perdure

Il ne fait aucun doute que la Banque doit son succès au dévouement et à l'engagement des membres de son personnel. C'est d'ailleurs pour rendre hommage aux employés qui font preuve d'excellence et contribuent de façon exceptionnelle aux facteurs de succès clés de la Banque que la BDC a lancé en 2002 le programme des Prix d'excellence du président.

La Banque fait grand cas de l'opinion de ses employés. Toujours soucieuse de savoir ce qu'ils pensent, la BDC utilise à cette fin différents moyens — communication continue, rencontres individuelles, ateliers, projets spéciaux, sondages et autres. Les résultats du sondage de l'exercice 2003 montrent une amélioration du taux d'engagement des employés, qui est passé de 75 % à 76 %.

La BDC continuera de tout mettre en œuvre pour s'assurer qu'elle possède un effectif hautement motivé et engagé, soucieux d'assurer son autoperfectionnement et prêt à réaliser l'objectif consistant à « fournir à chaque client sa solution ». Après avoir atteint 2,1 milliards de dollars de financement autorisé, notre équipe a manifestement tous les atouts en main pour continuer de soutenir la croissance des clients. Résolument tournée vers l'avenir, la BDC continuera de s'employer à attirer et à conserver des candidats talentueux et à fournir un milieu de travail stimulant et enrichissant pour mieux se préparer à gravir de nouveaux sommets.

Parfois, vous

avez besoin de financement

pour stimuler votre croissance

À la BDC, nous offrons aux PME des solutions qui les aident à réaliser des projets innovateurs.

Regroupement de ressources La Banque joue un rôle de catalyseur dans l'industrie du capital de risque. Dans le but d'accroître le capital mis à la disposition des entreprises, la BDC s'est engagée à créer un fonds de fonds de capital privé, qui regroupera les capitaux d'un grand nombre d'investisseurs dans un groupe diversifié de fonds à placement direct.

un fonds de fonds de capital privé

Revue des activités

L'approche unique que la BDC utilise pour venir en aide aux entrepreneurs canadiens allie du financement innovateur (y compris des activités de prêt et du capital de risque) et des services de consultation en gestion. Les combinaisons de financement et de services de consultation offertes par la Banque sont adaptées à chacune des étapes de la croissance des entreprises et évoluent constamment pour répondre à leurs besoins changeants.

Les milliers de petites entreprises canadiennes qui ont bénéficié des services dispensés par plus de 1 250 employés de la BDC au cours de l'exercice 2003 ont profité de solutions et de services axés sur la productivité et l'innovation — deux éléments clés de l'essor économique du Canada.

PRÊTS

Les activités de prêt autorisées ont atteint 2 032 millions de dollars au cours de l'exercice 2003, ce qui représente une augmentation de 17 % par rapport à l'exercice précédent. Les prêts autorisés en faveur des entreprises fondées sur le savoir et des exportateurs ont augmenté de 56 millions de dollars pour l'exercice 2003, passant de 855 millions de dollars à 911 millions de dollars. Ces entreprises de la nouvelle économie ont profité de 45 % des activités de prêt totales. Au 31 mars 2003, l'engagement au titre des activités de prêt en faveur des entreprises fondées sur le savoir et des exportateurs se chiffrait à 3 215 millions de dollars, soit 13 % de plus qu'il y a 12 mois.

Au 31 mars 2003, l'engagement total au titre des activités de prêt s'élevait à 7 596 millions de dollars, soit une augmentation de 769 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Le nombre de clients emprunteurs atteint maintenant 21 733, ce qui représente une hausse de 5 % par rapport au 31 mars 2002.

Total des activités de prêt*

(en millions de $)

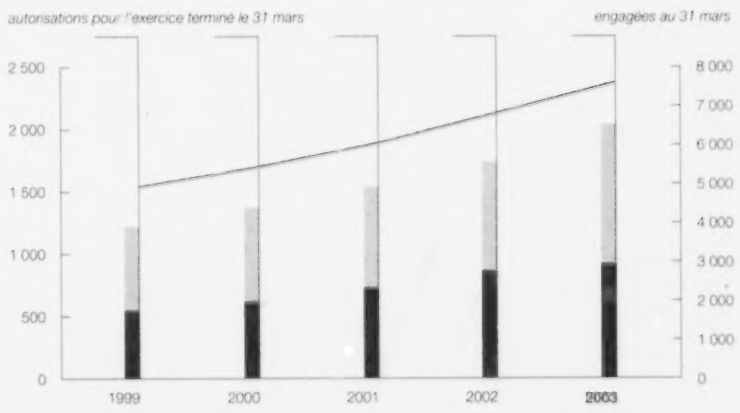

	1999	2000	2001	2002	2003
Autorisées aux IFS et aux exportateurs	540	609	720	855	**911**
Autorisées aux autres secteurs	680	756	813	884	**1 121**
Total des activités de prêt autorisées	1 220	1 365	1 533	1 739	**2 032**
Total des activités de prêt engagées	4 933	5 446	6 057	6 827	**7 596**

* Retraité afin d'exclure les marges de crédit Globale[MC] et les Prêts aux étudiants entrepreneurs.

Nombre de clients par région — Activités de prêt

au 31 mars 2003

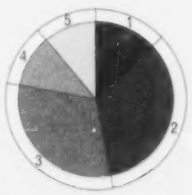

1	Provinces de l'Atlantique	13 %
2	Québec	34 %
3	Ontario	31 %
4	Prairies, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	11 %
5	Colombie-Britannique et Yukon	11 %

< James E. Twiss, président du conseil d'administration, Windermere House et **Lisa Hyde,** directrice principale, Prêts, Barrie

Faire revivre l'histoire Le Windermere House de Muskoka, dernier pavillon hôtelier de prestige datant de l'époque victorienne, a été rasé par un incendie en 1996. La BDC a participé financièrement à la reconstruction de cette majestueuse auberge de la fin du XIX[e] siècle. Aujourd'hui, l'établissement quatre-étoiles est une réplique presque parfaite du bâtiment original et demeure l'un des centres de villégiature saisonniers les plus courus en Ontario.

Engagement envers les clients — Activités de prêt — Répartition par province ou territoire

au 31 mars

	2003 Nombre de clients	2003 Montant (en millions de $)	2002* Nombre de clients	2002* Montant (en millions de $)
Terre-Neuve et Labrador	1 028	291	952	240
Île-du-Prince-Édouard	142	45	157	45
Nouvelle-Écosse	660	174	636	141
Nouveau-Brunswick	929	285	901	256
Québec	7 347	2 956	6 976	2 739
Ontario	6 795	2 479	6 234	2 114
Manitoba	448	110	473	107
Saskatchewan	522	118	527	117
Alberta	1 385	453	1 274	411
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	72	31	73	30
Colombie-Britannique	2 312	633	2 321	604
Yukon	93	21	101	23
Total	21 733	7 596	20 625	6 827

Activités de prêt autorisées
Répartition par secteur d'activité

pour l'exercice terminé le 31 mars *(nombre)*

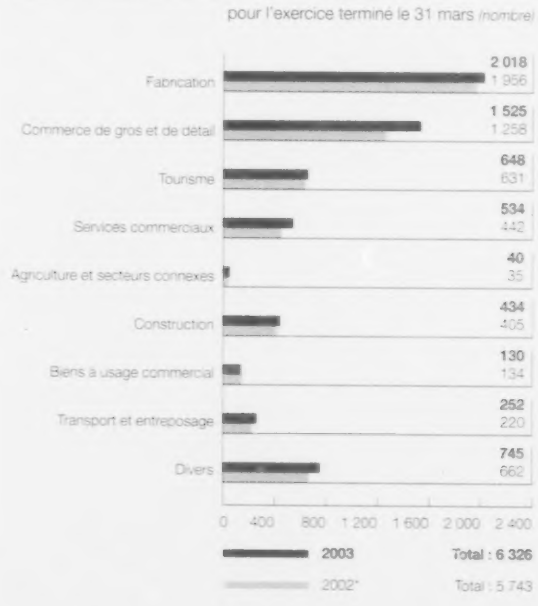

Activités de prêt autorisées
Répartition par secteur d'activité

pour l'exercice terminé le 31 mars *(en millions de $)*

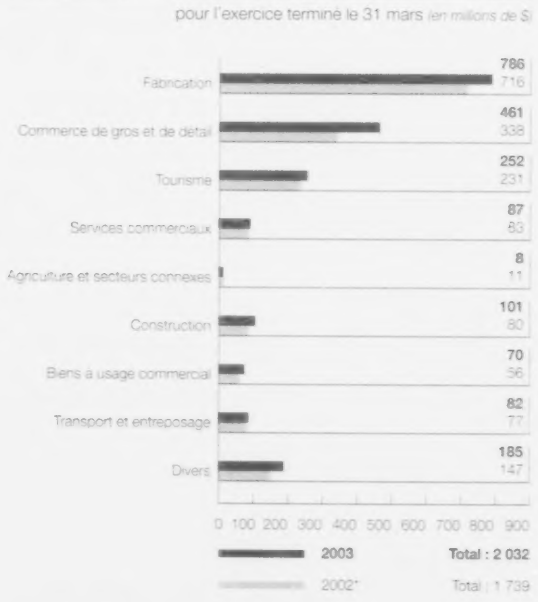

* Retraité afin d'exclure les marges de crédit Globale[1] et les Prêts aux étudiants entrepreneurs.

< Roy Hunt, président, H & H Entreprises Limited et **Paula Butt,** directrice de comptes, Corner Brook

^ Le contrôle de la qualité du quartzite extrait des gisements est une priorité pour H & H Enterprises Limited.

Les provinces de l'Atlantique affichent actuellement la croissance la plus vigoureuse au pays grâce aux projets continus de mise en valeur des champs pétrolifères extracôtiers — comme ceux de Terra Nova et d'Hibernia — qui donnent un élan à l'économie régionale. Cette industrie fait appel à de très jeunes entreprises innovatrices pour lui fournir les produits dont elle a besoin dans des domaines aussi variés que le captage thermique en cours de fabrication et les télécommunications. Les mégaprojets d'exploitation minière à Terre-Neuve et au Labrador favorisent pour leur part l'expansion des entreprises dérivées dont les activités se situent dans les secteurs de la construction, du transport et de la fabrication.

Aujourd'hui, la BDC se trouve au cœur de cette activité économique effervescente en fournissant des produits financiers et des services de consultation qui répondent aux besoins d'une multitude de petites entreprises.

Direction	Succursales	
Ross Miller Vice-président et directeur de district, Terre-Neuve et Labrador	Corner Brook Grand Falls-Windsor	St. John's*
Rick Floyd Vice-président et directeur de district, Nouvelle-Écosse	Bridgewater Halifax*	Sydney Truro
Claude Paré Vice-président et directeur de secteur, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	Bathurst (N.-B.) Charlottetown (Î.-P.-É.) Edmundston (N.-B.)	Fredericton (N.-B.) Moncton* (N.-B.) Saint John (N.-B.)

* Emplacement des centres de l'entrepreneurship

L'habit fait le moine Les joueurs de football de l'école secondaire Halifax West avaient fière allure sur le terrain dans leur uniforme rouge et blanc tout neuf acheté grâce à un don de la BDC. L'équipe avait tout ce qu'il fallait pour faire bonne figure au tournoi qu'elle a disputé en octobre.

Adjugé ! Le personnel de Cranbrook a aidé l'Association des banquiers locaux à récolter plus de 9 000 $ et quelque 700 $ de denrées au profit de la banque alimentaire locale. « La vente aux enchères d'articles recueillis par la succursale permet d'aider la collectivité tout en s'amusant », a déclaré Sonja Walker, agente, Service à la clientèle, qui figure sur la photo en compagnie de Dianna Rice.

COMBLER LES BESOINS DES PETITES ENTREPRISES

Les résultats de la BDC pour l'exercice 2003 démontrent de façon éloquente son engagement envers la petite entreprise. Au cours de l'exercice écoulé, la valeur des activités de prêt autorisées a augmenté de 17 % pour atteindre 2,0 milliards de dollars. Exclusion faite des autorisations de marge de crédit Globale[MC] et des Prêts aux étudiants entrepreneurs, 69 % des activités de prêt de la Banque portaient sur des sommes de 250 000 $ ou moins — et 46 % représentaient des montants de 100 000 $ ou moins.

Les prêts Co-Vision, qui peuvent atteindre la somme de 100 000 $ et ciblent plus particulièrement les entreprises qui évoluent dans les secteurs manufacturier, de la distribution, des services et du tourisme, sont remboursables sur une période pouvant aller jusqu'à six ans et offrent la possibilité de proroger le début des remboursements de capital pour une période de 12 mois. Au cours de l'exercice 2003, la BDC a autorisé quelque 200 prêts Co-Vision totalisant 11 millions de dollars.

Financement Productivité Plus

Afin de renforcer son rôle qui consiste à aider les PME à accroître leur productivité, la Banque s'est employée à promouvoir davantage son financement Productivité Plus, qui a pour objet d'aider les entreprises de fabrication solides et axées sur l'exportation à acquérir du matériel à la fine pointe de la technologie. En plus du financement couvrant la totalité du prix d'achat du matériel et de l'outillage, une PME peut obtenir 25 % de financement supplémentaire pour payer les frais d'installation et d'assemblage du matériel acheté, et les frais de formation engagés pour apprendre aux employés à l'utiliser. Les prêts peuvent atteindre 5 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2003, la BDC a accordé 350 prêts Productivité Plus d'une valeur totale de 141 millions de dollars, soit 66 % de plus qu'à l'exercice précédent.

Financement à l'innovation

Les entrepreneurs ont eu recours au Financement à l'innovation pour faire croître leur entreprise, mener des activités de R. et D., ouvrir de nouveaux marchés d'exportation et adopter des solutions de gestion de qualité. La BDC peut fournir jusqu'à 250 000 $ de Financement à l'innovation pour le fonds de roulement. Au cours de l'exercice 2003, elle a accordé au-delà de 540 prêts à l'innovation d'une valeur totale de 55 millions de dollars, ce qui représente une augmentation considérable de 26 % par rapport à l'exercice 2002.

Centres de l'entrepreneurship

Les entreprises de très petite taille se tournent vers les centres de l'entrepreneurship de la BDC pour obtenir des solutions en matière de financement. Ces centres s'occupent exclusivement des besoins particuliers des petites entreprises et peuvent accorder des prêts jusqu'à concurrence de 250 000 $.

Voués au service de ces petites entreprises, les 21 centres de l'entrepreneurship de la BDC, qui ciblent les entreprises en démarrage et les entreprises en croissance appartenant principalement aux secteurs du savoir et de la fabrication, ont connu une forte croissance de leurs activités. Comparativement à l'exercice précédent, la valeur de leurs activités de prêt a grimpé de 30 %, passant de 99 millions de dollars à 129 millions de dollars pour l'exercice 2003.

Le marché autochtone croissant

La BDC a continué d'apporter sa contribution au marché autochtone par l'intermédiaire de ses Services bancaires aux Autochtones. Au cours de l'exercice 2003, la Banque a autorisé des activités

Activités de prêt autorisées selon le montant

pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

1	100 000 $ ou moins	46 %
2	Plus de 100 000 $ à 250 000 $	23 %
3	Plus de 250 000 $ à 500 000 $	15 %
4	Plus de 500 000 $ à 1 000 000 $	9 %
5	Plus de 1 000 000 $	7 %

PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Gregory Phipps, directeur, Capital de risque, Halifax et > Nancy Mathis, présidente, Mathis Instruments Ltd.

Mathis Instruments Ltd. utilise des détecteurs de transfert thermique ^ pour analyser la composition des matériaux en cours de fabrication.

Activités de prêt autorisées — Répartition par province

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003 Nombre	2003 Montant net (en milliers de $)	2002* Nombre	2002* Montant net (en milliers de $)
Terre-Neuve et Labrador	**322**	**89 122 $**	261	65 676 $
Île-du-Prince-Édouard	**20**	**5 455**	24	4 155
Nouvelle-Écosse	**185**	**57 692**	134	31 923
Nouveau-Brunswick	**256**	**67 278**	181	56 106
Total	**783**	**219 547 $**	600	157 860 $

Engagement envers les clients — Activités de prêt — Répartition par province

au 31 mars

	2003 Nombre de clients	2003 Montant (en milliers de $)	2002* Nombre de clients	2002* Montant (en milliers de $)
Terre-Neuve et Labrador	**1 028**	**290 692 $**	952	240 165 $
Île-du-Prince-Édouard	**142**	**44 815**	157	45 084
Nouvelle-Écosse	**660**	**174 014**	636	140 930
Nouveau-Brunswick	**929**	**285 063**	901	255 825
Total	**2 759**	**794 584 $**	2 646	682 004 $

Groupe-conseil

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003	2002
Revenus (en milliers de $)	**1 336 $**	1 502 $
Clientèle acquise (pourcentage)	**30 %**	45 %

* Retraité afin d'exclure les marges de crédit Globale[MC] et les Prêts aux étudiants entrepreneurs.

Activités de prêt autorisées

pour l'exercice terminé le 31 mars
(en millions de $)

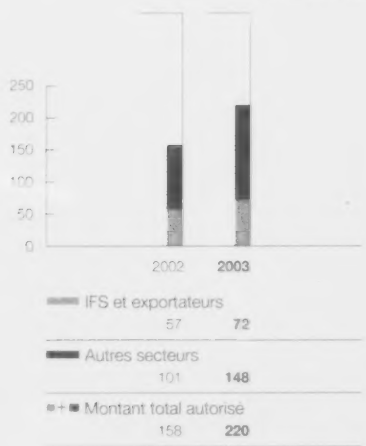

Engagement envers les clients
Activités de prêt

au 31 mars *(en millions de $)*

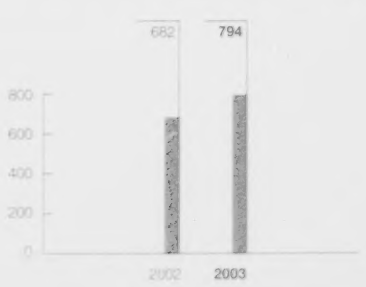

Parfois, vous

avez besoin de plus

qu'un mot d'encouragement

À la BDC, nous offrons des **programmes de consultation** qui permettent aux entrepreneurs d'innover.

Une histoire d'engagement La culture axée sur l'engagement, l'apprentissage et la croissance que favorise la BDC se traduit par des gestes concrets : effectuer un sondage sur la mobilisation du personnel, encourager les employés à parfaire leurs compétences, préconiser la diversité de l'effectif, offrir des avantages sociaux souples ainsi que des possibilités d'apprentissage en ligne.

La culture axée sur l'engagement, l'apprentissage et la croissance

de prêt totalisant 7 millions de dollars pour soutenir les entreprises appartenant à des Autochtones. Au 31 mars 2003, le montant total engagé en faveur des entreprises autochtones dans le cadre des activités de prêt de la Banque s'élevait à 37 millions de dollars.

Soutenir une croissance sans précédent

Les femmes entrepreneurs sont un autre marché cible de la BDC. La Banque est consciente que les entreprises qui appartiennent à des femmes représentent un segment en croissance rapide et important du secteur des petites et moyennes entreprises. Durant l'exercice 2003, plus de 1 400 transactions de prêt de la BDC, d'une valeur totale de 363 millions de dollars, ont bénéficié à des entreprises détenues par des femmes. En fait, au 31 mars 2003, le total des activités de prêt engagées en faveur de femmes entrepreneurs dépassait 1,3 milliard de dollars, en hausse de 13 % par rapport à l'exercice précédent. La Banque continuera de cultiver les relations étroites qu'elle entretient avec les femmes entrepreneurs, dont les entreprises enregistrent une croissance deux fois plus élevée que la moyenne nationale.

FINANCEMENT SUBORDONNÉ

Le financement subordonné allie des caractéristiques du financement par emprunt et du financement par actions. Ce produit hybride aide les entreprises ayant dépassé l'étape du démarrage, qui ont besoin de soutien pour assurer leur croissance. Ces prêts sont entièrement subordonnés aux créances prioritaires des autres prêteurs et varient de 250 000 $ à 5 millions de dollars.

La BDC fournit surtout du financement de première ronde moins élevé que les autres prêteurs, assorti de modalités qui sont adaptées aux besoins particuliers des entreprises.

Par ailleurs, le Financement à l'innovation procure des prêts jusqu'à concurrence de 250 000 $ et est conçu pour aider les entreprises innovatrices à tirer profit de nouveaux marchés et de nouvelles technologies dans le contexte de la mondialisation. Le Financement à

Activités de prêt autorisées — Financement en faveur d'entreprises appartenant à des femmes

pour l'exercice terminé le 31 mars

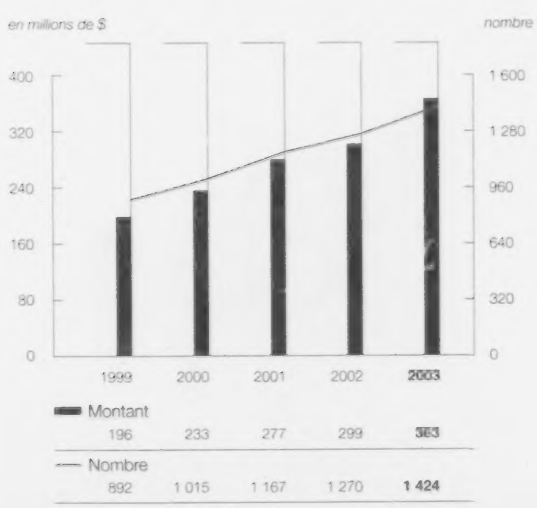

Financement engagé en faveur d'entreprises appartenant à des femmes

au 31 mars

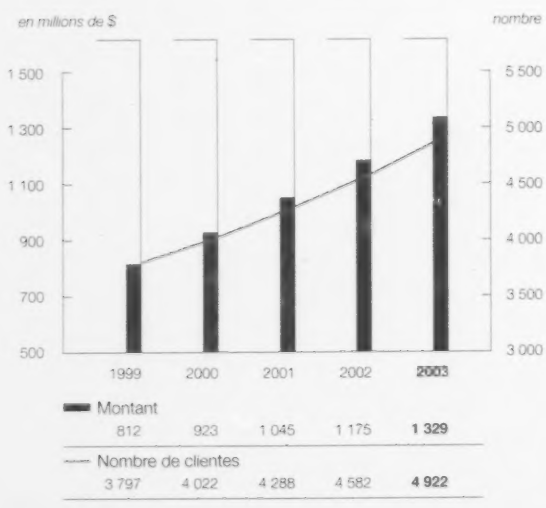

< Shirley MacDonald, propriétaire, Eagle Feather Gallery & Giftshop et **Rick Bennett**, directeur principal, Prêts, Victoria

L'art de réussir Eagle Feather Gallery & Giftshop est une galerie d'art des Premières nations établie à Victoria où l'on expose les œuvres de plus d'une cinquantaine d'artistes montants et connus, parmi lesquels figurent 20 artistes autochtones. La BDC a fourni le financement requis pour permettre aux artistes de réaliser leurs œuvres sur place dans un environnement interactif aménagé comme un véritable atelier. Les artistes-résidents comprennent des graveurs en joaillerie qui créent des bijoux en or et en argent ainsi que des sculpteurs qui façonnent des masques, des plaques et des totems.

l'innovation aide les entreprises à s'adapter aux règles qui changent constamment, à concevoir des stratégies d'innovation et à mettre au point de nouveaux produits afin d'accroître leurs chances de réussite. En tenant compte des prêts à l'innovation, la BDC a approuvé quelque 600 transactions de financement subordonné totalisant 104 millions de dollars au cours de l'exercice 2003.

CAPITAL DE RISQUE

Le Groupe du capital de risque de la BDC offre du financement de première ligne en investissant dans de nouvelles entreprises — évoluant toutes dans le secteur de la technologie de pointe — qui ont le potentiel nécessaire pour devenir des joueurs dominants sur le marché. La Banque aide les nouvelles entreprises engagées dans des secteurs tels que les technologies médicales, les télécommunications, le commerce électronique, les logiciels, l'électronique et l'énergie, qui en sont à des stades très précoces de leur développement.

Le montant de capital de risque engagé par la BDC a atteint 430 millions de dollars à la fin de l'exercice écoulé, contre 374 millions de dollars un an plus tôt, une hausse de 15 %. Afin d'accroître l'accès de ses clients à du capital de risque et à des compétences supplémentaires, la BDC s'associe en outre avec d'autres investisseurs. Au cours de l'exercice 2003, les entreprises dans lesquelles la BDC a investi auraient ainsi obtenu environ 446 millions de dollars de plus provenant de différents investisseurs, pour un montant total de 539 millions de dollars.

Activités de capital de risque

pour l'exercice terminé le 31 mars *(en millions de $)*

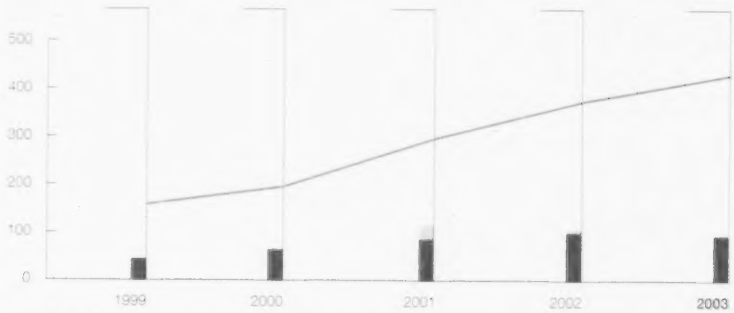

	1999	2000	2001	2002	2003
Placements directs autorisés	42	63	84	98	93
Fonds de capital de risque autorisés	0	0	30	8	0
Total autorisé	42	63	114	106	93
Engagement total au 31 mars	157	195	296	374	430

Clients ayant reçu du capital de risque — Répartition par secteur d'activité

au 31 mars 2003

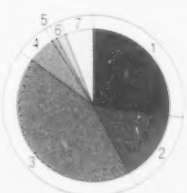

1	Biotechnologie / médecine / santé	27 %
2	Électronique	15 %
3	Communication et industries connexes à l'informatique	43 %
4	Secteur industriel	6 %
5	Énergie	1 %
6	Autres secteurs	2 %
7	Fonds de capital de risque	6 %

Oser être différentes Lori Stemmler, directrice de comptes à la succursale de Hamilton, aime montrer aux jeunes filles qu'elles peuvent exercer des professions à prédominance masculine — comme la gestion de comptes. Lori fait partie de *Teen Esteem*, une équipe qui guide les étudiantes de premier cycle du secondaire dans leur choix de carrière et renforce leur estime de soi.

La BDC continue d'investir activement dans des entreprises fondées sur le savoir qui sont à une étape initiale de leur développement, du prédémarrage à l'expansion. Durant l'exercice 2003, la Banque a autorisé 61 placements de capital de risque totalisant 93 millions de dollars. De plus, au 31 mars 2003, 99 % du capital de risque engagé par la Banque l'était au profit d'entreprises fondées sur le savoir dont la plupart appartenaient aux secteurs de la biotechnologie, de la médecine, de la santé, de l'électronique, des communications et de l'informatique et des secteurs connexes. Au cours de l'exercice 2003, 81 % des placements de capital de risque autorisés par la BDC ont été effectués au profit d'entreprises qui étaient à l'étape du prédémarrage, du démarrage ou en croissance. Cela témoigne de l'engagement de la Banque à financer des entreprises très prometteuses, des entreprises qui en sont à leurs débuts ou des entreprises qui connaissent une croissance exponentielle.

GROUPE-CONSEIL DE LA BDC

Par l'entremise de son réseau national de consultants du secteur privé, le Groupe-conseil de la BDC aide les entrepreneurs à évaluer, à planifier et à mettre en œuvre des stratégies gagnantes et innovatrices, surtout dans les domaines de la croissance, de la qualité, de l'exportation et des affaires électroniques.

Nombre de placements de capital de risque autorisés
Répartition par stade de développement

pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

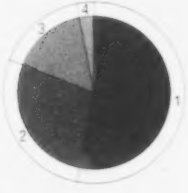

1	Démarrage / prédémarrage	53 %
2	Développement	28 %
3	Expansion	16 %
4	Redressement	3 %

Au cours de l'exercice 2003, le Groupe-conseil de la BDC a continué de répondre aux besoins en évolution des PME canadiennes en créant et en fournissant des services de consultation pratiques et à prix abordable, qui favorisent la productivité et la croissance des PME.

L'accent accru qui a été mis sur la prestation de services à valeur ajoutée aux clients actuels et éventuels du Groupe-conseil de la BDC a donné lieu à des changements organisationnels qui font que les décisions sont maintenant prises à l'échelle régionale et donc plus près des clients.

Groupe-conseil — Clientèle acquise

pour l'exercice terminé le 31 mars *(pourcentage)*

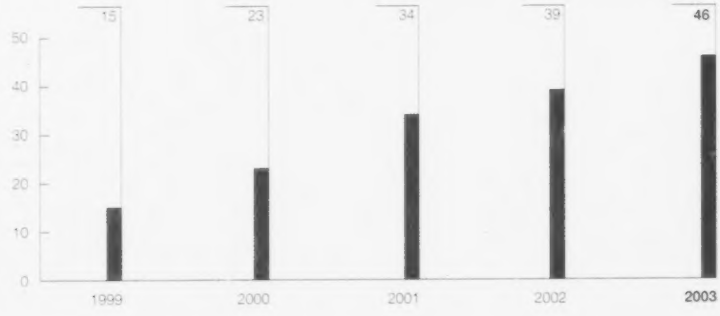

L'esprit d'entreprise La BDC continue d'appuyer le développement de l'esprit d'entreprise des jeunes Autochtones canadiens par l'intermédiaire du programme E-Spirit 2003, concours annuel national de plan d'affaires s'adressant aux jeunes Autochtones. Ce concours offre aux participants une chance unique de comprendre les défis et les occasions qui se présentent aux personnes qui souhaitent lancer et diriger une entreprise.

Ces changements donnent de bons résultats. Durant l'exercice écoulé, le Groupe-conseil de la BDC a participé à 3 625 projets avec l'aide de ses quelque 90 employés et de son réseau national, qui compte environ 500 consultants indépendants. Ses revenus pour l'exercice 2003 s'établissent à 18,2 millions de dollars.

Les revenus tirés des services axés sur la croissance ont représenté 65 %, reflétant ainsi l'évolution des besoins des PME. Les revenus provenant des services axés sur la gestion de la qualité ont représenté 28 %, ceux provenant des services axés sur l'exportation, 2 %, ceux provenant des services axés sur les affaires électroniques, 4 %, et ceux provenant des autres services, 1 %. Les chiffres pour l'exercice 2003 indiquent également que le pourcentage de clients acquis du Groupe-conseil de la BDC a atteint 46 %, comparativement à 39 % à l'exercice 2002.

Croissance

L'Évaluation du potentiel de croissance (EPC), qui donne aux propriétaires de PME un aperçu des forces et des faiblesses de leur entreprise et de son potentiel de croissance dans divers domaines, y compris la productivité et les questions connexes, s'est révélée l'un des services les plus populaires du Groupe-conseil.

Groupe-conseil — Revenus par activité

pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

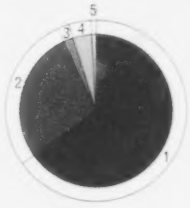

1	Croissance	65 %
2	Qualité	28 %
3	Exportation	2 %
4	Affaires électroniques	4 %
5	Autres	1 %

Activités de prêt — Engagement envers l'industrie touristique

au 31 mars *(en millions de $)*

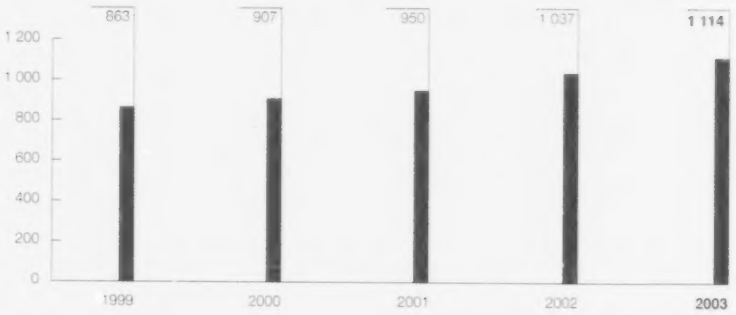

Laura Liu, directrice, Groupe-conseil de la BDC, Vancouver et Ernest S. Gourley, chef de la direction et président, Comptec International Ltd. >

Une entreprise améliore ses résultats en améliorant son exploitation Laura Liu est constamment à l'affût des possibilités de croissance et c'est ce qui lui a permis de découvrir le potentiel de croissance de Comptec International Ltd., une entreprise de fabrication spécialisée dans la transformation par injection qui traite avec des chefs de file mondiaux. Grâce aux programmes personnalisés de gestion de l'exploitation de la BDC qu'elle a proposés à Comptec, l'entreprise a réalisé des économies de ressources, ce qui a débouché sur une hausse immédiate et spectaculaire de ses bénéfices.

Qualité

Le Groupe-conseil a continué de fournir des services de consultation destinés à améliorer la qualité des entreprises et, ce faisant, à aider celles-ci à obtenir des contrats internationaux. Jusqu'à ce jour, le Groupe-conseil de la BDC a dispensé des services de cette nature à plus de 2 000 entreprises qui ont obtenu la certification ISO. L'adoption de la norme ISO 9000:2000, en janvier 2001, a amené rapidement le Groupe-conseil à offrir de l'aide pour l'adoption de cette nouvelle version. Pour compléter ce service, le Groupe-conseil propose la solution axée sur la qualité HACCP, qui s'adresse au secteur de l'agroalimentaire, et la solution ISO 14000, qui porte sur la gestion environnementale.

Exportation

En plus d'offrir le programme destiné aux nouveaux exportateurs NEXPRO et des services d'étude de marché, le Groupe-conseil a revitalisé sa gamme de services dans le domaine de l'exportation en gardant des liens étroits avec le Forum pour la formation en commerce international (FITT). L'accord permet à la Banque d'utiliser le nouveau programme de formation à l'exportation du Forum et de l'adapter à ses clients.

Affaires électroniques

Le Groupe-conseil continue d'offrir son programme e-strat destiné à aider les entrepreneurs à se doter de saines stratégies d'affaires électroniques. Il a en outre élaboré un outil de diagnostic concernant l'état de préparation aux affaires électroniques et un outil de diagnostic de la pertinence des affaires électroniques. Ces outils sont accessibles à partir du site Web de la Banque, ce qui permet aux entrepreneurs de faire eux-mêmes en ligne un diagnostic de la situation de leur entreprise.

EXCELLENTS RÉSULTATS DANS LE SECTEUR TOURISTIQUE

Le tourisme arrive toujours au troisième rang des secteurs d'activités de prêt que la BDC soutient. Au cours de l'exercice 2003, la Banque a consenti des prêts totalisant 252 millions de dollars à des entreprises touristiques. Au 31 mars 2003, le montant total engagé en faveur de l'industrie touristique atteignait 1,1 milliard de dollars, soit 7 % de plus que un an auparavant. Au fur et à mesure que cette industrie est devenue plus raffinée et plus innovatrice, la BDC a adapté son Fonds de développement des industries touristiques en conséquence.

Action humanitaire Après avoir adhéré au Club Rotary pour rencontrer des gens d'affaires, Jacques Dénommée, directeur, Capital de risque à Montréal, a été séduit par sa vocation humanitaire. En tant que président de Rotary Montréal, Jacques est fier du rôle qu'a joué le Club dans le financement du nouvel établissement de Rue des Femmes, un organisme d'aide aux femmes sans abri.

> **Valérie Bornais**
Directrice de comptes, Québec
Bernard Juneau, directeur général et
Alain Gauthier, directeur technique
Pronto Prototypes

< **Paul Casey**
Directeur de comptes
Centre de l'entrepreneurship, Vancouver
Nancy Balcom, vice-présidente
PDG Product Design Group Inc.

> **Peter Jones**, directeur général,
Financement subordonné, Toronto
Ruth Douglas, présidente
L'édition Nouvelles

< **Mario Thibeault**
Directeur, Groupe-conseil
de la BDC, Sherbrooke
André Moïse, président
Laser AMP

> **Ron Warburton**
Directeur, Capital de risque, Ottawa
Bruce Miller, chef de la direction
Tarian Software

De solides fondations Jean-Claude D'Amours, directeur, Développement des affaires, s'emploie sans relâche à faire connaître l'Hôpital régional d'Edmundston et à solliciter l'appui financier des gens de la collectivité. En plus de participer activement au Comité des communications de la Fondation de l'hôpital, Jean-Claude fait de la sollicitation pour le Comité de dotation.

LES EMPLOYÉS DE LA BDC

Pour la première fois de son histoire, la Banque a franchi au cours de l'exercice le cap des deux milliards de dollars d'autorisations. Ce succès remarquable, la BDC le doit à l'efficacité et à l'engagement de ses employés. Les résultats encourageants obtenus cette année dans le cadre du Sondage sur la satisfaction de la clientèle témoignent par ailleurs de leur dévouement et de l'expertise avec laquelle ils aident les petites et moyennes entreprises canadiennes à réaliser leurs objectifs.

1 Une combinaison gagnante

« Ce n'est pas seulement une question de taux et de prix », déclare Valérie Bornais à propos de sa relation avec Pronto Prototypes. Valérie a travaillé à mettre au point la solution de financement la plus appropriée pour cette jeune entreprise de fabrication de prototypes pour le développement de nouveaux produits, qui a pu ainsi décrocher un contrat d'envergure. « Il faut aussi assurer le transfert des connaissances, trouver des contacts d'affaires, sonder le marché et fournir beaucoup de soutien. »

2 Croissance et évolution

Paul Casey sait reconnaître les bonnes occasions. Et il en a flairé une lorsqu'il a vu le plan d'affaires de PDG Product Design Group Inc., fabricant de fauteuils roulants très stables répondant à des besoins particuliers. Paul a contribué à la croissance de l'entreprise en lui permettant d'obtenir un prêt pour financer la commercialisation de ses produits et répondre à ses besoins en matière de fonds de roulement. Aujourd'hui, grâce au soutien de la BDC, l'entreprise est en plein essor et envisage de déménager dans de plus grandes installations. Paul occupe maintenant le poste de coach régional, Marketing, à Vancouver.

3 Un rêve devient réalité

Ruth Douglas, présidente de l'édition Nouvelles, a eu l'occasion de racheter l'entreprise de services médias à ses propriétaires. Peter Jones l'a aidée à réaliser son rêve. Il a fait le nécessaire pour que son groupe lui accorde du financement mezzanine et une participation au capital-actions. De plus, il lui a prodigué des conseils tout au long de la transaction, offrant ainsi un service à valeur ajoutée. Après le rachat, le Groupe-conseil de la BDC a aidé la société à obtenir des crédits RS&DE.

4 Un diagnostic profitable

Mario Thibeault soutient que le secret de son travail réside dans un diagnostic précis des besoins du client. C'est ce qui lui a permis d'aider Laser AMP, un client local, à améliorer ses délais de livraison, à identifier de nouveaux clients et à développer de nouveaux produits. « Nous nous attardons d'abord aux secteurs qui généreront les gains d'efficience et de rentabilité les plus appréciables. »

5 Axé sur les résultats

Grâce à sa vaste expérience en gestion, Ron Warburton contribue au succès des entreprises financées par du capital de risque de la BDC. En février 2001, il a réussi à faire de la BDC le principal investisseur dans Tarian Software, un important fournisseur de logiciels de gestion de dossiers électroniques, qui cherchait un moyen de répondre à la demande sans cesse croissante pour ce type de produit. En tant que président du conseil, Ron a aidé Tarian à accroître ses activités aux États-Unis et à se tailler une place de choix sur le marché, lui permettant ainsi d'être achetée par IBM en novembre 2002.

Des anges gardiens Gregory Phipps, directeur, Capital de risque à Halifax et plusieurs de ses collègues, dont Holly Boston et Craig Williams, ont passé une journée à embellir un centre de soutien aux femmes enceintes et aux familles adoptives de Halifax — Home of the Guardian Angel. Le centre a une signification particulière pour Gregory et sa femme qui y ont adopté des jumeaux en 1999.

Message sur l'environnement

...la Banque considérait la protection de l'environnement

...un élément intrinsèque des bonnes pratiques de gestion

...elle continue de le croire encore aujourd'hui

Édition spéciale ! En octobre, des bénévoles de la BDC, dont le président et chef de la direction Michel Vennat, ont participé à la campagne *Raise a Reader* du quotidien montréalais *The Gazette* et ont fait équipe avec des personnalités locales pour distribuer des journaux aux passants et recueillir des dons. Les profits ont été versés à des programmes d'alphabétisation locaux.

Chaque année, la BDC rencontre des milliers de clients et approuve le financement de milliers de projets — financement qui permet à des entreprises de démarrer, d'innover ou de prendre de l'essor. Mais saviez-vous que les conventions de financement sont subordonnées à une étude d'impact sur l'environnement ?

La BDC constitue un modèle en matière de responsabilité environnementale. Dès le début des années 1990, elle a élaboré sa politique sur les risques en matière d'environnement, de façon que ses décisions de crédit tiennent compte de l'évaluation environnementale des projets. À l'époque, certains considéraient les enjeux environnementaux comme des obstacles potentiels à l'activité des entreprises, mais la BDC, elle, considérait que la protection de l'environnement était un élément intrinsèque des bonnes pratiques de gestion, et elle continue de le croire encore aujourd'hui.

Nous voulons que vous sachiez que :

- Nos clients doivent se conformer aux lois sur l'environnement.
- Nos clients doivent fournir des renseignements sur tous les enjeux environnementaux relatifs à chacune des installations ou des activités de l'entreprise.
- Nos gestionnaires examinent tous les rapports liés aux installations d'une entreprise.
- Nos gestionnaires inspectent eux-mêmes les installations, à la recherche d'éléments pouvant présenter un risque pour l'environnement.
- Nos gestionnaires peuvent demander aux clients de fournir des études d'impact afin de s'assurer que les installations sont conformes aux lois sur l'environnement.
- La BDC n'accorde pas de financement si un problème lié à l'environnement n'est pas ou ne peut être résolu par le client.

La BDC se prépare activement à la mise en œuvre du protocole de Kyoto. Au cours des mois et des années à venir, les entrepreneurs seront encouragés à placer leurs activités sous le signe de l'efficience énergétique. La BDC pourra les aider à trouver des solutions novatrices qui leur permettront de réduire les coûts liés à l'énergie et d'assurer l'avenir de leur entreprise.

Toute personne qui suit l'évolution de la BDC sait qu'elle manifeste un intérêt certain pour le développement technologique. Le protocole de Kyoto présente des possibilités formidables en matière de développement et de mise en œuvre de nouvelles technologies environnementales. La BDC entend jouer un rôle de premier plan dans le soutien à la conception de ces nouvelles technologies, et formulera sa stratégie en ce sens au cours de la prochaine année.

Notre vision à cet égard s'articule autour de deux axes : renforcer nos acquis en matière de protection de l'environnement et appuyer les entreprises qui font de même.

H & H Enterprises Limited est l'une des plus importantes entreprises d'excavation des provinces de l'Atlantique. Sa principale société, Labrador West Quartzite, exploite des gisements de quartzite à Wabush, au Labrador.

« L'exploitation minière est une industrie cyclique et la BDC a toujours été souple et conciliante avec nous, même quand les temps étaient difficiles. Confiante dans nos possibilités, après 20 ans de succès soutenu, la BDC nous a aidés à financer l'achat d'équipement d'excavation essentiel à l'accélération de notre croissance. Comme il s'agissait de transactions particulièrement complexes et détaillées, nous avions intérêt à faire affaire avec une banque capable de réagir vite et de proposer rapidement des solutions. De son côté, le Groupe-conseil de la BDC nous a fourni des conseils fort utiles en ce qui concerne les prévisions, a réaligné nos stratégies et a déterminé avec nous notre orientation future. La BDC a montré sans l'ombre d'un doute qu'elle comprend les défis des petites et moyennes entreprises. Elle ne nous laisse jamais tomber. »

H & H Enterprises Limited

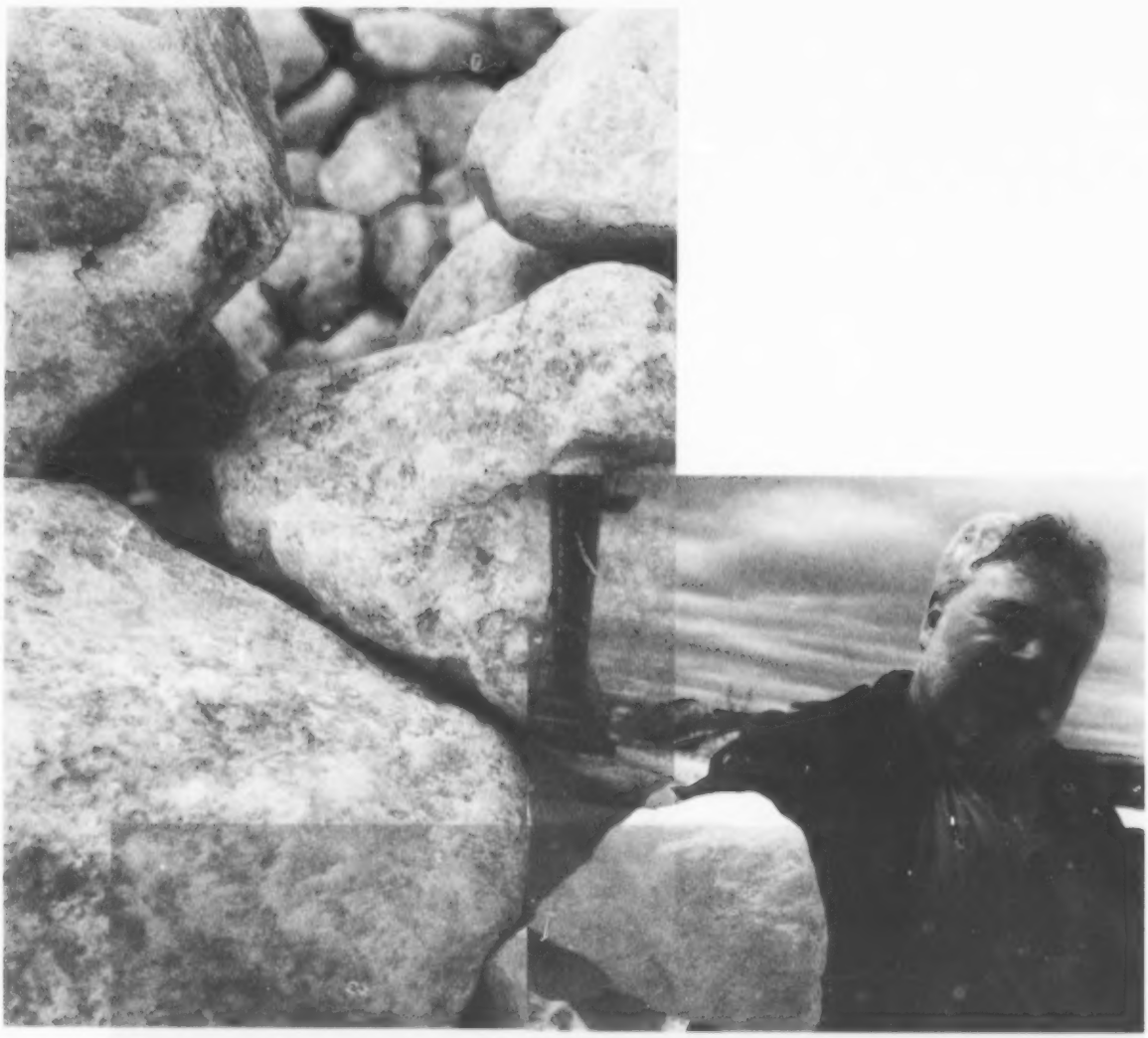

Roy Hunt
Président
H & H Enterprises Limited
Labrador City (Terre-Neuve et Labrador)

Mathis Instruments Ltd. a été la première entreprise au monde à mettre au point un instrument utilisant des détecteurs de transfert de chaleur pour analyser la composition des matériaux en cours de fabrication. Ce produit breveté est employé dans un large éventail d'industries, y compris celles des produits pharmaceutiques, du pétrole et de l'électronique.

« Au début, la BDC nous a accordé un micro-prêt. À partir de là, tout s'est enchaîné. Au fil des ans, la Banque a toujours su aller au-devant de nos besoins et nous aider à passer à l'étape de développement suivante. Je crois que c'est ce qui fait d'elle une banque à part. La BDC a aussi été la première à injecter du capital de risque dans notre entreprise, nous permettant ainsi de poursuivre nos objectifs de croissance et d'étendre nos activités. Le Groupe-conseil de la BDC a par ailleurs joué un rôle important dans l'obtention de la certification ISO 9000 qui atteste que nous nous conformons à des normes internationales. Au bout du compte, ce qui importe pour nous, c'est la valeur ajoutée que nous retirons de notre relation avec la BDC, qui a mené entre autres à la création d'un conseil consultatif chargé d'évaluer minutieusement les étapes-clés par rapport aux objectifs fixés. Aujourd'hui, Mathis Instruments est décrite comme un modèle à suivre en matière de transfert de technologies, et la BDC y est assurément pour quelque chose. »

Mathis Instruments Ltd.

Nancy Mathis
Présidente
Mathis Instruments Ltd.
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Depuis 1939, l'entreprise familiale Ben Deshaies inc., l'un des plus importants grossistes en alimentation dans l'est du Canada, sert les régions éloignées de l'Abitibi-Témiscamingue, de la baie James et du nord-est de l'Ontario, du Nunavik ainsi que les territoires du Nunavut.

« Surveiller attentivement le marché. C'est cette philosophie qui nous guide depuis toujours. La diversification de nos activités nous a aidés à prospérer au fil des ans, même durant les périodes difficiles. Nous avons appris qu'il faut saisir les occasions au vol si l'on veut récolter des avantages à long terme. À titre d'exemple, pour faire face à la croissance de notre éventail de près de 18 000 produits alimentaires, nous avions besoin de nous procurer du matériel de réfrigération ultramoderne et d'augmenter la superficie de nos installations de 5 000 à 100 000 pieds carrés. C'est là que la BDC est intervenue. Au bout du compte, les prêts à terme qu'elle nous a consentis nous ont permis de faire passer notre chiffre d'affaires de 56 millions de dollars à 73 millions de dollars l'an dernier et de nous hisser au rang des entreprises les plus performantes de la province. Nous sommes très fiers de ce que nous avons accompli et ravis que la BDC ait été à nos côtés depuis le début. »

Ben Deshaies inc.

Réjean Deshaies
Président
Ben Deshaies inc.
Amos (Québec)

Memory Experts International est une multinationale à la fine pointe de la technologie, qui fournit des produits d'extension de mémoire, des sous-systèmes de stockage sur disque dur et des unités de stockage portatives aux secteurs de l'équipement de bureau et de l'informatique. .

« La R. et D. est un puissant outil qui nous permet de mettre au point des solutions d'extension de mémoire uniques en leur genre. La BDC a toujours apprécié notre capacité de transformer des idées originales en sources de revenus. Afin de fortifier notre entreprise et de prouver qu'elle est un joueur sérieux, il était essentiel pour nous d'établir une présence aux États-Unis. La Banque a joué un rôle de premier plan dans notre croissance en nous accordant du financement pour renforcer nos stratégies de vente et de marketing énergiques. Ces stratégies ont incontestablement porté fruit. À preuve, nos revenus ont augmenté de 80 % l'an dernier. La Banque nous a également aidés à financer l'agrandissement de notre bâtiment, devenu nécessaire en raison de notre croissance exceptionnelle. Notre entreprise a assurément un bel avenir devant elle. »

Memory Experts International

Guadalupe Reusing
Présidente
Memory Experts International
Saint-Laurent (Québec)

< Francis Deshaies, directeur général et Réjean Deshaies, président, Ben Deshaies inc., et **Danny Grimard,** directeur de succursale, Rouyn-Noranda

^ Les installations de distribution de produits alimentaires de Ben Deshaies inc. sont à la fine pointe de la technologie.

Au Québec, tout est en place pour assurer la croissance renouvelée et dynamique de l'industrie des technologies de l'information, surtout dans les secteurs des logiciels et du multimédia. Aujourd'hui, certains des chefs de file mondiaux dans le domaine des TI — dont Softimage — ont leur siège au Québec. De plus, les exportations québécoises d'équipement de bureau et de matériel informatique ont grimpé de plus de 20 % au cours des trois dernières années. Dans un autre créneau, les entreprises de la province qui s'intéressent aux nouvelles sciences diagnostiques, telles que la protéomique et la génomique, font la manchette un peu partout.

La BDC aide ces jeunes entreprises à alimenter leur croissance en leur fournissant du capital de risque de même que des conseils d'experts dans une foule de domaines.

Direction	Succursales	
Thierry Limoges Vice-président et directeur de secteur, Est du Québec	Chaudière-Appalaches Chicoutimi Québec*	Rimouski Trois-Rivières
Guy Gervais Vice-président et directeur de secteur, Sud du Québec	Drummondville Longueuil*	Sherbrooke
Alain Gilbert Vice-président et directeur de secteur, Laval	Laval* Saint-Jérôme	Thérèse-de-Blainville
Michel Crête Vice-président et directeur de secteur, Montréal	De Maisonneuve Place Ville Marie*	Saint-Léonard
Patrice Bernard Vice-président et directeur de secteur, Ouest du Québec	Hull Pointe-Claire*	Rouyn-Noranda Saint-Laurent*

* Emplacement des centres de l'entrepreneurship

Tariq Qureshi, directeur principal, Prêts, Saint-Laurent, >
Patrice Sédillot, directeur, Financement subordonné, Montréal, et
Guadalupe Reusing, présidente, Memory Experts International

Memory Experts International a pris d'assaut le marché des États-Unis ^
et enregistré une croissance exceptionnelle.

Activités de prêt autorisées

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003 Nombre	2003 Montant net (en milliers de $)	2002* Nombre	2002* Montant net (en milliers de $)
Québec	**2 115**	**728 032 $**	2 004	636 231 $

Engagement envers les clients — Activités de prêt

au 31 mars

	2003 Nombre de clients	2003 Montant (en milliers de $)	2002* Nombre de clients	2002* Montant (en milliers de $)
Québec	**7 347**	**2 955 762 $**	6 976	2 739 115 $

Groupe-conseil

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003	2002
Revenus (en milliers de $)	**8 666 $**	8 477 $
Clientèle acquise (pourcentage)	**49 %**	42 %

* Retraité afin d'exclure les marges de crédit Globale et les Prêts aux étudiants entrepreneurs.

Activités de prêt autorisées

pour l'exercice terminé le 31 mars
(en millions de $)

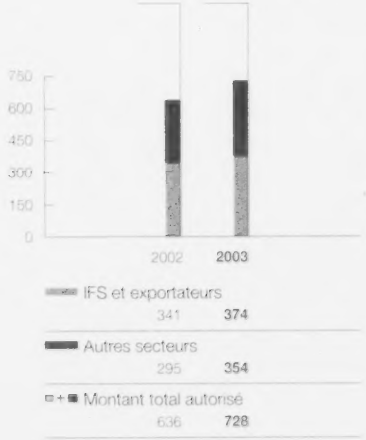

Vifs comme le cougar Alliant puissance et rapidité, les Cougars Verts de Sherbrooke portent bien leur nom. Ces vaillants hockeyeurs de 9 et 10 ans ont atteint la série finale d'un tournoi provincial en janvier. La BDC était fière d'appuyer une équipe aussi motivée.

Engagement envers les clients
Activités de prêt

au 31 mars *(en millions de $)*

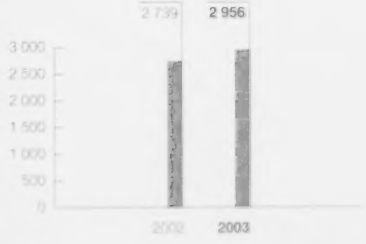

Golden Moor Inc. est une entreprise innovatrice spécialisée dans la transformation et l'embouteillage de boue thérapeutique. Il s'agit d'un produit tout à fait unique, extrait de marécages, que la nature a mis 30 000 ans à façonner. Il est utilisé aujourd'hui dans de nombreux traitements thérapeutiques, surtout dans les domaines de la rhumatologie et de la dermatologie.

« Tout commence par une idée géniale. Lorsque vous êtes les premiers à commercialiser un produit aussi peu conventionnel que le nôtre, il est important que votre banque ait l'esprit ouvert et qu'elle sache reconnaître une bonne occasion d'affaires. Lorsque nous avons décidé de lancer notre boue curative sur le marché mondial, le Financement à l'innovation de la BDC a joué un rôle crucial en nous donnant les moyens d'acheter de l'équipement spécialisé et, au bout du compte, de doubler notre capacité de production. Aujourd'hui, nous exportons notre produit dans plus de 14 pays et notre taux de croissance annuel atteint jusqu'à 40 %. Compte tenu de l'engouement croissant pour les médecines préventives partout dans le monde, nous prévoyons prendre encore plus d'expansion au cours des années à venir. Tout au long du processus, la BDC a partagé notre vision globale. Elle comprend véritablement les besoins des entrepreneurs. »

Golden Moor Inc.

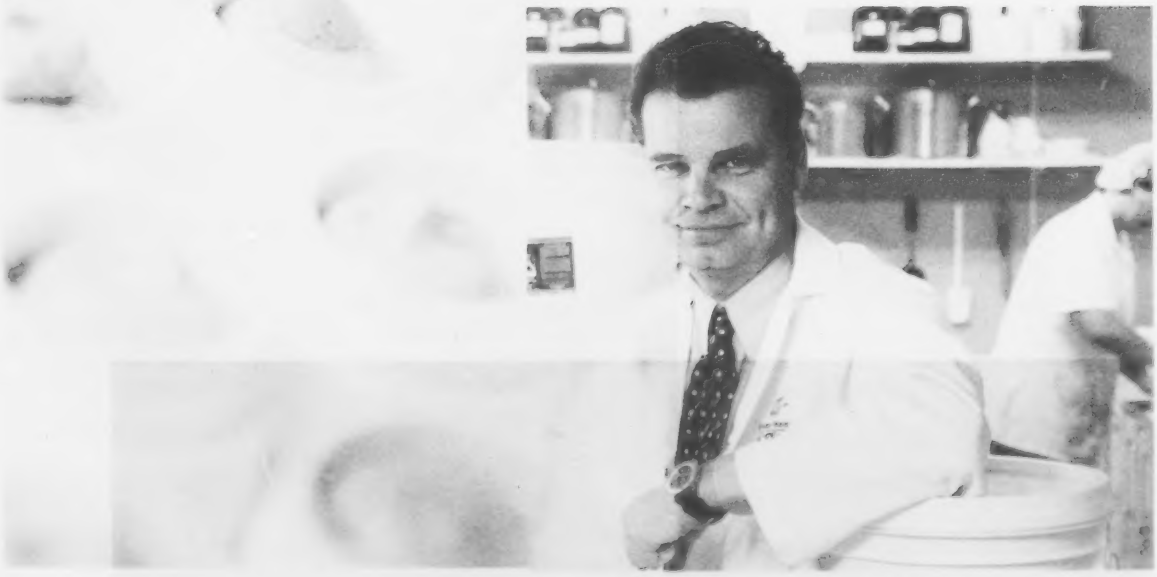

Marc Saint-Onge
Président
Golden Moor Inc.
Casselman (Ontario)

Bioniche Life Sciences Inc. est un chef de file du secteur biopharmaceutique engagé dans la recherche, le développement, la production et la commercialisation de technologies brevetées destinées aux marchés de la santé humaine et animale.

« L'enjeu, dans l'évolution d'une entreprise, est de réussir à passer de l'étape de la recherche à la réalité. Par exemple, nous sommes en train de développer une série de thérapies anticancéreuses extrêmement prometteuses. Nous nous employons en outre à réduire l'usage d'antibiotiques en santé animale. En cours de route, nous avons appris que la véritable difficulté pour les entreprises est d'arriver à financer leur produit, de la conception à la mise en marché. La BDC nous a aidés à mener à bien ce processus vital au moyen de prêts et d'investissements en capital de risque. D'entrée de jeu, la BDC a cru en notre "plan de match", qui consistait essentiellement à fournir les mêmes services qu'une multinationale à l'intérieur d'un cadre beaucoup plus restreint et plus rentable. Nos revenus ont fait un bond de 19,3 millions de dollars en 1999 à 40 millions de dollars l'an dernier, et nous en sommes très fiers. Notre entreprise est arrivée à un point décisif et l'avenir s'annonce radieux. »

Bioniche Life Sciences Inc.

Graeme McRae
Président et chef de la direction
Bioniche Life Sciences Inc.
Belleville (Ontario)

ONTARIO

< Marc Saint-Onge, président, Golden Moor Inc., **Mike Webb,** directeur principal, Prêts, Ottawa et **Richard Coderre,** associé principal, Groupe-conseil de la BDC, Ottawa

^ Golden Moor Inc. raffine le travail de Dame Nature en embouteillant une boue aux vertus thérapeutiques.

Le secteur de la biotechnologie occupe une place dominante en Ontario. Cette province est d'ailleurs l'une des principales plaques tournantes dans ce domaine en Amérique du Nord. Les entreprises — grandes et petites — profitent d'une infrastructure de R. et D. inégalée et de la présence d'une communauté scientifique dont la renommée n'est plus à faire. Toutes ces activités ont des incidences favorables sur les secteurs du logement et de l'emploi dans la province, qui continuent de progresser, entraînant dans leur ascension le marché de la construction. Le secteur des activités récréatives et des loisirs connaît lui aussi des jours prospères en raison de l'immense popularité des établissements de cure, des centres d'activités physiques et des services liés à la santé.

La BDC a tout ce qu'il faut — conseils stratégiques en gestion et financement ultra-spécialisé adapté aux besoins des PME — pour aider ces entrepreneurs à aller de l'avant toutes voiles dehors.

Direction	Succursales	
Pauline Rochefort Vice-présidente et directrice de secteur, Est et Nord de l'Ontario	Kingston Ottawa*	
Craig Levangie Vice-président et directeur de district, Nord de l'Ontario	North Bay Sault Ste. Marie Sudbury	Thunder Bay Timmins
Ronald Panetta Vice-président et directeur de secteur, Sud de l'Ontario	London* Stratford	Windsor
Michel Leduc Vice-président et directeur de secteur, Toronto	Barrie North York	Toronto* Toronto North
Brendan Cunneen Vice-président et directeur de secteur, Est de Toronto	Markham Durham	Peterborough Scarborough*
André Dusablon Vice-président et directeur de secteur, Mississauga	Brampton Mississauga*	
Kevin Dane Vice-président et directeur de secteur, Halton-Niagara	Halton* Hamilton	Kitchener St. Catharines

* Emplacement des centres de l'entrepreneurship

Graeme McRae, président et chef de la direction, Bioniche Life Sciences Inc., **Nick Photiades**, directeur, Capital de risque, Montréal et Patrick Montpetit, vice-président et chef des finances, Bioniche Life Sciences Inc.

Bioniche Life Sciences Inc. travaille au développement d'une série de thérapies anticancéreuses.

Activités de prêt autorisées

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003 Nombre	2003 Montant net (en milliers de $)	2002* Nombre	2002* Montant net (en milliers de $)
Ontario	**2 017**	**741 143 $**	1 887	646 009 $

Engagement envers les clients — Activités de prêt

au 31 mars

	2003 Nombre de clients	2003 Montant (en milliers de $)	2002* Nombre de clients	2002* Montant (en milliers de $)
Ontario	**6 795**	**2 478 651 $**	6 234	2 114 012 $

Groupe-conseil

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003	2002
Revenus (en milliers de $)	**5 250 $**	5 526 $
Clientèle acquise (pourcentage)	**44 %**	32 %

* Retraité afin d'exclure les marges de crédit Globale^ et les Prêts aux étudiants entrepreneurs.

Activités de prêt autorisées

pour l'exercice terminé le 31 mars
(en millions de $)

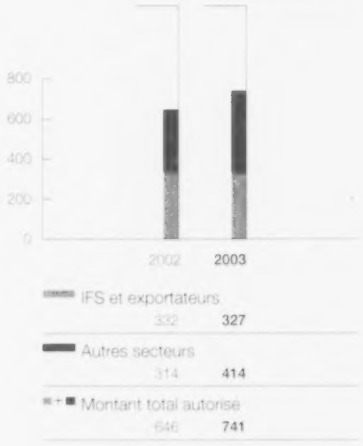

Un spectacle tout en puissance

Des milliers de spectateurs ont assisté à quatre spectacles hippiques organisés par le Nepean National Equestrian Park et parrainés par la BDC. Banderoles, enseignes, dossards et maillots des bénévoles arboraient tous le logo de la BDC lors de ces événements durant lesquels plus de 1 000 cavaliers ont pris part à des essais équestres, à des compétitions de dressage et au concours de saut d'obstacles Trillium Hunter Jumper Show qui avait lieu à Ottawa, au printemps.

Engagement envers les clients
Activités de prêt

au 31 mars (en millions de $)

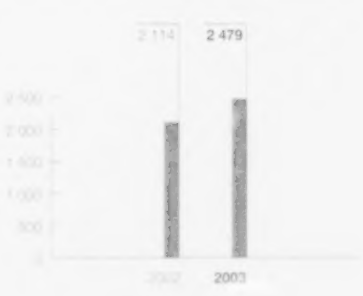

Gunnar Office Furnishings est une entreprise spécialisée dans la fabrication de mobilier et d'accessoires de bureau de qualité. Elle compte aujourd'hui parmi les joueurs les plus en vue de cette industrie dans l'Ouest canadien.

« Nous avons littéralement dû nous réinventer pour suivre l'évolution d'un marché en pleine transformation. De simple fabricant de capots d'insonorisation, nous sommes devenus une entreprise verticalement intégrée qui conçoit, fabrique, vend et distribue plusieurs lignes de mobilier et d'accessoires de bureau de qualité. À toutes les étapes de notre évolution et de notre expansion continue, la BDC a été à nos côtés pour alimenter notre croissance phénoménale, qui atteint cette année 45 %. La Banque a su trouver la stratégie de financement idéale grâce à laquelle nous avons pu acquérir un terrain et construire un édifice offrant 70 000 pieds carrés d'espace additionnel. Au-delà du financement, la BDC nous guide actuellement dans des processus menant à la certification ISO 14000, qui proclamera haut et clair que notre entreprise prend ses responsabilités environnementales très au sérieux. Nous n'avons que des éloges pour la BDC et pour sa capacité à prévoir nos besoins futurs et à améliorer nos résultats. »

Gunnar Office Furnishings

Ron Quigley, président et
Judy Quigley, directrice des ventes
Gunnar Office Furnishings
Calgary (Alberta)

Dynatech Action Inc. est un distributeur et un négociant d'articles de nouveauté (jouets et articles de sport). Aujourd'hui, cette jeune entreprise en plein essor a au-delà de 3 000 clients au Canada.

« Nous avons connu de modestes débuts dans le sous-sol d'une maison à deux logements. Nos revenus annuels ne dépassaient guère 250 000 $. Six ans plus tard, notre entreprise valait plusieurs millions de dollars et occupait des locaux de 25 000 pieds carrés. Dès le départ, la BDC a vu que nous étions en mesure de réaliser nos ventes prévisionnelles, à 5 % près, ce qui constituait une preuve formelle de la rigueur de notre gestion. Malgré sa jeunesse, notre entreprise avait de la crédibilité et la BDC n'a pas hésité à nous fournir le financement aux fins du fonds de roulement indispensable pour acquérir de l'équipement et agrandir nos locaux. Nous travaillons présentement avec le Groupe-conseil de la BDC à l'élaboration des meilleures pratiques pour notre entreprise. Notre prochaine priorité sera d'assurer à Dynatech une présence internationale tangible. Nous aspirons à accroître nos revenus à l'étranger et nous avons d'excellentes chances d'y parvenir. »

Dynatech Action Inc.

Brad Pedersen
Président
Dynatech Action Inc.
Red Deer (Alberta)

< Ron Quigley, président, Gunnar Office Furnishings et **Sherolyn Dandurand,** directrice de comptes, Calgary South

^ Le personnel de Gunnar Office Furnishings conçoit du mobilier de bureau de qualité dans des locaux plus spacieux.

La région des Prairies, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut affiche une croissance constante dans le secteur manufacturier et devrait bénéficier d'une hausse des exportations cette année. Les petites et moyennes entreprises des Prairies ont beaucoup souffert de la sécheresse qui a sévi l'an dernier. Cependant, les industries liées à l'uranium, à la potasse et à l'énergie contribuent à créer de nouvelles activités économiques porteuses d'avenir. Au Manitoba, l'exploitation minière joue un grand rôle dans l'économie de la province avec des exportations qui dépassent 6 milliards de dollars par année. Au cours des 20 prochaines années, l'exploitation des mines de diamant et des gisements pétroliers et gaziers dans les Territoires du Nord-Ouest viendra grossir le PIB de plus de 65 milliards de dollars.

Alors que la région commence à se remettre d'une période éprouvante, la BDC est fin prête à aider les petites et moyennes entreprises à trouver les stratégies de gestion les plus appropriées pour assurer leur réussite future.

Direction	Succursales	
Wellington Holbrook Vice-président et directeur de secteur, Manitoba et Saskatchewan	Brandon (Man.) Kenora (Ont.) Regina (Sask.)	Saskatoon (Sask.) Winnipeg* (Man.)
Laura Didyk Vice-présidente et directrice de secteur, Sud de l'Alberta	Calgary* (Alb.) Calgary North (Alb.) Calgary South (Alb.)	Cranbrook (C.-B.) Lethbridge (Alb.)
Terry Quinn Vice-président et directeur de secteur, Nord de l'Alberta et Territoires du Nord-Ouest	Edmonton* (Alb.) Edmonton South (Alb.) Fort St. John (C.-B.)	Grande Prairie (Alb.) Red Deer (Alb.) Yellowknife (T.N.-O.)

* Emplacement des centres de l'entrepreneurship

« En volley » vers la victoire Les Ponoka Warriors d'Edmonton ont prouvé leur valeur sur le terrain en n'essuyant aucune défaite au cours de la dernière saison. En route pour la gloire, les jeunes volleyeuses de 9 à 11 ans bénéficient de l'appui de la succursale d'Edmonton, qui leur a fourni des articles promotionnels.

Lisa Christensen, directrice de comptes, Red Deer et Brad Pedersen, président, Dynatech Action Inc. >

Dynatech Action Inc. commercialise des articles de nouveauté et des petits articles de sport de qualité. ^

Activités de prêt autorisées — Répartition par province et territoire

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003		2002*	
	Nombre	Montant net (en milliers de $)	Nombre	Montant net (en milliers de $)
Manitoba	132	29 374 $	135	26 047 $
Saskatchewan	138	25 141	103	25 661
Alberta	496	124 326	409	116 401
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	22	8 115	15	4 943
Total	788	186 956 $	662	173 052 $

Engagement envers les clients — Activités de prêt — Répartition par province et territoire

au 31 mars

	2003		2002*	
	Nombre de clients	Montant (en milliers de $)	Nombre de clients	Montant (en milliers de $)
Manitoba	448	110 132 $	473	107 354 $
Saskatchewan	522	118 424	527	117 028
Alberta	1 385	452 972	1 274	411 305
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	72	31 284	73	29 413
Total	2 427	712 812 $	2 347	665 100 $

Groupe-conseil

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003	2002
Revenus (en milliers de $)	1 762 $	1 664 $
Clientèle acquise (pourcentage)	47 %	45 %

* Retraité afin d'exclure les marges de crédit Globale et les Prêts aux étudiants entrepreneurs.

Activités de prêt autorisées

pour l'exercice terminé le 31 mars
(en millions de $)

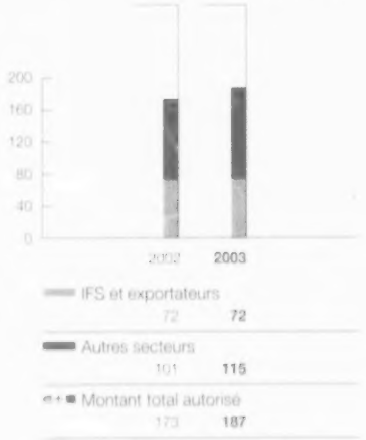

Engagement envers les clients
Activités de prêt

au 31 mars *(en millions de $)*

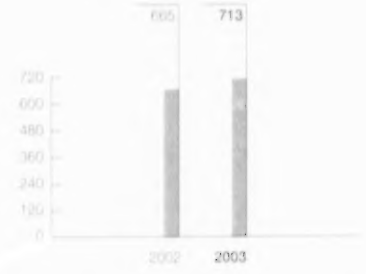

À la base, l'expertise d'Industrial Railcar Movers réside dans la construction et l'entretien de tracteurs rail-route, l'examen des voies ferrées, le matériel d'entretien et l'équipement ferroviaire sur mesure.

« Il y a cinq ans, nous avons réorienté notre stratégie d'affaires et délaissé la distribution au profit de la fabrication. Alors que nous sondions le marché à la recherche de financement, la BDC a réalisé que nous avions déjà révolutionné notre industrie grâce à nos prototypes innovateurs. Et, si l'on songe que nos marges bénéficiaires ont augmenté de 19 % et 12 % respectivement au cours des deux dernières années, notre succès ne se dément pas. Notre stratégie repose sur le principe que la différence entre un produit ordinaire et un produit extraordinaire, c'est justement ce petit extra. La BDC a fait preuve du même engagement envers l'excellence lorsqu'elle nous a accordé du financement aux fins du fonds de roulement pour lancer le dernier-né de nos prototypes, le tracteur PowerTrain™ conçu pour exécuter les manœuvres de triage exigeant un effort considérable. Lorsqu'on lance un nouveau produit, il est crucial d'agir au bon moment. La BDC a très bien compris nos besoins et s'est mise en quatre pour s'assurer que nous respections nos échéances. »

Industrial Railcar Movers

Dawn Hanna
Chef de la direction et chef de l'exploitation
Industrial Railcar Movers
Langley (Colombie-Britannique)

Greenwood Forest Products est un grossiste-manufacturier de panneaux de lambrissage à rainure et languette et de panneaux stratifiés à chants encollés de grande qualité pouvant être installés dans des maisons et des bureaux.

« Penser plus loin et réagir vite. Tel est le défi des manufacturiers qui évoluent sur un marché exigeant. Pour être capables de nous mesurer à la concurrence mondiale, nous n'avions d'autre solution que de réduire nos coûts unitaires tout en maintenant la qualité élevée qu'exigeaient les clients. Comme la plupart des petites entreprises, nous voulions nous doter d'une stratégie judicieuse, qui stimulerait notre croissance et notre rentabilité à long terme. Grâce au financement Productivité Plus de la BDC, nous avons pu mettre en place une nouvelle chaîne de fabrication de panneaux à bouts encollés, moderniser notre machinerie, former nos employés et accroître notre productivité de façon appréciable. Aujourd'hui, nos affaires se portent à merveille. Nous exportons 65 % de nos produits aux États-Unis et nos ventes ont augmenté de plus de 30 % l'an passé. Le Groupe-conseil de la BDC nous a quant à lui aidés à obtenir la certification ISO 9001, en conséquence, notre entreprise applique maintenant des normes internationales très strictes. Greenwood Forest Products est bien placée pour affronter l'avenir avec succès. »

Greenwood Forest Products

Peter Beulah
Président
Greenwood Forest Products
Penticton (Colombie-Britannique)

< Dawn Hanna, chef de la direction et chef de l'exploitation, Industrial Railcar Movers et **Paul Casey,** directeur de comptes, Centre de l'entrepreneurship, Vancouver

^ Industrial Railcar Movers construit de l'équipement ferroviaire sur mesure et en assure l'entretien.

En Colombie-Britannique, le marché des produits secondaires en bois menuisé, tels que le mobilier et les accessoires, a le vent dans les voiles et représentait une part importante (3 milliards de dollars) du total des exportations de la province l'an dernier. Les initiatives mises de l'avant par le gouvernement pour aider les PME à adopter de nouvelles technologies destinées à améliorer leurs processus de fabrication y ont été pour beaucoup. Malgré le ralentissement marqué du transport aérien de passagers au cours de l'année écoulée, les indicateurs économiques ont effectué une forte remontée dans les secteurs des services de restauration, des arts, du spectacle et des loisirs en Colombie-Britannique. Un grand nombre des entreprises qui dominent ces secteurs appartiennent à de jeunes entrepreneurs qui cherchent constamment des façons innovatrices de combler les besoins des consommateurs en quête d'évasion et de détente.

Alors que la Colombie-Britannique délaisse peu à peu le secteur des ressources naturelles au profit de nouvelles industries, la BDC est là pour soutenir les entreprises à l'aide de solutions de financement et de consultation innovatrices.

Direction	Succursales	
Steve Zink Vice-président et directeur de secteur, Nord et Intérieur de la C.-B.	Kelowna* (C.-B.) Kamloops (C.-B.) Prince George (C.-B.)	Terrace (C.-B.) Whitehorse (Yn) Williams Lake (C.-B.)
Brian Moist Vice-président et directeur de secteur, Vancouver	Campbell River Langley Nanaimo North Vancouver	Surrey* Vancouver* Victoria

* Emplacement des centres de l'entrepreneurship

Bien équipés de la tête aux pieds L'Association de soccer Lions Gate de North Vancouver était ravie de recevoir de la BDC des sacs de sport et des gourdes à eau qui ont été remis à trois équipes d'élite masculines (12 et 13 ans), dont l'équipe U13 de Capilano qui a été couronnée championne de la ligue 4 District et a remporté ex æquo la coupe Pioneer, après avoir fait match nul lors des séries éliminatoires.

COLOMBIE-BRITANNIQUE ET YUKON

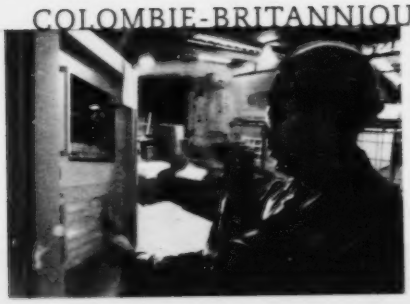

Martine Hickman, directrice principale, Prêts, Kelowna et Peter Beulah, président, Greenwood Forest Products <

Greenwood Forest Products fait sa marque à l'échelle internationale en fabriquant des panneaux muraux innovateurs. ^

Activités de prêt autorisées — Répartition par province et territoire

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003 Nombre	2003 Montant net (en milliers de $)	2002* Nombre	2002* Montant net (en milliers de $)
Colombie-Britannique	610	153 549 $	572	123 021 $
Yukon	13	2 680	18	3 231
Total	623	156 229 $	590	126 252 $

Engagement envers les clients — Activités de prêt — Répartition par province et territoire

au 31 mars

	2003 Nombre de clients	2003 Montant (en milliers de $)	2002* Nombre de clients	2002* Montant (en milliers de $)
Colombie-Britannique	2 312	632 834 $	2 321	603 760 $
Yukon	93	21 321	101	22 957
Total	2 405	654 155 $	2 422	626 717 $

Groupe-conseil

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2003	2002
Revenus (en milliers de $)	1 207 $	1 020 $
Clientèle acquise (pourcentage)	47 %	34 %

* Retraité afin d'exclure les marges de crédit Globale™ et les Prêts aux étudiants entrepreneurs

Activités de prêt autorisées

pour l'exercice terminé le 31 mars (en millions de $)

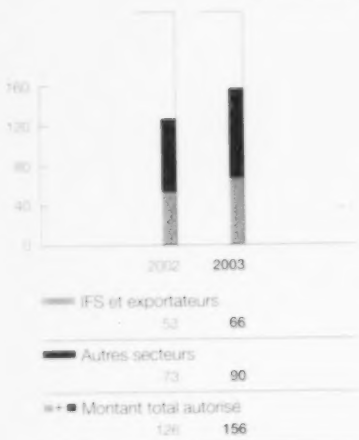

Engagement envers les clients
Activités de prêt

au 31 mars (en millions de $)

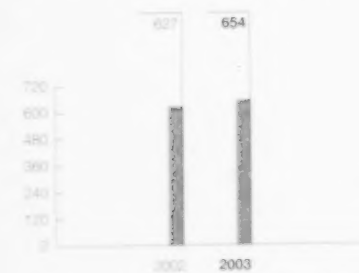

Conseil d'administration

Photographiés de gauche à droite :

Cedric E. Ritchie, O.C., président du conseil d'administration
Banque de développement du Canada, Toronto (Ontario)

Michel Vennat, O.C., c.r., président et chef de la direction
Banque de développement du Canada, Montréal (Québec)

Jennifer Corson, présidente
Renovators Resource Inc., Halifax (Nouvelle-Écosse)

Léandre Cormier, président et propriétaire
West-Wood Industries Ltd., Scoudouc (Nouveau-Brunswick)

Leo E. Cholakis, L.L.B., directeur général
Kensington Building Ltd., Winnipeg (Manitoba)

Cynthia Desmeules-Bertolin, conseillère principale
Métis Nation of Alberta, Edmonton (Alberta)

Oryssia Lennie, sous-ministre
Diversification de l'économie de l'Ouest, Edmonton (Alberta)

Terry B. Grieve, dirigeant
Ventures West Management Inc., Saskatoon (Saskatchewan)

Gordon J. Feeney, administrateur de sociétés
Toronto (Ontario)

N. Murray Edwards, président
Edco Financial Holdings Ltd., Calgary (Alberta)

V. Peter Harder, sous-ministre
Industrie Canada, Ottawa (Ontario)

Roslyn Kunin, Ph.D., C.M., présidente
Roslyn Kunin & Associates Inc., Vancouver (Colombie-Britannique)

James A. Durrell, président
Capital Dodge Chrysler Jeep Ltd., Ottawa (Ontario)

Barbara Stymiest, chef de la direction
Groupe TSX Inc., Toronto (Ontario)

Nous remercions MM. Peter G. Jollymore et Roger Plamondon pour le rôle qu'ils ont joué dans la croissance de la Banque. Leur mandat a pris fin en août 2002.

Direction

< **Michel Vennat,** O.C., c.r.
Président et
chef de la direction

< **André Bourdeau**
Vice-président exécutif,
Services financiers

> **Edmée Métivier**
Vice-présidente exécutive,
Gestion intégrée du risque
et des ressources

< **Michel Ré**
Vice-président exécutif,
Investissements

< **Guy G. Beaudry**
Premier vice-président,
Affaires corporatives

> **Michel Bourret**
Premier vice-président,
Exploitation, région du
Québec et de l'Atlantique

> **Simone Desjardins**
Première vice-présidente,
Exploitation, région
de l'Ontario

< **Charlotte Robb**
Première vice-présidente,
Exploitation, région des
Prairies et de l'Ouest

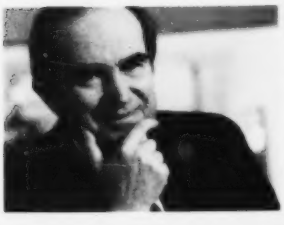

< **Jacques Lemoine**
Premier vice-président,
Crédit

> **Michel Desjardins**
Premier vice-président,
Groupe-conseil de la BDC

^ **Alan B. Marquis**
Premier vice-président,
Finance et
chef des finances

< **Richard Morris**
Vice-président,
Vérification et inspection

> **Clément Albert**
Vice-président et trésorier

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de $)

	2003	2002	2001	2000	1999
PRÊTS ET CAPITAL DE RISQUE					
Total du financement engagé					
au 31 mars*					
Montant	**8 025 719 $**	7 201 137 $	6 352 838 $	5 641 060 $	5 090 228 $
Nombre de clients	**21 897**	20 780	19 664	18 667	17 923
Engagé envers les clients*					
Activités de prêt					
au 31 mars					
Montant	**7 595 964 $**	6 826 948 $	6 056 761 $	5 445 990 $	4 933 237 $
Nombre de clients	**21 733**	20 625	19 533	18 568	17 833
Engagé envers les clients					
Placements					
au 31 mars					
Montant	**429 755 $**	374 189 $	296 077 $	195 070 $	156 991 $
Nombre de clients	**164**	155	131	99	90
Total du financement autorisé*					
Montant net	**2 124 596 $**	1 845 425 $	1 647 032 $	1 428 312 $	1 261 891 $
Nombre	**6 387**	5 806	5 173	4 749	4 239
Activités de prêt autorisées*					
Montant net	**2 031 907 $**	1 739 404 $	1 532 870 $	1 365 516 $	1 220 084 $
Nombre	**6 326**	5 743	5 102	4 687	4 192
Placements autorisés					
Montant net	**92 689 $**	106 021 $	114 162 $	62 796 $	41 807 $
Nombre	**61**	63	71	62	47

STATISTIQUES FINANCIÈRES

Revenu net d'intérêts et autres revenus en % du portefeuille de prêts moyen	**5,8 %**	5,9 %	5,8 %	5,6 %	5,7 %
Provision pour créances irrécouvrables en % du portefeuille de prêts moyen	**1,5 %**	1,7 %	2,0 %	2,0 %	1,4 %
Frais d'exploitation et d'administration en % du portefeuille de prêts moyen	**2,8 %**	2,9 %	3,1 %	3,0 %	3,2 %
Prêts — ratio de productivité	**47,8 %**	48,5 %	52,6 %	54,7 %	57,4 %

GROUPE-CONSEIL

Revenu provenant des activités	**18 221 $**	18 189 $	17 724 $	19 396 $	17 823 $

*Ajusté afin d'exclure les marges de crédit Globale^MC et les Prêts aux étudiants entrepreneurs.

Résultats financiers et d'exploitation — rétrospective quinquennale

DONNÉES FINANCIÈRES

(en milliers de $)

	2003	2002	2001	2000	1999
ÉTAT DES RÉSULTATS					
pour l'exercice terminé le 31 mars					
Bénéfice net (perte nette)					
Prêts	**94 507 $**	80 458 $	37 254 $	25 320 $	42 124 $
Capital de risque	**(59 485) $**	(20 977) $	56 168 $	80 039 $	(4 124) $
Groupe-conseil	**(3 142) $**	(5 748) $	(5 100) $	(4 254) $	(5 216) $
Bénéfice net	**31 880 $**	53 733 $	88 322 $	101 105 $	32 784 $
BILAN					
au 31 mars					
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables	**6 288 636 $**	5 669 513 $	5 054 254 $	4 608 188 $	4 248 745 $
Placements de capital de risque, déduction faite de la réduction de la valeur comptable des placements de capital de risque	**301 945 $**	271 064 $	206 360 $	145 107 $	110 298 $
Total de l'actif	**7 791 359 $**	6 897 204 $	6 225 518 $	5 666 333 $	5 098 461 $
Total de l'avoir de l'actionnaire	**1 170 017 $**	960 320 $	923 304 $	783 826 $	583 832 $
Total du passif	**6 621 342 $**	5 936 884 $	5 302 214 $	4 882 507 $	4 514 629 $
Portefeuille de prêts moyen	**6 402 284 $**	5 749 376 $	5 194 279 $	4 736 601 $	4 281 607 $

Survol des services de la BDC

La BDC est structurée de manière à fournir divers produits financiers souples et spécialisés ainsi que des services de consultation qui aident les PME canadiennes à croître et à soutenir la concurrence sur un marché mondial en évolution constante. La Banque a pour philosophie d'être à l'écoute des entrepreneurs et de répondre à leurs besoins en leur fournissant des solutions d'affaires opportunes et pertinentes.

LES SERVICES FINANCIERS DE LA BDC

La Banque offre une vaste gamme de prêts à terme remboursables selon des modalités souples. La BDC soutient des entreprises à toutes les étapes de croissance et qui appartiennent à presque tous les secteurs de l'activité économique. La Banque aide activement les entreprises de fabrication et les entreprises touristiques, et cible tout particulièrement les entreprises fondées sur le savoir et les entreprises exportatrices. La BDC répond aussi aux besoins particuliers de marchés cibles en croissance, comme les femmes entrepreneurs, les entrepreneurs autochtones et les jeunes entrepreneurs.

La Banque offre du financement subordonné jusqu'à concurrence de 250 000 $ aux entreprises en croissance au sein de créneaux prometteurs. Ce type de financement plus risqué constitue un intermédiaire entre le financement par emprunt et le financement par actions.

LE GROUPE INVESTISSEMENT DE LA BDC

Le Groupe investissement de la BDC offre du capital de risque et du financement subordonné. L'équipe du capital de risque fournit des fonds propres aux entreprises de haute technologie qui en sont à leurs débuts et qui ont une vision claire de leur marché, qui présentent un excellent potentiel de croissance et qui sont axées sur l'exportation. L'équipe du financement subordonné offre des quasi-fonds propres pour les besoins de financement du fonds de roulement des PME en croissance rapide et plus matures.

LE GROUPE-CONSEIL DE LA BDC

Par l'entremise de son réseau national de consultants du secteur privé, le Groupe-conseil de la BDC fournit aux petits entrepreneurs des solutions abordables, personnalisées et efficaces qui leur permettent de mieux gérer leurs entreprises. Il aide aussi les entrepreneurs à évaluer, à planifier et à mettre en œuvre des stratégies gagnantes, surtout dans les domaines de la croissance, de la qualité, de l'exportation et des affaires électroniques. Le Groupe-conseil de la BDC fournit des solutions qui permettent aux entreprises en quête de croissance de faire leur marque dans l'économie mondiale.

BDC CONNEX[MD]

BDC Connex offre en ligne toute la gamme de produits financiers. Cette succursale virtuelle, facilement accessible, s'adresse aux PME désireuses de se renseigner sur les produits et services de la BDC et de faire des affaires en ligne.

This document is also available in English.

N° de catalogue CC141-2003-2F
ISBN 0-662-89143-0

Banque de développement du Canada
Édifice de la BDC | 5, Place Ville Marie | Bureau 400 | Montréal (Québec) H3B 5E7 | 1 888 INFO-BDC (1 888 463-6232)
www.bdc.ca

Imprimé au Canada